

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

LA PROBLÉMATIQUE DES ENFANTS DE LA RUE À PORT-AU-PRINCE  
ET LES STRATÉGIES D'INTERVENTIONS DES INSTITUTIONS DE PRISE  
EN CHARGE.

PAR

CHRISMENE EUGENE

ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES EN  
VUE DE L'OBTENTION DU GRADE DE MAÎTRISE ÈS SCIENCES (M.Sc.)  
EN SERVICE SOCIAL

AOÛT, 2013

© CHRISMENE EUGENE, 2013

## RÉSUMÉ

La problématique des enfants de la rue touche toutes les grandes villes du monde, Port-au-Prince en particulier n'est pas épargné par ce phénomène. Durant ces vingt dernières années, Haïti a connu une crise généralisée. La situation socioéconomique des familles particulièrement les familles défavorisées devient de plus en plus précaire. C'est ainsi que l'on trouve bon nombre d'enfants qui laissent leur toit familial pour s'installer dans les rues. Ces enfants occupent les places publiques, les cimetières, les marchés publics. Ils vivent de la prostitution, de vol, de la drogue et de toute autre activité susceptible de leur rapporter un peu d'argent. Pour se protéger contre les actes de violences systématiques à leur égard, ils se regroupent en bande et forment leur propre monde. Ils sont aussi exposés aux maladies sexuellement transmissibles et à d'autres infections opportunistes. Ainsi, la rue devient un champ d'intervention où bon nombre d'institutions se donnent pour mission de nettoyer la rue. Autrement dit, beaucoup d'acteurs passent par tous les moyens pour forcer ces enfants à laisser la rue pour regagner les espaces de socialisation.

L'objectif de cette étude est de dégager une compréhension globale des modèles d'intervention réalisés par les institutions de prise en charge auprès des enfants de la rue à Port-au-Prince. D'une manière spécifique, l'étude vise à comprendre les représentations sociales des intervenants de la problématique des enfants de la rue à Port-au-Prince, comprendre les stratégies d'interventions de ces institutions, saisir le sens et l'orientation de ces pratiques d'intervention. Pour ce faire, neuf entrevues semi-dirigées ont été réalisées à Port-au-Prince auprès des intervenants travaillant dans trois institutions ayant des structures différentes (fermées, ouvertes, semi-ouvertes ou semi-fermées).

Les résultats nous ont permis de découvrir que les intervenants perçoivent les enfants de la rue de trois manières : délinquants, victimes et acteurs. Toutefois, les interventions réalisées par les institutions auprès de ces enfants ne les considèrent surtout que comme des délinquants, parfois des victimes, mais pas tellement des acteurs en maîtrise de leurs vies. Ce faisant, les institutions priorisent la réintégration familiale, l'insertion ou la réinsertion scolaire et l'apprentissage d'un métier. L'objectif principal de ces interventions est de porter les enfants à changer de comportement afin qu'ils regagnent leur place dans la société.

Mots clés : enfants de la rue, représentation sociale, intervention sociale et stratégie d'intervention.

## **ABSTRACT**

Street children are a real problem all over the world. In Port au Prince, it is all a real social problem. Haiti is well-known for a general crisis for a long time. In this way, poor families are more and more vulnerable, and also are more and more living in poverty. Consequences of this families' poverty are that a lot of children need to live their family and go to streets. In streets, children live in parks, cemetery. They used survival strategies, like, sex work, theft, and panhandling. To protect about violence in street, they live in gang and develop their own world. They are also exposed to the HIV and others contagious diseases. That is why, a lot of organizations work with street children in order to exit them out streets.

Objectives of this study are to understand representations of the phenomenon of street children and to understand social interventions from the social workers point of view. We have realized nine interviews of social workers working in three different organisations, with different structures (opened, semi-opened and closed).

Results show that social workers depicted street children as victims, delinquents, or actors. But, structure of intervention is leading by the delinquent perspective, sometimes by the victim perspective and a few as actors of their life. That is why objectives of intervention are most about familial reintegration, school reintegration, and learning working skills. In this way, philosophy of intervention is guideline by changing youth in order to integrate them in society.

Key words: street youth, intervention, Haiti, exclusion, social representation

## Rezime

Pwoblematik timoun k ap viv nan lari yo touche tout gwo vil nan monn lan, peyi ki rich yo tankou sila ki pòv yo, Potoprens tou konnen fenomen sa a. Nan ven ane sa yo peyi dAyiti konnen yon kriz jeneral. Sitirasyon sosyal ak ekonomik fanmi yo sitou sa ki nan klas ki pòv yo vinn pi mabyal. Nan sans sa a anpil timoun kite lakay fanmi yo pou yo vin tabli wayòm yo nan lari yo. Timoun sa yo tabli sou plas piblik yo, nan simityè ak nan mache piblik yo. Pou timoun sa yo viv, yo fe pwostitasyon, yo vòle, yo vann epi fimen dwog, epi yo rann kèk moun sèvis tou. Fas ak zak vyolans ak maspinay timoun sa yo ap sibi chak jou nan lari a, yo fòme baz yo pou yo kapab defann tèt yo. Timoun sa yo fè fas ak maladi moun pran nan fè bagay ak tout lòt enfeksyon opòtinis yo. Se nan sans sa a lari a vinn tounen yon espas entevansyon kote anpil enstitisyon bay tèt yo misyon pou yo netwaye lari a. Kidonk, objektif aktè sa yo se fòse timoun yo kite lari a pou yo retounen lakay fanmi yo oubyen nan lòt espas fòmèl yo.

Objektif jeneral etid la se rive konprann entevansyon kèk enstitisyon ap fè bò kote timoun k ap viv nan lari Pòtoprens yo. Yon fason ki pi dirèk, li vle rive konprann reprezantasyon sosyal entèvenan sou pwoblematik timoun k ap viv nan lari pòtoprens kidonk se chache wè kouman entèvenan yo wè pwoblematik sa a, etid la vle konprann tou estrateji entevansyon enstitisyon sa yo, sans ak oryantasyon pratik yo. Pou nou te rive ranmanse enfòmasyon pou etid la, nou te fè nèf entèvyou ak nèf entèvenan k ap travay nan twa enstitisyon nan pòtoprens ki gen estrikti diferan: fèmen, ouvè, mwayè oubyen mwayè fèmen.

Rezilta etid la pèmet nou dekouvri entèvenan yo wè timoun k ap viv nan lari yo twa fason: bandi, viktim ak aktè. Men entevansyon enstitisyon yo ap fè bò kote timoun sa yo ta pito konsidere yo tankou bandi pafwa tankou viktim men yo pa toujou yo konsidere tankou aktè ki kapab bay dizon yo sou desizyon ki konsène yo. Se pou tèt sa enstitisyon yo konsantre fòs yo nan fè timoun sa yo retounen lakay fanmi yo, nan lekòl oubyen fè yo aprann yon metye. Objektif entevansyon sa yo se rive fè timoun sa yo chanje konpòtman yo pou yo kapab jwenn plas yo nan sosyete a.

Mokle : timoun lari, reprezantasyon sosyal, entevansyon sosyal ak estrateji entevansyon.

## Table des matières

Résumé.....	i
Remerciements.....	1
Dédicace .....	2
Introduction .....	3
Chapitre I : La problématique des enfants de la rue .....	6
1. Le phénomène des enfants des rues et les pratiques d'intervention à leur endroit.....	7
1.1.Les enjeux de la définition des enfants de la rue.....	7
1.1.1. les enfants « dans la rue ».....	8
1.1.2. les enfants « les enfants de la rue ».....	8
1.1.3. les enfants « des rues ».....	9
1.2.les représentations sociales des enfants de la rue .....	11
1.3.Les raisons qui poussent les jeunes à la rue.....	13
1.4.L'ampleur du phénomène.....	14
1.5.La vie de rue .....	15
1.5.1. L'idée de la sous-culture de rue .....	15
1.5.2. Les stratégies de survies .....	16
2. Les réponses sociales face au phénomène.....	17
2.1.Les structures de prise en charge .....	17
2.2.Les différents modèles et stratégies d'interventions auprès des enfants de la rue dans le monde.....	18
2.2.1. Les stratégies découlant de ces modèles d'interventions.....	21
2.2.2. Objectifs des interventions .....	22
3. Les enfants des rues en Haïti.....	23
3.1.La situation sociale, politique et économique d'Haïti.....	23
3.2.Situation sociale et démographique des familles pauvres en Haïti.....	27
3.3.Les enfants en situation difficile en Haïti .....	28
3.4.Les enfants dans les rues de Port-au-Prince.....	29
3.4.1. Un enfant/jeune de la rue en Haïti, c'est qui ?.....	29

3.4.2.	Estimation de l'ampleur du phénomène en Haïti .....	30
3.4.3.	Arrivée des enfants dans les rues .....	32
3.4.4.	La culture de rue ou l'organisation sociale « marginalisée ».....	32
3.5.	L'intervention auprès des enfants de la rue en Haïti.....	32
4.	Questions et objectifs poursuivis par l'étude.....	33
Chapitre 2 : Cadre théorique et méthodologique.....		35
2.1.	Cadre théorique.....	36
2.1.1.	Perspective épistémologique et théorique .....	36
2.1.2.	Définition du concept “représentations sociales” .....	37
2.1.3.	Caractéristiques et fonctions de la représentation sociale.....	39
2.1.4.	Apports de la théorie de la représentation sociale à la compréhension de notre objet d'étude.....	42
2.2.	Cadre Méthodologique de la recherche.....	44
2.2.1.	Stratégies méthodologiques et justifications.....	44
2.2.2.	Choix du terrain de recherche .....	44
2.2.3.	Mode de cueillette des données ou les techniques utilisées et justifications.....	45
2.2.3.1.	L'entretien semi-dirigé.....	45
2.2.3.2.	La recherche documentaire .....	46
2.2.4.	L'échantillonnage.....	46
2.2.4.1.	Description des organismes étudiés.....	47
2.2.4.2.	Les premiers contacts .....	50
2.2.4.2.1.	Le recrutement .....	51
2.2.4.3.	Description des personnes interviewées .....	51
2.2.5.	Le déroulement des entrevues (semi-dirigé).....	52

2.2.5.1. Thèmes d’entrevues.....	53
2.2.6. Contraintes méthodologiques et difficultés rencontrées lors de la cueillette des données.....	54
2.2.7. Les limites de l’étude.....	55
2.2.8. Enjeux éthiques.....	56
2.9. Stratégies d’analyse .....	56
Chapitre III Présentation et analyse des résultats .....	58
3.1. L’ANALYSE DE LA REPRÉSENTATION DES INTERVENANTS.....	59
3.1.1. Les enfants de la rue : victimes de leur situation.....	60
3.1.2. Les enfants de la rue considérés comme des « délinquants ».....	64
3.1.3. Les enfants de la rue considérés comme des « acteurs ».....	66
3.1.4. Les raisons de l’arrivée dans la rue .....	68
3.1.5. L’expérience de vie dans les rues .....	72
3.1.5.1. La vie dans les <i>baz</i> .....	72
3.1.5.2. Les activités réalisées par les enfants.....	74
3.1.5.2. Les activités de loisirs .....	77
3.1.5.3. La sexualité des enfants de la rue.....	78
3.2. Les stratégies d’intervention mises en œuvre .....	80
3.2.1. La rencontre des intervenants et des enfants de la rue.....	81
3.2.2. Les actions réalisées auprès des enfants de la rue.....	83
3.2.2.1. Les activités récréatives.....	83
3.2.2.2. Les activités de sensibilisation et d’éducation .....	85
3.2.3. L’accueil dans un centre .....	87
3.2.4. La vie dans les centres .....	89
3.2.5. Les relations entre les intervenants et les enfants de la rue.....	92
3.2.6. Les objectifs poursuivis par les institutions .....	93

3.2.6.1. Réinsertion familiale .....	94
3.2.6.2. La réinsertion dans la société .....	96
3.2.6.2.1. La réinsertion scolaire .....	96
3.2.6.2.2. La réinsertion professionnelle .....	97
Conclusion .....	100
Références .....	106
Annexe 1 .....	111
Annexe 2 .....	114

## REMERCIEMENTS

La réalisation de ce projet de mémoire n'aurait pas vu le jour sans le soutien psychologique, moral et financier de certaines personnes, dont je tiens à remercier.

Tout d'abord, je tiens à remercier mon directeur Jacques Moreau et ma Co-directrice Céline Bellot pour leur support indéfectible. En effet, sans votre apport ce travail n'aurait pas été une réalité.

Mes remerciements s'adressent aussi à tous ceux et celles qui ont contribué dans le fond du soutien aux étudiants et étudiantes Haïtiens « *men nan men pou n kore sèvis sosyal Ayisyen an* » après le tremblement de terre du 12 janvier 2010 qui a ravagé la capitale haïtienne et ses environs.

Un merci spécial à tous les professeurs de l'école de service social de l'Université de Montréal, spécialement Dominique Damant la directrice de l'école, Lionel Groulx et Claude Larivière.

Mes remerciements vont également à ma famille, mon copain Erick PIERRE-VAL, tous les intervenants qui ont accepté de participer à la réalisation de ce mémoire, Mme Wista Délice pour avoir cru en moi, l'ambassade D'Haiti à Ottawa pour l'octroi de la bourse d'exemption, aux responsables du programme de bourses des futurs leaders de l'Amérique, Mme Nicole De Sève qui a accepté de me parrainer, aux membres de l'AESSUM particulièrement Jeanne Bernard pour vos supports.

Enfin, mes remerciements s'adressent à tous ceux et celles qui ont contribué à la réussite de ce mémoire.

## Dédicace

Ce mémoire est dédié à la mémoire de ma mère, Antonide Delus, pour avoir consentis d'énorme sacrifice pour que ses enfants puissent avoir accès à l'éducation.

Je dédie ce travail également à ma tante, Lucie Eugene Jean-Philippe.

Enfin, le travail est dédié à tous les enfants et jeunes de la rue qui souffrent de tous les maux du pays.

## Introduction

Depuis plus d'un demi-siècle, l'humanité fait face à un ensemble de problèmes sur le plan politique, économique et social. La multiplication sanglante des guerres qui ont laissé des milliers d'enfants orphelins, les maladies infectieuses comme le VIH-SIDA, les troubles liés au réchauffement climatique, les actes de violence dont sont victimes les femmes et les enfants sont autant de problèmes sociaux qui menacent la planète. Parallèlement, de nombreux progrès sont aussi constatés dans beaucoup de domaines dans des pays développés ainsi que ceux en voie de développement. Mais, certains problèmes sociaux restent malgré tout sans réponse, où des milliers de gens continuent de vivre dans des taudis insalubres des bidonvilles, des milliers d'être humains meurent chaque année de faim, d'autres touchés par des maladies chroniques ou les remèdes se font encore attendre comme le cancer, la protection des enfants, la promotion des droits de l'homme. Parmi les plus récurrents et les plus débattus, on retrouve la problématique des enfants de la rue à travers le monde qui, malgré les nombreuses conventions signées et ratifiées par bon nombre de pays continue de mobiliser de nombreuses interventions en vue de trouver des solutions à ce problème.

En effet, la rue en tant qu'espace public est devenue l'objet d'investissement, lieu de rencontre, de socialisation, de détente et actuellement elle est occupée par des milliers d'enfants, jeunes et adultes (Roy et Hurtubise, 2007 : 13). L'investissement de la rue par ces personnes est sous le regard de la société. Cette situation fait émerger une situation de peur chez de nombreuses personnes tant par l'occupation prolongée de l'espace que par leur manière de se l'approprier (Brannigan et Caputo, 1993).

En effet, des milliers d'enfants à travers le monde vivent dans un vide social et affectif, livrés à eux-mêmes sans le support de leur famille (Vélis, 1993). Ils vivent de petits boulots, de la mendicité et de toutes autres activités pouvant leur rapporter un peu d'argent. Le manque d'hygiène, la consommation de la drogue, les maladies sexuellement transmissibles reflètent les conditions de vie de ces enfants.

La situation des enfants se trouvant dans les rues mobilise beaucoup d'acteurs sociaux tant sur le plan local qu'international. Des Organisations internationales, des associations caritatives, des ONG s'engagent auprès d'eux. Ces institutions entreprennent diverses actions afin de répondre

aux besoins les plus urgents de ces enfants comme : manger, dormir, rester en santé, se vêtir, être protégé des intempéries et des actes de violence. (UNESCO, 1995).

En Haïti, depuis quelques années, de nombreux enfants surgissent dans les rues de la capitale, ils sont à la recherche de moyens de subsistance. Les conditions socio-économiques difficiles de nombreuses familles contraignent de nombreux enfants à errer dans les rues de Port-au-Prince. En effet, le phénomène devient de plus en plus visible vers les années 1986. Cette date marque l'effondrement du régime dictatorial des Duvalier après plus de vingt-neuf ans au pouvoir (Lubin, 2007 ; Renois. 2007). Par ailleurs, vers les années 90, le nombre d'institutions œuvrant dans le domaine augmente (Lubin, 2007).

Si le problème existe depuis longtemps, il était traité sous l'angle de la délinquance comme en témoigne les mesures prises pour y faire face. En effet, en 1938, la première école nationale de rééducation pour enfance délinquante est ouverte. Elle est alors confiée à un prêtre dont le mandat a été de rééduquer les enfants et les jeunes délinquants.

Quelques années plus tard soit vers les années 60, l'institut Interaméricain pour l'enfant se voit confier le mandat de contrôler le problème de la délinquance juvénile dans le pays (Augustin, 1972). À cela s'ajoute l'institut connu sous le nom de « centre d'accueil et de rééducation ». Cette institution avait pour mission d'intervenir auprès des enfants en conflit avec la loi et ceux vivant dans les rues. Ce centre est fermé avec le départ de Jean Claude Duvalier, le 7 février 1986.

Par ailleurs, au même moment, on assiste à la disparition de la police sociale, cette structure faisant partie de l'Institut du Bien-Être Social et de Recherche (IBESR) qui avait pour mission de détecter toutes formes de délinquance chez les enfants.

Ce détour historique témoigne de la superposition constante de la prise en charge des enfants jugés délinquants et ceux se trouvant en situation d'enfants des rues. Ce constat est similaire dans d'autres pays (Abric et Campos, 1996, Balaam, 1997, Pérez López, 2009). Par ailleurs, Joyal (2000) a fait ressortir que le développement des institutions de prise en charge des jeunes en difficulté a toujours associé les jeunes délinquants aux jeunes en protection tout comme aux jeunes vagabonds.

Notre étude porte sur la problématique des enfants de la rue à Port-au-Prince. L'étude cherche à appréhender les représentations que les intervenants se font de ce phénomène et les stratégies d'intervention des institutions de prise en charge qui en découlent.

Ainsi, le mémoire est divisé en trois grands chapitres. Le premier chapitre présente l'état des connaissances sur la question des enfants en situation de rues ainsi que les pratiques d'intervention, l'ampleur du phénomène dans le monde et en Haïti en particulier, la situation sociodémographique des familles pauvres en Haïti et, enfin, la question de recherche et les objectifs poursuivis.

Le deuxième chapitre est consacré à la présentation de la théorie des représentations sociales laquelle sert de cadre de référence au phénomène des enfants de la rue pour l'analyse des données et la présentation de la méthodologie utilisée pour recueillir les données afin d'atteindre les objectifs de la recherche.

Le troisième chapitre porte sur la présentation et l'analyse des données que nous avons recueillies. L'analyse des données se fait en deux parties : la première présente l'analyse des représentations des enfants de la rue que s'en font les intervenants. La deuxième partie est consacrée aux stratégies mises en œuvre par les institutions pour intervenir auprès de ces enfants. Enfin, suivront la conclusion du mémoire et les annexes. Dans les annexes, on trouvera la grille d'entrevue servant à recueillir les informations ainsi que le formulaire de consentement que nous avons utilisé.

## Chapitre I : La problématique des enfants de la rue

## **1. Le phénomène des enfants des rues et les pratiques d'intervention à leur endroit**

La problématique des enfants de la rue est un phénomène mondial. Ce phénomène est présent dans les pays industrialisés ainsi que dans ceux en voie de développement. De nombreux enfants occupent des espaces publics de manière partielle ou totale à la recherche des moyens de survie. Ainsi, les espaces publics deviennent des lieux de vie et de survie pour des milliers d'enfants. Face à la présence de plus en plus visible des enfants dans les rues, de nombreux chercheurs, organismes d'aides, organisations non gouvernementales (ONG) ainsi que les États s'intéressent non seulement aux problèmes qu'ils rencontrent dans la rue mais également aux moyens de les sortir de là.

Bien que ce phénomène soit considéré comme mondial, il ne présente pas toujours les mêmes particularités au plan local. De nombreux auteurs ont ainsi cherché à saisir localement ou globalement la situation des enfants des rues tant pour en saisir l'ampleur et les causes que pour comprendre l'expérience de la rue. Cependant, avant d'évoquer ces études, il importe de revenir sur la définition du phénomène puis sur ces représentations.

### **1.1. Les enjeux de la définition des enfants de la rue**

Le phénomène des enfants de la rue est très complexe et difficile à définir. Étant donné qu'ils ne forment pas une catégorie homogène, les auteurs utilisent pour parler d'eux différentes appellations.

Dans une entrevue accordée par Lucchini à Parazelli et Poirier en 2000, il a fait ressortir qu'il existe un panaché de définitions à propos des jeunes de la rue qui varient selon le pays, le contexte et la vision des gens. Ainsi, aux États-Unis, on parle tantôt de « Homeless youth », qui signifie jeunes sans abri de moins de 18 ans vivant dans les rues avec l'aide sociale ; les « runaway » jeunes fugueurs qui a un foyer, mais se retrouve pour une nuit dans la rue sans la permission de ses parents ou ses tuteurs légaux et les « throwaway » des jeunes qui sont contraints de laisser leur domicile pour aller vivre dans la rue (encyclopedia of social problems vol 1, 2008 : 449-453 et vol 2 : 793-794 ; dictionary of social work, 2010). Tandis que l'« encyclopedia of homelessness » (vol 2, 2004) parle de « street youth », qui désigne les enfants ou jeunes de la rue. Dans d'autres cas, on fait référence également à l'itinérance. Ainsi, dans une revue de littérature sur les sans-abri aux États-Unis et au Canada, Wright et Rubin

(1998) cités par Parazelli (2000) parlent des jeunes adolescents itinérants. Dans ce sens, on comprend pourquoi Lucchini nous dit que toutes les statistiques avancées sont dépourvues de sens et de fiabilité (Parazelli, 2000).

Plus globalement lorsqu'il est question d'enfants de la rue dans les pays en voie de développement, les études évoquent différentes catégories telles que les suivantes.

### **1.1.1. Les enfants « dans la rue »**

Les enfants dans la rue vivent et travaillent dans la rue, mais ils ont des rapports avec leur famille. Ces enfants passent la majeure partie de leur temps dans la rue, mais le soir, ils dorment chez leurs parents. Ils représentent un complément de ressources pour la famille. Il existe d'autres enfants qui passent plusieurs jours dans la rue, mais à un moment donné, ils effectuent des visites dans leur famille. Ces enfants gardent des relations faibles, et plus ou moins régulières avec leurs parents. Souvent, ils font des va-et-vient entre la rue et la maison (foyer familial) et/ou les institutions de prise en charge tout en gardant une relation avec les établissements scolaires (Grégoire, 1995 ; Tercier, 2003). Ils gardent leur identité propre, culturelle et affective (Grégoire, 1995 :46). Tessier (1995) a bien expliqué cette situation dans laquelle de nombreux enfants occupent de manière temporaire l'espace public.

Nombre d'enfants passent une certaine partie de leur temps au sein de cet espace public, sans pour autant perdre accès à un espace privé. L'objectif de leur présence dans l'espace public est alors le plus souvent économique mais leurs interactions avec les enfants totalement marginalisés sont multiples. (Tessier, 1995 : 25).

Étant donné que cette catégorie est en interaction constante avec les autres qui y vivent totalement, certains d'entre eux peuvent décider du jour au lendemain de ne plus voir leurs parents. Donc, leur statut change et ils deviennent à ce moment des « enfants de la rue » (Lucchini, 1998).

### **1.1.2. Les enfants « de la rue »**

Les enfants de la rue vivent en totale rupture avec leur famille. Ils sont considérés comme des enfants abandonnés ayant perdu tout contact familial et la société a perdu tout contrôle sur eux également. Cette catégorie paraît beaucoup plus vulnérable que les autres, parce qu'ils dépendent

d'eux-mêmes et c'est à eux seuls qu'il revient d'assurer leur propre socialisation. En ce sens, l'UNICEF cité par Agnelli (1986) les a définis comme des enfants livrés à eux-mêmes, qui passent la majorité de leur temps à chercher des moyens d'existence et de survie. Pour ces enfants, la rue devient leur seule et unique source de survie. Dans cet espace qui est la rue, ils dorment, travaillent, mangent et développent également des stratégies de défense et de survie. À ce moment, la rue remplace le foyer familial et est devenue le lieu de leur développement personnel et social. Dans ces études, les enfants de la rue sont définis en fonction de leur relation avec un adulte et leurs conditions de vie en permanence dans la rue.

Grégoire (1995) propose une définition pour cette catégorie d'enfant qui, d'après lui, devrait non seulement faire l'objet des débats, mais également orienter les interventions. Pour lui, un enfant de la rue « c'est un enfant qui n'est plus aimé » (Grégoire, 1995 : 46-47).

### **1.1.3. Les enfants « des rues »**

Les enfants des rues sont considérés comme des personnes mineures sans domicile fixe ou ayant un domicile, mais travaillant dans les rues dans un cadre informel. Ce lieu peut être un foyer d'accueil ou la rue en tant que telle, mais à ce moment ces enfants ne sont pas seuls, ils sont accompagnés de leurs parents (Tercier, 2003 :47 ; Palazzolo ; Bedwani et Tassiba, 2008 : p12). Cette catégorisation se fait en fonction de deux dimensions comme l'a souligné Stoecklin (2000 : p 35-37) à savoir la présence des enfants dans les rues et les contacts familiaux. Toujours selon l'auteur, ces dimensions paraissent normatives et ne laissent pas saisir vraiment la réalité qui sous-tend les conditions de vies des enfants de la rue. C'est en ce sens que Childsrigh avance que :

Les définitions catégorisantes, telles que « enfants de la rue », « enfants dans la rue », sont stigmatisantes, discriminantes et surtout elles ne tiennent pas compte de la perception subjective de l'enfant. Elles trahissent d'emblée le fait qu'elles émanent d'une attitude de non-écoute, dans laquelle l'association de l'enfant à un espace perçu comme problématique et négatif empêche cet enfant d'être un sujet : ces définitions « objectives » réduisent l'enfant à un objet sur lequel on va intervenir selon des modalités définies en-dehors de son propre avis. (Childsrigh, 2008 : 5).

Pour cet organisme, il est préférable de parler d'« enfants en situation de rue » qui, d'après cet organisme, est moins stigmatisant et de plus, permet de saisir la dimension subjective de la

question. En ce sens, cette définition devrait nous permettre de comprendre le sens de la rue pour l'enfant. Ainsi, l'organisme avance ce qui suit pour mieux comprendre pourquoi on devrait utiliser le thème « enfants en situation de rue » qui selon l'organisme paraît moins stigmatisant.

La définition « enfants en situations de rue » est subjective au sens qu'elle implique de découvrir le sens que le sujet (l'enfant) donne à la rue. Lorsque la rue est pour lui une préoccupation majeure, on peut dire que l'enfant est en situation de rue. Pour cela, il faut d'abord évidemment passer par l'écoute de l'enfant. La préoccupation de l'enfant doit être entendue. Ce n'est qu'ainsi que l'on peut conclure au fait que la rue est, ou non, une considération majeure pour tel ou tel enfant. Cela se laisse déduire de divers aspects de l'expérience de l'enfant : activités, motivation, identité, relations, etc. Lorsque ces aspects gravitent autour de l'espace-rue on peut donc dire que la rue est devenue une référence majeure pour l'enfant. (Childsright, 2008: 5)

En ce sens, Wangre et Maiga (2008) disent que la situation de rue devrait englober d'une part les contextes et l'individu. Cela veut dire les contraintes, les difficultés rencontrées par les enfants et les stratégies mises en place pour s'en sortir. C'est dans cette optique que Lucchini (1996 : 134-158 ; 1998 : 350-356) a proposé de comprendre et de définir le phénomène par « le système enfant-rue » comportant neuf dimensions qui interagissent entre elles, chacune de ces dimensions permettant de saisir un aspect de la réalité des enfants de la rue. En premier lieu, on trouve la dimension temporelle et spatiale qui concerne le départ progressif de l'enfant puisque selon Lucchini, le départ de l'enfant n'est pas une action spontanée. La deuxième dimension concerne les territoires occupés par les enfants. Ces derniers étant mobiles et de ce fait, ils occupent les espaces de manière temporaire. La troisième dimension, c'est l'opposition du monde de la rue et celle de la famille. À travers cette dimension l'enfant valorise soit la famille ou la rue. Quand l'un ou l'autre est valorisé, l'autre est considéré comme un lieu de transit pour l'enfant. Dans ce cas, c'est la question de la sous-culture de la rue. Cependant, tous les enfants ne s'identifient pas tous de la même manière avec cette sous-culture, puisque les causes les amenant dans la rue sont différentes et la manière dont ils vont se comporter seront aussi différentes. La quatrième dimension concerne les formes de socialisation puisque les enfants se regroupent en bande et ils vont entreprendre diverses activités pouvant assurer leur survie, ce qui constitue la cinquième dimension. À l'intérieur de ces bandes, il existe un ensemble de règles, de conflits, de liens de solidarité que les enfants sont tenus de respecter. C'est ce qui caractérise la sixième dimension

que l'auteur appelle la socialisation de la sous culture. La septième dimension concerne la question identitaire des enfants. En ce sens, un ensemble d'éléments ont été énumérés qui constituent le système identitaire de l'enfant et les plus significatives sont les références (de lieux, de groupe, de catégorie, de personnes) et l'image de soi. L'aspect motivationnel qui est la huitième dimension renvoie à la manière dont la rue est perçue par les enfants eux-mêmes. Car la rue constitue un moyen de résoudre les problèmes qu'ils rencontrent. Enfin la dernière et neuvième dimension concerne la question du genre. En fait, les garçons et les filles ne sont pas considérés de la même manière dans les rues et les activités menées sont également différentes.

Pourtant, au-delà de l'enjeu définitionnel du phénomène, ce sont les représentations sociales qu'on en fait qui caractérise davantage les enjeux vécus par les enfants des rues.

## **1.2. Les représentations sociales des enfants de la rue**

Les représentations sociales entourant la problématique des enfants de la rue sont fondées sur une double perception : victime et délinquant (Lucchini, 1998 ; Parazelli, 2002 :13 ; Pérez López, 2009 : 93 ; encyclopedia of social problems vol 1, 2008 : 449-453 et vol 2 : 793-794). Cette double perception donne lieu à un ensemble d'interprétation sur la réalité quotidienne de ces enfants. La première présente l'enfant comme une victime innocente qu'il faut secourir. L'enfant étant une victime des conditions socio-économiques (Lucchini, 1993), il manque d'éducation formelle et informelle. La rue est un espace dangereux pour les enfants, parce qu'il existe beaucoup de violences (violence entre les enfants et les adultes contre les enfants), c'est un espace hors norme pour les enfants selon la société. Dans la rue, ils sont sans protection face à la violence et l'exploitation exercées par certains adultes (Agnelli, 1986). Cette exploitation se fait à différents niveaux : non seulement ils sont sous-payés pour des services rendus, mais en même temps ils sont victimes d'escroqueries, d'abus physique et de surcharge de travail. Le soir, ils dorment sur les trottoirs, les quais, sous les ponts et dans les métros. Il faut dire que ces images sont véhiculées en grande partie par les Organisations Internationales, les institutions de prise en charge, les médias et certains professionnels des sciences humaines (Pérez López, 2009 :93-101).

La seconde perception voit l'enfant comme un délinquant. Avec la division de l'espace entre le public et le privé, la présence des personnes sans logis vivant dans les espaces publics est perçue de manière négative, cela veut dire en termes de dangerosité. Dans le cas des enfants et jeunes de

la rue à Montréal, cette dangerosité se traduit par un environnement jugé comme « malsain », aux comportements à risque élevé ou aux nuisances publiques (Parazelli, 2002 : 29). Tandis que Brannigan et Caputo (1993) dans une étude sur les fugueurs et les jeunes de la rue au Canada a montré que cette perception ou cette construction de la dangerosité de la rue sur les enfants ou jeunes se traduisent par leur présence, leur comportement ainsi que leur tenue vestimentaire :

L'idée d'exercer un contrôle sur les jeunes découle d'abord et avant tout de la crainte que les jeunes « dans la rue » inspirent à nombre de gens. C'est particulièrement le cas lorsque le comportement, la tenue vestimentaire ou le langage des jeunes est gênant, déplaisant, choquant ou menaçant. (P : 85)

Selon Rivard (2004), les enfants qui sont perçus comme des délinquants se voient attribuer des capacités d'adulte et les mêmes responsabilités que ce dernier. C'est ainsi que leur présence suscite des menaces constantes pour le reste de la population qui doit s'en protéger. Brannigan et Caputo (1993 :85) l'ont très bien expliqué « s'ils courent les rues, manifestement laissés à eux-mêmes, ils pourraient commettre des actes violents, s'en prendre à d'honnêtes citoyens ou avoir des comportements répréhensibles ». Pour Jarvis (2008 : 3), les enfants de la rue sont classés comme des délinquants puisqu'ils ne suivent pas les processus de socialisation qui sont définis de façon normative par la société. En effet, ces derniers étant considérés comme des êtres immatures devant suivre le processus de socialisation normal comme « avoir une famille, fréquenter une école... ». En ce sens, la place des enfants se trouve dans une famille et ainsi ils devraient être sous l'autorité d'un adulte. Donc, ceux qui ne suivent pas ce processus jugé « normal » sont étiquetés de déviant. Cela fait en sorte de pousser les autorités à criminaliser les pratiques et les comportements des enfants et jeunes de la rue comme l'a fait remarquer Bellot (2002). En effet, le dictionnaire du travail social (dictionary of social work, 2010 : 3), avance que c'est la loi qui définit les enfants de la rue comme des délinquants. En effet, tout enfant ou personne vivant en dehors des espaces non conventionnels définis par la société sera jugé d'être asocial et de délinquant.

Comme nous venons de le voir, le phénomène des enfants de la rue forme un monde assez disparate. Ainsi les raisons qui les amènent dans les rues sont également diversifiées.

### **1.3. Les raisons qui poussent les jeunes à la rue**

Pour expliquer l'arrivée des enfants dans les rues, les auteurs avancent un ensemble de facteurs tant sur le plan sociologique que psychologique. Ainsi, les multiples problèmes auxquels font face les familles dans les pays en voie de développement, comme dans les pays riches, mais dans une moindre mesure, obligent certaines d'entre elles à abandonner leurs enfants. Cet acte peut être lié à trois facteurs selon Barudy (2007 : 1) biologique (caractérisé par un trouble de l'attachement); 2) culturel (problème de transmission des valeurs) et 3) socio-économique (absence de ressources pour répondre aux besoins des enfants). Ces facteurs sont liés et inter-reliés, ils ont leur racine dans la pauvreté et l'exclusion que connaissent certaines familles dans les pays industrialisés. Ces facteurs seuls ou combinés peuvent conduire au phénomène des enfants de la rue.

De son côté, Tercier (2003) rapporte que les causes les plus retenues par les organisations humanitaires pour comprendre ce phénomène dans les pays pauvres sont : les guerres, l'industrialisation, la croissance démographique démesurée et la destruction des liens familiaux. Ainsi, les enfants sont de plus en plus livrés à eux-mêmes et ces situations compromettent leur éducation de base et leur socialisation primaire. Certaines familles faisant face à des situations de grande précarité n'ont pas les moyens de nourrir et de répondre aux besoins de leurs enfants, victimes d'un système socio-économique inégalitaire. N'ayant plus de repères, ces enfants se réfugient dans la rue en quête de moyens de subsistance (Tercier, 2003).

Pour Gilbert (2004), parmi les causes les plus mentionnées du phénomène des jeunes de la rue au Québec, on retrouve l'abandon pur et simple du jeune par sa famille. Cet abandon peut se faire sous différentes formes; négligence, maltraitance et abandon volontaire. La dernière forme peut être constituée par un rejet de l'enfant, pour toutes sortes de raison allant de la mère abandonnée par le père de l'enfant et faisant face à des difficultés socio financières aux parents toxicomanes et dangereux pour l'enfant. Ces enfants ont souvent connu la violence depuis leur plus jeune âge. Cela contribuerait à augmenter leur vulnérabilité sur le plan social.

Pour l'UNESCO (1999), les causes les plus couramment retenues pour comprendre l'arrivée des enfants des pays en voie de développement dans la rue sont au nombre de six : 1) l'urbanisation rapide et mal maîtrisée ; 2) L'explosion démographique ; 3) la désintégration de la famille ; 4) le chômage et l'insuffisance de revenus ; 5) la carence des systèmes formels d'éducation entraînant des échecs, abandons ou rejets scolaires et 6) l'insuffisance ou le manque d'institutions de prises en charge des enfants abandonné par l'école.

Les raisons qui poussent les enfants à vivre temporairement ou de manière permanente dans les rues sont donc nombreuses. Mais, beaucoup d'auteurs et d'organismes d'aide humanitaire avancent qu'ils sont les victimes de l'aliénation et de l'exclusion systématique dans les pays industrialisés, tandis que dans les pays en voie de développement, ils seraient le reflet de la désorganisation familiale, de la pauvreté, de l'exode rural et de divers problèmes sociaux liés à l'organisation de la société capitaliste (Agnelli, 1986 ; Combier, 1994 ; Wangre et Maiga, 2008 ; <http://portailenfantsdesrues.org/>).

Lucchini (1993 : 9-11), avance l'existence de différents facteurs à différents niveaux pour expliquer la présence des enfants de la rue. Ces facteurs macro, méso et micro systémiques sont liés et témoignent de la complexité du phénomène. Ces facteurs concernent des éléments internes et externes aux enfants. Les éléments externes aux enfants concernent les endettements, le manque d'intégration de l'État dans le domaine social des pays en voie de développement ainsi que les multiples causes citées par Agnelli et certaines organisations de prises en charge. Les facteurs internes concernent beaucoup plus les représentations et les causes qui influencent l'enfant à partir de chez lui.

Les auteurs avancent diverses causes, pour expliquer l'arrivée des enfants dans les rues. Combien sont-ils ?

#### **1.4. L'ampleur du phénomène dans différents pays**

La problématique des enfants de la rue est un phénomène mondial. Selon certains auteurs (Vélis, 1993 ; Combier, 1994), d'un continent à l'autre, c'est toujours la détresse de millions d'enfants condamnés à vivre et à survivre dans les rues.

Certaines études réalisées sur cette problématique témoignent de la gravité de la situation. Vers les années 90, l'UNICEF les a estimés à dix millions dans les pays industrialisés et à soixante-quinze millions dans ceux en voie de développement. Un peu plus tard, selon l'ONU et l'UNICEF, leur nombre est estimé à 100 millions dans le monde (UNICEF, 2011), dont la moitié se trouve sur le continent Sud américain, vingt-cinq à trente millions en Asie et autant en Afrique et en Europe (Wangre et Maiga, 2008 :19). Selon l'organisation Childsrigh (2008), il n'existe pas de recensement fiable au sujet de cette problématique, bien que les estimations faites par l'UNICEF proviennent de certaines organisations locales.

Par ailleurs, dans certains pays on tente des estimations. Par exemple, à Manille le nombre des enfants de la rue était estimé à plus de 60,000 dans les années 80 (Dallais et Fischer, 1989), tandis qu'à New-York à plus de 20000 (Combiér, 1994) et à Alexandrie à 250,000 au début de ce siècle (Palazzolo, Bedwani et Tassiba, 2008).

En effet, la présence des enfants dans les rues est très visible mais, les quantifier pose d'énormes défis aux auteurs, et aux organismes intervenants sur la problématique. Indéniablement, ces enfants connaissent des conditions de vie difficile et selon UNICEF (2011), sont âgés entre 5 et 18 ans dans les rues du monde. La question se pose à savoir comment vivent-ils dans les rues ?

## **1.5. La vie de rue**

Les enfants qui ont abandonné leur foyer vont élaborer un ensemble de stratégies leur permettant de survivre dans les rues. C'est ainsi que certains auteurs ont aussi cherché à comprendre la vie de rue à la fois comme une sous culture mais aussi en documentant les stratégies de survie qu'ils utilisent pour vivre et survivre dans les rues.

### **1.5.1. L'idée de la sous-culture de rue**

Une fois à la rue, en Haïti et un peu partout dans le monde, les enfants développent un ensemble de stratégies pouvant assurer leur survie et assurer leur bien-être. Ces stratégies, entre autres, représentent pour certains une sous-culture en réponse à leur rejet dans la société (Lucchini, 1993 :58-59). Pour d'autres, cette sous-culture est une organisation qui a ses règles, ses principes, ses codes, et son langage que ses membres doivent respecter (Maricel, 1995 ; Lubin, 2007 ; Pierre-Noël, 2007). Cependant, la classe dominante et ses organes de communication

(médias, éducation et codes juridiques ...) associent la rue à un espace dangereux, puisque la culture développée par les enfants de la rue est perçue comme étant contraire à leurs valeurs et idéaux et est associée à quelque chose de mauvais. En ce sens, les enfants qui se trouvent dans les rues deviennent un « problème social », et de ce fait, il doit être éradiqué (Stoecklin, 2000 : 36-37).

### **1.5.2. Les stratégies de survie**

Les enfants de la rue ne constituent pas un groupe homogène. Chacun utilise la rue différemment pour la satisfaction de ses besoins selon les opportunités. Les enfants de la rue utilisent différentes stratégies pour assurer leur survie. Ces stratégies varient selon le groupe et l'âge des enfants. Un peu partout, les plus jeunes enfants mendient aux passants parce qu'ils font pitié et suscitent la générosité des gens plus facilement. D'autres adolescents utilisent d'autres stratégies comme la vente de certains objets, le cirage des chaussures, le lavage des pare-brises des voitures et rendent des services aux marchands ambulants et aux restaurants (Agnelli, 1986 :39 ; Wangre et Maiga, 2008 ; 88-90). Ces enfants utilisent le secteur informel pour trouver les ressources économiques nécessaires à leur survie quotidienne. Cependant, certains d'entre eux utilisent le vol et la prostitution comme moyen de subsistance. Ces stratégies entrent dans leur lutte pour la survie (Lucchini, 1993 :58-59 ; Maricel, 1995 :44).

Par ailleurs, les enfants de la rue n'utilisent pas seulement les ressources économiques pour assurer leur survie, mais également des stratégies symboliques et sociales (Lucchini, 1993). Pour Lucchini (1993 :58-59), ces stratégies peuvent être les plus importantes pour le bien-être et l'image que l'enfant se fait de lui (image de soi) et de la rue. De plus, l'enfant de la rue utilise la rue de façon rationnelle et non comme une victime sans défense comme certaines institutions de prises en charge le font croire (Agnelli, 1986). Ils savent comment se protéger des contraintes de la rue comme les répressions policières et comment planifier certains vols, par exemple (Lucchini, 1993 ; Maricel, 1995). Donc, les enfants de la rue sont de véritables acteurs sociaux qui peuvent faire des choix rationnels, créer des opportunités et exploiter les occasions (Lucchini, 1993 : 58).

Ainsi, certains enfants n'utilisent pas la rue comme un moyen pour la recherche des opportunités économiques seulement, mais également comme un espace identitaire (Lucchini, 1993 ; Maricel,

1995 ; Parazelli, 2002). En ce sens, la rue devient un espace de socialisation et identitaire pour de nombreux enfants. Donc, la rue représente ce que certains auteurs appellent une sous-culture ou une organisation sociale ayant des règles, des principes et des langages.

Pour certains auteurs (Lucchini, 1993 et 1996 ; Maricel, 1995 ; Stoecklin, 2000) toute institution souhaitant intervenir auprès des enfants de la rue devraient tenir compte des compétences acquises par les enfants dans les rues. Qu'en est-il dans la réalité ? Quelles sont les réponses apportées à ce phénomène ?

## **2. les réponses sociales face au phénomène**

Pour répondre à ce phénomène devenu le plus souvent un problème social de nombreuses agences nationales et internationales cherchent les meilleurs moyens de sortir ces enfants de la rue. Selon certains auteurs, les interventions réalisées auprès des enfants de la rue sont guidées par la représentation que les institutions, les professionnels et autres acteurs sociaux se font du phénomène. Ainsi quelles sont les structures qui interviennent dans la problématique des enfants de la rue ? Quels sont les modèles et les stratégies d'intervention mis en place par ces structures ?

### **2.1. Les structures de prise en charge**

Face à la présence de plus en plus visible des enfants dans les rues et à l'indifférence de la société à leur égard, certains gouvernements n'arrivent pas ou arrivent mal à prendre en charge ces jeunes dans leurs politiques sociales comme c'est le cas dans certains pays en voie de développement. Ces derniers ne démontrent pas toujours de la volonté à résoudre les grands problèmes sociaux et à cela s'ajoute le manque de ressources (Tessier, 1995 :12). Dans un tel cas de figure, les organismes d'aide, les organismes internationaux (OI), les institutions de prises en charge et les Organisations Non Gouvernementales (ONG) ont le champ libre pour pouvoir intervenir auprès des enfants en difficulté.

Avec l'adoption de la Convention Internationale des Droits de l'Enfance (CIDE), on reconnaît l'importance de la coopération internationale pour l'amélioration des conditions de vie des enfants dans tous les pays, en particulier ceux en voie de développement. À ce moment, un ensemble d'ONG et d'Organisations Internationales (OI) intéressées par la problématique des enfants de la rue dans le monde et en particulier dans les pays en voie de développement, mettent

sur pied un ensemble de programmes visant la réinsertion des enfants de la rue dans la société. Ces programmes s'étendent à différents niveaux et champs de compétence. Pour réaliser ces programmes, certaines ONG et les OI (tels que l'UNICEF, L'UNESCO, FAO, OMS, OIT) interviennent directement ou indirectement auprès des enfants de la rue ou des jeunes de la rue selon les façons suivantes (Rivard, 2004) :

- 1) De manière directe, les OI interviennent sur le terrain en apportant leur aide aux enfants par le biais de leurs agents.
- 2) De manière indirecte, les OI se constituent en bailleur de fonds et financent des petits projets au niveau des ONG locales et à travers certains orphelinats. Par exemple le «programme d'éducation des enfants en situation difficile» financé par l'UNESCO au Tchad (UNESCO, 1995).

Ces organismes spécialisés de l'ONU sont traversés par des principes de paix et d'universalité (Rivard, 2007 :75). Ces organismes interviennent dans différents domaines tels que : l'éducation et la culture (UNESCO), la santé (OMS) et la protection des enfants (UNICEF).

Selon Tessier (1995), quel que soit le contexte dans lequel les interventions sont réalisées, différentes analyses du phénomène s'affrontent et en découle différentes formes de réponse sociale à ce problème comme de la répression policière, l'apprentissage professionnel, le réinvestissement social de la rue où les éducateurs investissent les rues et forment des écoles de rue pour les enfants de la rue, la réinsertion familiale, la réinsertion sociale, l'autonomisation et responsabilisation par l'éducation et l'emploi, etc. (Tessier, 1995 :12 ; Lucchini, 1998 : 264-266 ; Rivard, 2004). Cependant, toutes ces interventions ont une idéologie sous-jacente suivant la représentation sociale que les institutions et les autorités se font de l'enfant de la rue (Lucchini, 1998 ; Parazelli, 2002 ; Pérez López, 2009).

## **2.2 Les différents modèles et stratégies d'interventions auprès des enfants de la rue dans le monde**

De nos jours, le phénomène des enfants de la rue constitue un problème dans toutes les sociétés. Face à ce problème majeur, chaque pays selon ses moyens et sa vision de l'enfance adopte un ensemble de moyens et de stratégies pour trouver des solutions appropriées. Cette volonté de trouver une solution à ce fléau est renforcée par des standards internationaux, qui font de l'enfant

un sujet de droit. En tant que sujet de droit, celui-ci doit être protégé et vivre dans un milieu sécurisant, qu'il soit dans sa famille ou dans un milieu de substitution. D'où la nécessité de les prendre en charge. C'est ainsi que, un peu partout, l'État, les ONG, les Organismes Internationaux (OI) et les institutions de prises en charge construisent des programmes d'interventions ayant pour but d'extirper les enfants de la rue. Elles visent leur réinsertion sociale que ce soit par l'éducation formelle et non formelle, la réintégration dans la famille, l'emploi, la prévention, l'accès à l'autonomie.

À travers le monde, les institutions de prises en charge utilisent différents modèles d'interventions pour sortir les enfants de la rue. Autrefois, les institutions de prises en charge utilisaient l'internat ou l'enfermement comme moyens d'interventions auprès des enfants de la rue (Maricel, 1995). Cette forme d'intervention était réalisée par les congrégations religieuses qui existaient depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et avaient pour mission de recueillir les enfants abandonnés, les mendiants, les vieillards, les infirmes ainsi que les malades (Joyal, 2000: 21). De nos jours, les institutions de prises en charge continuent de recevoir les enfants abandonnés ou d'autres catégories d'enfants ayant des difficultés. Ces institutions offrent de la nourriture, des vêtements, des soins médicaux, une éducation et un toit aux enfants. L'objectif de cette intervention était de secourir une victime innocente, d'une part et de protéger la société contre les enfants qui étaient considérés comme des délinquants en devenir, d'autre part (Lucchini, 1993). En ce sens, les structures institutionnelles remplacent le foyer familial. Cependant, certains enfants préféreraient la rue à cette structure, qui est considérée comme une structure traditionnelle (Abrić et Campos, 2003), lourde (Osako, 2007) et rigide (UNESCO, 1995 ; 46). Cette forme d'intervention est considérée comme une approche paternaliste basée sur la charité (Chiera, 1998 et Pérez López, 2009). Dans ce contexte, l'individu est le seul responsable de sa situation ou de son problème (Goyette, Bellot et Panet-Raymond, 2006). Dans ce cas de figure, l'intervention a pour but de faire adapter l'individu aux normes et aux exigences de la société et de lui faire changer ses habitudes (Pérez López, 2009 : 107).

Cette forme d'intervention ne semble pas donner les fruits escomptés puisque de nombreux enfants laissent les institutions pour retourner vivre dans les rues. Face à cet échec, d'autres types d'interventions font leur apparition comme l'intervention en milieu ouvert, naturel ou communautaire. Cette forme d'intervention qui est apparue vers la fin des années 80 consiste à

aller vers les enfants de la rue en lieu et place de faire venir ces derniers dans les institutions de prise en charge. Cette approche s'est basée sur la conscientisation et la sensibilisation par l'éducation formelle et non formelle (Rivard, 2004). Dans ce processus, les éducateurs viennent retrouver les enfants, les écouter et les éduquer, sans toutefois les forcer à intégrer une institution. Cette forme d'intervention serait centrée sur le jeune/enfant et son environnement social. Dans ce contexte, il ne s'agit pas de faire adapter la personne à son milieu seulement, mais également adapter l'environnement au besoin de la personne (Goyette, Bellot et Panet-Raymond, 2006).

Cependant, certains pays ont adopté d'autres moyens pouvant sortir les enfants de la rue comme l'approche correctionnelle (Rivard, 2004) ou autoritaire (Pérez López, 2009). Dans cette approche, les enfants sont l'objet de répression et d'emprisonnement comme c'est le cas dans certains pays africains et de l'Amérique Latine. Selon Pérez López (2009 ; 107), cette intervention vise à protéger l'individu ainsi que la société, tout en corrigeant son comportement en vue de le réintégrer socialement. Dans certains pays, les enfants sont considérés comme des délinquants (Chiera, 1998), donc des criminels en devenir et en tant que tel, ils sont surveillés et dirigés vers des structures rigides comme les centres de réhabilitation (centre carcéral) pour enfants de la rue ou les jeunes "délinquants" (Balaam, 1997) comme c'est le cas au Brésil et au Cameroun. En ce sens, en Haïti dans la structure de l'IBESR, il y a ce qu'on appelle la police juvénile qui consistait à réprimer tous les enfants se trouvant dans les rues à des heures particulières comme les heures de classe et après 6h du soir si l'enfant ne pouvait pas donner son adresse. Les hommes qui faisaient partie de ce groupe étaient connus sous le nom de « chalan » (Renois, 2007). Cependant, cette forme d'intervention n'existe plus puisque ces agents étaient liés au régime duvaliériste.

Il existe d'autres formes d'intervention visant la réhabilitation de l'individu. Dans cette approche, les programmes visent à inculquer aux enfants des notions sur les problèmes qu'ils vivent dans les rues au quotidien. Ces programmes visent aussi à faire changer le comportement des enfants que l'on juge inapproprié en leur inculquant des valeurs basées sur la confiance, le respect mutuel et la sincérité (Pérez López, 2009 : 111). Selon Rivard (2004), ce modèle puise son fondement dans l'approche humaniste prônée par les OI. Les programmes découlant de cette approche visent à agir sur les problèmes rencontrés par les enfants de la rue : l'éducation, la

réinsertion familiale, la drogue, ainsi de suite. Ainsi, certaines organisations internationales comme l'UNICEF et l'UNESCO prônent la réinsertion par l'éducation (formelle et non formelle). Après la conférence mondiale sur l'éducation en 1990, baptisée "conférence mondiale de Jomtien", ou l'UNESCO et ses partenaires avaient reconnu que l'éducation est fondamentale, se doit d'être obligatoire et tous les enfants/adolescents doivent y avoir accès. Pour eux, c'est le seul moyen efficace pour arracher ces enfants à la misère et à l'ignorance, mais aussi pour lutter contre le phénomène des enfants de la rue à sa racine (UNESCO, 1995 ; 19). Afin d'atteindre ces objectifs, l'UNESCO finance un ensemble de petits projets dans des pays en voie de développement et les réalisant à travers des orphelinats, des ONG locales et des œuvres caritatives.

Comme le soulignent les OI, pour lutter contre le phénomène à sa racine il faut des méthodes et des programmes basés sur la prévention. C'est ainsi que, dans certains pays, l'approche dite préventive domine pour essayer de trouver des solutions à ce problème. Cette approche consiste à prendre des mesures préventives et à agir sur les causes structurelles en vue d'essayer d'y trouver des solutions durables. En ce sens, cette approche questionne les politiques sociales.

Le modèle participatif (Pérez López, 2009 ; 108) ou modèle émancipatoire (Parazelli, 2002 : 14-15) selon les auteurs, se différencie des autres modèles parce qu'il considère les enfants/jeunes de la rue comme étant des acteurs et de ce fait leurs opinions sur des sujets les concernant et leurs points de vue doivent être pris en considération. Dans ce processus, on considère que l'enfant/jeune a une capacité décisionnelle sur le processus de sa réhabilitation sociale. Cependant, il existe un autre modèle que Rivard (2004) considère comme une autre manière d'approcher et d'intervenir auprès de l'enfant/jeune, c'est ce que l'auteure a qualifié de « la renaissance » de « l'art d'intervention ». Ce modèle priorise l'art comme moyen d'intervention et est considéré comme une approche alternative.

### **2.2.1. Les stratégies d'interventions découlant de ces modèles d'interventions**

Selon Bellot (2001), il existe trois stratégies découlant de ces modèles d'interventions : éducative, répressive et thérapeutique.

1) La stratégie éducative vise à inculquer aux enfants ou aux jeunes de la rue des normes leur permettant de se socialiser dans le monde des adultes afin de leur permettre d'intégrer la société.

Cette intégration se fera par la rescolarisation, l'apprentissage d'un métier ou la réunification familiale (Tercier, 2003). Pour ce faire, les intervenants des institutions interviennent en bâtissant une relation de confiance avec les jeunes. Certains intervenants les orientent vers les ressources appropriées au niveau de la communauté afin de trouver les services disponibles. Dans ce cas, l'utilisation des pairs aidants et l'école de rue sont très sollicitées pour faciliter l'intégration et éventuellement, les sensibiliser pour qu'ils puissent laisser la rue (Parazelli, 2000). Ainsi, les intervenants représentent des figures d'autorité et des modèles qui doivent éduquer les jeunes que l'on considère comme ayant des manques (Schäppi, 2008).

2) La stratégie punitive : cette forme de stratégie est très utilisée au centre-ville de Montréal (Bellot, 2001) et au Mexique, par exemple (Pérez López, 2009). Dans le premier cas, elle se manifeste par la criminalisation de la présence et les pratiques exercées par les jeunes de la rue d'une part et d'autre part par le contrôle et la surveillance des lieux (Bellot, 2001). Dans le second, on considère les gens vivant dans les rues comme des vagabonds et les autorités prennent des lois visant à limiter leur présence. Selon Pérez López (2009), les enfants de la rue sont considérés comme des délinquants. Pour l'auteure, la stratégie punitive est utilisée dans la société mexicaine parce que les enfants de la rue sont perçus comme des perturbateurs de l'ordre public. En ce sens, ils sont des ennemis de la société, donc, cette stratégie est utilisée pour les contraindre de laisser la rue.

3) La stratégie thérapeutique est vue selon un angle médical voire biopsychosocial. Les jeunes de la rue sont souvent considérés comme des personnes à risques et susceptibles de développer un ensemble de problèmes sur le plan psychologique. Ainsi, cette stratégie va se réaliser selon Bellot (2001) par le renforcement des professionnels en santé qui vise à faire changer les pratiques jugées à risque chez les jeunes de la rue au centre-ville de Montréal. Tandis que pour Parazelli (2000), elle se réalisera par un suivi continu et individualisé (problèmes psychologiques, de santé, etc.) et des modifications de comportements et de l'acquisition de nouvelles habiletés. Tout comme les deux autres, cette stratégie se réalise dans une perspective d'appuyer les jeunes dans leur processus pour laisser la rue (Bellot, 2001).

### **2.2.2. Objectifs des interventions**

L'intervention sociale, selon Ulysse et Milien (1998), est un ensemble d'actions qui se réalisent auprès d'une personne, un groupe ou une population dans le but de résoudre ou de répondre à un ensemble de besoins d'une part et d'autre part dans le souci de normaliser une situation. Donc, pour ces auteurs, l'intervention sociale peut être vue comme la normalisation d'une situation. Divers auteurs essayent d'aborder ou de jeter un regard sur les objectifs des interventions auprès des enfants /jeunes de la rue. Pour certains auteurs (Fortier et Roy, 1996 ; Parazelli, 2000a et Bellot, 2000 ; 2001), les interventions réalisées auprès des jeunes/enfants de la rue visent la normalisation de leur comportement par un processus de socialisation jugé plus adéquat. Pour Bellot (2000), l'intervention vise à faire sortir les jeunes de la rue et les placer dans des espaces appropriés (école, famille, travail, institutions de prise en charge). En d'autres termes, les interventions réalisées auprès des jeunes sont conçues dans un souci de les faire changer de comportement, de les ramener dans des endroits construits et jugés appropriés pour eux par des adultes (Bellot, 2000, Fortier et Roy, 1996). Schäppi (2008) explique les raisons pour lesquelles les interventions visent la normalisation des comportements des enfants et jeunes ainsi :

La société est considérée comme ensemble de normes de conduite que l'individu doit intérioriser afin de mieux vivre en son sein. Dans ce sens, l'intervention a pour fonction la socialisation des individus à ces normes. L'individu inadapté et qui souffre serait celui ayant vécu une socialisation défectueuse, c'est-à-dire pour qui d'autres agencements institutionnels, tels la famille et/ou l'école n'ont pas joué positivement leur rôle de socialisation. Il pourra remédier à cela par un apprentissage ultérieur des normes. L'intervention permettrait ainsi aux jeunes d'avoir accès à d'autres normes de conduite, plus «adéquates». (P 114-115).

Après avoir dressé un portrait des études portant sur le phénomène des enfants des rues dans le monde et des modalités de prise en charge de ce dernier, il importe maintenant de caractériser la situation singulière d'Haïti.

### **3. Les enfants des rues en Haïti**

Aborder la question des enfants des rues en Haïti impose nécessairement de présenter le contexte dans lequel ce phénomène s'est développé, c'est-à-dire la situation sociale et démographique des familles ainsi que les réponses apportées par les acteurs sociaux.

#### **3.1. La situation sociale, politique et économique d'Haïti**

Haïti connaît une situation difficile sur le plan social, économique et politique. Durant tout le long du XIX<sup>e</sup> siècle et une partie du XX<sup>e</sup> siècle, l'économie haïtienne était assurée par la paysannerie (CAFA, 2003). Cette dernière offrait non seulement aux couches urbaines les moyens de subsistance, mais également permettait aux responsables étatiques de l'époque de trouver les moyens pour payer la dette de l'indépendance. De plus, les responsables étatiques ont prélevé environ 40 % de taxes sur la masse paysanne, mais ces fonds ne servaient pas à financer l'investissement au profit de cette classe sociale, seulement 8 % était retourné dans l'agriculture. Face à cette situation d'exploitation que connaît la paysannerie d'une part et l'incapacité d'une élite à prendre en charge et à valoriser cette économie d'autre part, elle se trouve de plus en plus appauvrie (Dewind et Kinley III, 1988 ; p25). Vers les années 1915, la destruction de l'espace économique s'accélère et il faut préciser que cette date correspond également à la première occupation américaine et qui se poursuit avec la dictature des Duvalier de 1957 à 1987.

L'exploitation de la masse paysanne impliquait aussi une forme de domination et d'aliénation agie par les milices communément appelées les tontons macoutes, les bras armés du gouvernement de Duvalier qui n'étaient pas rémunérés pour les services rendus. Ils avaient donc l'autorisation d'exploiter la masse paysanne comme bon leur semblait. Duvalier, pour étendre son pouvoir sur le territoire avait nommé des chefs de sections pour contrôler les zones. Ces derniers percevaient les impôts, délivraient des actes de naissances et de décès. Mais, en réalité c'étaient de véritables bourreaux pour la masse paysanne. Ils les exploitaient de diverses manières : d'abord, en réclamant une main-d'œuvre gratuite pour sarcler, semer et récolter les parcelles de terre de ces chefs de section. Ensuite ils exigeaient une partie de la récolte et enfin lors de la résolution des conflits ils en profitaient pour les exproprier. Ces formes d'abus opérés par les macoutes mènent finalement à un plus grand appauvrissement des paysans et à la ruine de plusieurs d'entre eux. Ainsi, ils sont nombreux à fuir les campagnes pour venir s'installer dans la capitale à la recherche d'un mieux-être. À cela s'ajoute, l'habitude développée par le dictateur Duvalier, pour la fête du 22 septembre de chaque année (1957-1970) de faire venir à Port-au-Prince des milliers de paysans sans penser aux moyens de retour dans leurs villes natales. Ceux qui ont de la famille à Port-au-Prince, se dirigent alors vers les bidonvilles déjà existants. Les autres, se dirigent vers les terrains vagues, où ils réussissent à se faire une petite place. Par conséquent, la problématique de la bidonvilisation de la région métropolitaine se renforce ajoutant un fléau supplémentaire sur un environnement déjà précaire et contribuant à

l'augmentation de la pauvreté (Paul, 2002). On ne s'étonnera pas de constater que ces lieux étaient dépourvus de tout en matière de protection et de services sociaux de base.

De plus, à partir des années 70, avec l'arrivée des premières industries de sous-traitance, Port-au-Prince connaît encore une vague migratoire grossissant encore plus les bidonvilles. La campagne qui est dépourvue de tous moyens, en termes d'infrastructures et des services sociaux de base, est délaissée par beaucoup de paysans, attirés par la soi-disant modernité existante à la capitale et par la recherche d'emploi pouvant améliorer leurs conditions de vie. Mais, ces industries ne peuvent pas contenir cet afflux de main-d'œuvre. À ce moment, le pays, et plus particulièrement la capitale, connaît un taux d'accroissement du chômage, d'insécurité, d'inflation et une augmentation du taux de la population. Anglade (2005), affirme que deux millions de bidonvillois sont privés d'eau, d'électricité, de routes, des écoles de qualité, des soins de santé... Que reste-t-il à ces millions de gens comme moyens de survie ?

Pour Doura (2001 :13) c'est l'apparition de l'économie informelle, une autre forme de travail qui se développe vers les années 70-80 par les gens les plus pauvres pour répondre aux manques d'emplois dans le secteur formel. Vers les années 80, elle occupait environ 75 % de l'emploi total du pays et 85 % à partir des années 90. Ces petits commerces pour la majorité d'entre eux ne peuvent pas répondre adéquatement aux besoins de toute une famille.

En ajout à cette dichotomie ville/campagne (connu le plus souvent sous le vocable la ville et en dehors), le pays fait face à une inégalité sociale puisque 4 % de la population détient près de 65 % de la richesse nationale tandis que plus de 80 % de la population vit en dessous du seuil de la pauvreté (Clerjuste, 2005 ; p21). Une situation qui a existé après 1804 et qui aujourd'hui paraît plus criante. Après le départ de Jean-Claude Duvalier (Baby Doc) fils et successeur de François Duvalier (Papa Doc) pour l'exil en 1986, l'espoir renaît chez le peuple. Ce dernier croyant à une nouvelle façon de diriger le pays sur le plan politique et du même coup que leurs conditions de vie s'amélioreraient. Certes, le pays s'est débarrassé du régime duvaliériste mais jusqu'à présent, le pays n'est pas parvenu à mettre en place un gouvernement susceptible de faire face aux nombreux besoins de sa population appauvrie d'autant plus que la corruption des administrations publiques s'est maintenue (Renois, 2007).

De plus, vers les années 80, avec la détérioration des conditions de vie de la population et le faible taux de développement enregistré, le pays va connaître son premier plan d'ajustement structurel (PAS) qui vise à sortir le pays de son marasme économique et du sous-développement. Non seulement ce plan ne parvient pas à réaliser les résultats escomptés, mais il entraîne aussi un désengagement de l'État haïtien dans les domaines sociaux. De ce fait, les questions sociales sont laissées à la bonne volonté des particuliers et de la société civile (Beaulière, 2007). Parallèlement, les conditions de vie de la masse continuent à se détériorer. L'étude réalisée en 2004 par le ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE) en témoigne. Ainsi, plus de 71 % de la population vit en dessous du seuil de la pauvreté avec moins de \$ 2 US par personne par jour (PPA) et cette pauvreté paraît plus évidente dans les zones rurales (MPCE, 2004). En Haïti, sur une population de plus de 9.9 millions d'habitants, plus de 56 % vit en milieu rural selon le Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR, 2011).

De plus, la position géographique du pays le rend vulnérable à différentes catastrophes naturelles telles que les cyclones et les tempêtes. La période cyclonique est très longue et elle s'étend à partir du 15 juin jusqu'au mois de décembre. Les différents cyclones qu'a connus le pays rendent les familles encore plus vulnérables parce qu'ils emportent tout sur leur passage : les bétails ainsi que les différentes plantations. Selon le MARNDR (2011), cette situation contribue également à l'appauvrissement des familles haïtiennes tant en milieu rural que dans les bidonvilles.

De plus, sur le plan politique, le pays connaît depuis son indépendance des luttes acharnées pour le pouvoir et diverses occupations militaires. Après le départ pour l'exil des Duvalier en 86, l'espoir semblait renaître, avec les élections de 90 qui ont élu un président démocratique à la tête du pays. Mais, le coup d'État militaire a bouleversé l'ordre des choses. C'est ainsi que le pays va connaître non seulement un embargo économique, mais également des scènes de pillages et de vandalisme qui a et aura des conséquences sur toute la vie d'un enfant. En ce sens, Trouillot (2001) explique bien cette situation dans son livre « restituer l'Enfance » :

Tout en tenant compte de l'importance des contextes familiaux et de leurs spécificités, la vie nationale des vingt dernières années a sans doute imprégné de violence et d'anarchie la mémoire de ces jeunes. De manière variée et à des niveaux différents certes. Un inventaire lourd de coups d'État, de répression, de débarquement,

d'embargo, d'assassinats, de pneus brûlés, de manifestations sanglantes, de massacres, de barricades enflammées, d'actes de banditisme, d'incendies de maisons, de sièges de partis politiques et de cathédrale. Tout ceci sur fond perpétuel de black-out, de chicaneries politiques et de misères. Un État de droit peut-il s'établir dans un contexte de violence et d'insécurité des citoyens ? Une enfance peut-elle se vivre dans une telle ambiance ? Pp 111-112 cité par Clerjuste (2005 : 24).

En effet, la situation du pays tant sur le plan politique, social et économique paraît chaotique et elle a des répercussions sur de nombreuses familles tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

### **3.2. Situation sociale et démographique des familles pauvres en Haïti**

En Haïti, les familles pauvres connaissent une croissance démographique élevée. En effet, selon Girault (1993), les gens vivant dans les agglomérations ont un taux de croissance de 3 à 4 % l'an (p 269). De plus, dans le milieu populaire et rural haïtien, l'enfant symbolise une source de richesse. Certains proverbes traduisent cette réalité comme “ *timoun se richès* ” ; “ *timoun se byen pòv malere* ”.

Dans un pays comme Haïti où il n'existe pas de politique d'assurance de vieillesse ou de fonds de pension de retraite, les enfants symbolisent pour leurs parents l'unique espoir d'un avenir meilleur. Les familles pauvres ont en moyenne quatre enfants qui devraient leur permettre d'avoir une vieillesse dans un confort relatif et une certaine dignité (François, 2009 ; Renois, 2007). De plus, dans le contexte haïtien, avoir beaucoup d'enfants symbolise aussi pour une famille de la virilité, la fertilité et la féminité (Renois, 2007 : 20). Par ailleurs, il n'existe pas une politique de natalité qui pourrait aider les familles à contrôler les naissances ou mieux les planifier. Cependant, cette vitalité démographique a pour conséquence de renforcer la pauvreté dans le pays.

Dans un tel contexte, les familles n'ont pas les moyens pour répondre adéquatement aux besoins vitaux et immédiats de leurs enfants comme l'éducation, l'habillement, la nourriture, le logement et les soins de santé (Clerjuste, 2005 : 20). Certaines d'entre elles adoptent des stratégies individuelles pour sauver leurs enfants. Dans une étude menée par le Centre d'Appui Familial (CAFA) en 2003 sur les conditions de vie des filles de la rue, on en arrive à cette conclusion. En effet, l'étude a révélé que certaines familles ont demandé de l'aide à d'autres familles en y

plaçant leur enfant, d'autres les conduisent dans des institutions de prise en charge (orphelinats, crèches), mais d'autres les gardent malgré tout.

La situation d'une famille se reflète dans une certaine mesure sur ses membres y compris les enfants. En ce sens, en Haïti vu les multiples problèmes que connaissent les gens, il est probable de dire qu'il existe un ensemble d'enfants en situation difficile. Qu'en est-il effectivement ?

### **3.3. Les enfants en situation difficile en Haïti**

En Haïti, la situation des enfants est très chaotique. La situation de pauvreté et de précarité que connaît le pays entraîne un ensemble de problèmes sociaux qui affectent la population en général, particulièrement la couche la plus pauvre. En ce sens, l'environnement social, politique et économique ne permet pas à un grand nombre d'enfants de bien se développer sur le plan physique, social et psychologique. L'Unicef, dans une étude réalisée sur les enfants en situation spécialement difficile en Haïti, a présenté diverses catégories d'enfants en difficulté dans le pays ([www.unicef.org/specialsession/.../edr\\_haiti\\_fr.doc](http://www.unicef.org/specialsession/.../edr_haiti_fr.doc)). Ces catégories ont été reprises par Lubin (2007) dans sa thèse de doctorat. En effet, Lubin (2007 :10-11) à travers cette étude a identifié huit catégories d'enfants en difficulté dans le pays qui méritent non seulement beaucoup plus de recherches, mais également des interventions et des actions en vue d'apporter des réponses urgentes aux problèmes qu'ils vivent. Voici les catégories d'enfants : 1) les enfants des bidonvilles et des régions pauvres ; 2) ceux travaillant dans les champs ; 3) les petits mendiants ; 4) les enfants travaillant dans les marchés ; 5) les enfants en domesticité communément appelés restavèk ; 6) les petits employés domestiques ; 7) les petits portefaix qui aident au débarquement et au transport de marchandises ; 8) enfants de la rue (qu'on identifie généralement comme ceux dans et de) (Lubin, 2009 :p10-12 et Unicef (pas de date de publication), p 1-2).

De plus, les responsables du Ministère des Affaires sociales et du Travail (MAST) et l'UNICEF ont présenté en 2006 un plan national en faveur des enfants en situation difficile, qui vise à promouvoir une vie meilleure, un développement harmonieux et une protection efficace des enfants haïtiens (le nouvelliste, 2006). À travers cette présentation, nous avons identifié plusieurs catégories d'enfants que nous avons ajouté à la liste que les études citées ci-dessus n'ont pas relevées. En effet, ce sont les enfants en conflit avec la loi, ceux victimes de trafics et de traite et ceux victimes de violences sexuelles. D'après une étude réalisée par l'Agence des États-Unis

pour le Développement International (USAID, 2004), nous pouvons ajouter une autre catégorie d'enfants en difficulté dans le pays. Ce sont les enfants vivant dans certaines institutions. Selon cette étude, la situation de certains enfants en institution est alarmante puisque bon nombre de ces maisons d'enfants ne sont pas en mesure de répondre adéquatement aux besoins élémentaires de ces derniers. Certains enfants souffrent de malnutrition et d'autres d'un manque grave de soins de santé.

Ainsi, de nombreuses catégories d'enfants vivent des situations graves et préoccupantes qui constituent autant de violations flagrantes des droits des enfants au sens de la Convention internationale.

### **3.4. Les enfants dans les rues de Port-au-Prince**

La situation des enfants de la rue à Port-au-Prince est extrêmement préoccupante étant donné les conditions inhumaines dans lesquelles ils se retrouvent pour assurer leur survie dans les rues. Face aux différents problèmes rencontrés dans les rues, ils s'organisent pour survivre. Dans un tel contexte, il devient pertinent de se demander qui sont-ils ? Combien sont-ils ? Comment vivent-ils ? Quelles sont les interventions réalisées auprès d'eux ?

#### **3.4.1. Un enfant/jeune de la rue en Haïti, c'est qui ?**

En Haïti comme partout ailleurs la notion d'enfants de la rue porte encore à confusion et les auteurs n'arrivent pas vraiment à s'entendre sur les différentes façons de les nommer. Ainsi, ils utilisent un ensemble de termes pour parler des enfants se trouvant dans les rues comme « dans la rue » ; « de la rue » et « des rues ». Ces différentes déclinaisons tiennent compte de deux réalités, à savoir la relation qu'entretiennent les enfants avec leur parent ou d'un substitut qui symbolise une figure d'autorité et le temps passé dans les rues.

En Haïti, ces mêmes catégories et définitions sont utilisées par les différentes institutions de prise en charge. Par ailleurs, UNICEF cité par Lubin (2007) a ajouté une autre catégorie : « les enfants à haut risque ». Ces derniers fuient leurs foyers se retrouvant dans la rue, mais ne se retrouvent pas en compagnie d'autres enfants. Cette catégorie d'enfants représente des enfants qui connaissent des situations de pauvreté grave.

Ainsi, nous avons pu constater que les catégories sont nombreuses et renvoient à des réalités différentes de rapport à la rue. Dans le cadre de ce mémoire, nous avons choisi de retenir la désignation enfant de la rue pour caractériser les enfants sur lesquels porte notre étude. En ce sens, nous définissons les enfants de la rue comme suit : ce sont des personnes de moins de 18 ans qui vivent, dorment et mangent dans les rues, en un mot leur condition matérielle d'existence se trouve dans la rue. Il importe maintenant de s'intéresser à l'ampleur du phénomène dans le pays.

### **3.4.2. Estimation de l'ampleur du phénomène en Haïti**

La problématique des enfants de la rue n'est pas un phénomène qu'on rencontre seulement dans la capitale haïtienne, mais les grandes villes de province connaissent également le même problème. Cependant, il est difficile de chiffrer le phénomène en raison de la mobilité des enfants dans les rues. À Port-au-Prince, vers les années 1990, les estimations qui ont été faites chiffreraient leur nombre aux environs de 2000 et ont atteint le chiffre de 10 000 dans les années 2000, considérant la dégradation de la situation sociale, politique et économique du pays (CAFA, 2003).

Selon un rapport présenté par Haïti devant le comité des droits de l'enfant des Nations Unies en 1997, les mêmes estimations ont été faites, mais on les met dans une fourchette qui se situait entre 1500-2000. Selon ce même rapport, leur nombre aurait augmenté de 300 % entre 1991 et 1997. Dans une étude qui a été réalisée, encore à Port-au-Prince en 2008, pour le compte de l'ONG Save the Children rapporté par François (2009), le nombre des enfants dans les rues de Port-au-Prince se situait encore entre 1500 et 2000. En effet, ces chiffres témoigneraient d'une stagnation du nombre des enfants de la rue, mais, elle pourrait aussi s'expliquer par la grande diversité des catégorisations que les acteurs ont fait du phénomène et qui mène à de la confusion.

De plus, selon les médias locaux, ce phénomène est très présent dans les grandes villes de province notamment Saint-Marc, Miragoâne, Gonaïves, Cap-Haitien et dans d'autres villes de province. Cependant, il est difficile en ce moment de dire combien ils sont exactement dans les rues, les responsables ne semblant pas manifester une réelle volonté de fournir des statistiques fiables sur cette problématique (Lubin, 2009 ; nouveliste, 2006 ; alter presse, 2006). Donc, le

nombre des enfants se trouvant actuellement dans les rues à Port-au-Prince est très controversé et suscite de nombreuses interrogations.

Par ailleurs, selon certaines institutions internationales (AMI, UNICEF et Haïti protection Cluster), le tremblement de terre du 12 janvier 2010 a empiré la situation du pays et le nombre d'enfants en situation difficile aussi. En ce sens, AMI, UNICEF et Haïti protection Cluster (2011) ont réalisé en commun une étude sur le nombre d'enfant de la rue après les événements du 12 janvier. Selon cette étude, la région métropolitaine de Port-au-Prince aurait 3380 enfants vivant dans les rues, parmi ces enfants on retrouverait 9% de filles. Selon ces institutions, la situation s'est empirée après le tremblement puisqu'elles ont constaté une augmentation de 22% d'enfants échoués dans les rues de la capitale. Par ailleurs, en 2006, ces institutions ont compté plus de 1251 enfants de plus dans les rues, soit une augmentation de 55% de ce qu'elles avaient compté dans les années précédentes.

Quant aux caractéristiques sociodémographiques de ces enfants, elles témoignent d'une grande diversité en termes d'âge mais aussi de durée de vie de rue.

Ainsi, 76 % d'enfants et jeunes des rues ont moins de 18 ans, 1133 enfants (33%) ont moins de 14 ans dont 250 ont 10 ans ou moins. Toutefois, environ 8% s'y trouve depuis 10 ans et 44% sont dans la rue depuis plus de 4 ans.

Il est difficile de chiffrer le phénomène des enfants de la rue mais il semble raisonnable de croire que leur nombre a sérieusement augmenté depuis le tremblement de terre du 12 janvier 2010.

### **3.4.3. Arrivée des enfants de la rue**

En Haïti, les facteurs qui occasionnent le phénomène des enfants de la rue sont multiples et complexes, vu la grande pauvreté qui sévit dans le pays. Ayant été reconnu comme le pays le plus pauvre du continent américain, Haïti est devenu le lieu de la misère, des violences urbaines et rurales et des guerres politiques. En effet, selon certaines études réalisées dans le pays, les auteurs (COHADDE, 2002 ; Lachaud, 2008 ; Lubin, 2007 ; François, 2009) pour expliquer l'arrivée des enfants dans les rues, avancent un ensemble de facteurs. Parmi ces facteurs, la domesticité couramment appelée «restavèk», l'exode rural et la violence physique ont été retenus. Toujours selon ces auteurs, ces trois facteurs sont liés à la grande pauvreté qui sévit dans

le pays. François (2009), en plus de ces éléments, a ajouté le problème de l'éducation comme une cause d'abandon social. L'échec scolaire conduirait bon nombre d'enfants dans la rue et ce problème n'est pas sans lien avec le problème de la pauvreté que le pays connaît.

Par ailleurs, Lubin (2007), dans une étude qu'elle a réalisée sur les enfants en domesticité en Haïti, a fait le même constat. D'après cette auteure, ces enfants préféreraient vivre dans la rue plutôt que de rester dans ces familles d'accueils en tant que «restavèk».

### **3.4.3. La culture de rue ou l'organisation sociale « marginalisée »**

Comme nous l'avons vu auparavant, les enfants de la rue auraient une forme d'organisation sociale leur permettant de créer une identité et avoir une socialisation leur permettant d'atteindre leur autonomie (Bellot, 2001). En Haïti, cette forme d'organisation se nomme « *baz ou katèl* »<sup>1</sup>. Pour être membre d'une *katèl*, il faut se faire accepter par les anciens membres et le nouveau venu doit être présenté par un ancien membre (Lubin, 2007). Cette forme d'organisation procure à ses membres la protection dont ils ont besoin pour assurer leur sécurité. Les *baz* ont un chef et c'est celui-ci qui est le responsable des autres membres du groupe. Cette forme d'organisation est également observée ailleurs comme à Bogota (Colombie), et au Mexique. Les enfants revendiquent un territoire et forment leur organisation (Pérez López, 2009). À Bogota, c'est une organisation hiérarchisée à plusieurs niveaux : l'âge, la durée de vie dans la rue ainsi que l'expérience acquise. À l'intérieur de ces organisations, les enfants utilisent des codes (gestes), des langages propres à eux-mêmes et les membres sont soumis à des règles et des principes régissant l'organisation (Maricel, 1995 ; Wangre et Maiga, 2008). De plus, les enfants sont très solidaires et se défendent les uns les autres contre les agresseurs externes, bien qu'ils puissent exister de la violence entre eux.

### **3.5. L'intervention auprès des enfants de la rue en Haïti**

Face à cette dégradation des conditions de vies de la majorité des gens de la population et des enfants haïtiens et les différentes initiatives entreprises par les plus pauvres pour assurer leur survie, on serait en droit de se demander ce que font les responsables étatiques ?

---

<sup>1</sup> Selon Lubin (2007), c'est un groupe de support et de solidarité créée par les enfants de la rue à Port-au-Prince.

Certains auteurs (Renois, 2007 ; Lubin, 2007 ; Beaulière, 2007) répondent bien à cette question. Pour eux, depuis plus de dix ans l'État haïtien n'intervient plus ou presque pas dans le domaine social. Ainsi, la population est livrée à elle-même. Pour certains, cela est dû aux politiques néolibérales, pour d'autres c'est parce que nous avons un État qui est au service de la classe dominante, bien qu'il existe un ministère qui devrait prendre en charge la population la plus pauvre. Dans ce contexte, il revient aux Ministères des Affaires Sociales et du Travail (MAST) d'intervenir, mais cette mission a été confiée à l'Institut du Bien-Être Social et de recherche (IBESR), un organe dudit ministère. En effet, cette institution est chargée de la protection sociale des enfants et des familles nécessiteuses. Elle a pour but d'améliorer les conditions de vie de la population sur le plan économique, moral et social et elle doit rechercher les causes qui compromettent l'équilibre physique, psychique, économique et moral des enfants et des jeunes et mener des actions susceptibles d'y remédier. Vu les conditions lamentables dans lesquelles évolue la population haïtienne, particulièrement les familles les plus pauvres ayant des enfants à charge, n'est-il pas nécessaire de questionner actuellement l'efficacité d'une telle institution ? répond-elle vraiment à sa mission ? Quelles sont les causes pour lesquelles elle ne parvient pas à les accomplir ?

Actuellement en Haïti, la situation persiste et le nombre d'institutions visant à prendre en charge les enfants de la rue augmente considérablement (Lubin, 2007). On rencontre ces enfants dans les lieux où les transactions financières et quotidiennes s'effectuent : comme les rues du centre-ville, près des restaurants, les stations de transports publics, les places publiques, etc. (Lubin, 2007 : 1). À côté du manque d'action de l'État haïtien à trouver une solution à ce problème, ce sont des Organismes Internationaux (OI), des institutions religieuses et des Organisations Non Gouvernementales (ONG) qui tentent d'apporter un encadrement aux enfants de la rue par des structures fermées, ouvertes et semi-fermées. Par ailleurs, elles se donnent pour mission de nettoyer les rues et certaines d'entre elles interviennent depuis plus de deux décennies, mais les rues continuent néanmoins de recevoir des enfants. C'est dans la capitale haïtienne (Port-au-Prince) qu'on retrouve la majorité des institutions de prise en charge pour enfants de la rue, bien qu'on en retrouve quelques-unes dans certaines villes de province. Comment les institutions de prises en charge interviennent-elles auprès des enfants de la rue, compte tenu de la complexité sociale, économique et politique du pays ? Quelles stratégies utilisent-elles en vue d'atteindre les

objectifs qu'elles se sont fixées ? En quoi peuvent-elles contribuer à la réinsertion sociale de ces enfants ?

#### **4. Question de recherche et les objectifs poursuivis par l'étude**

En Haïti, les recherches portant sur la problématique des enfants de la rue nous permettent de comprendre les facteurs qui conduisent les enfants à élire domicile dans la rue d'une part et d'autre part de saisir leurs conditions de vie précaires. De plus, certaines études présentent les risques de vivre dans les rues et les stratégies que les enfants arrivent à mettre en place pour leur survie. En outre, certaines études présentent les nombreuses interventions réalisées en vue de les faire sortir de la rue ou de les faire changer de comportements jugés inappropriés aux valeurs de la société haïtienne. Cependant, ces études ne permettent pas de saisir ou de comprendre les stratégies d'interventions de ces institutions de prise en charge en liens avec la problématique des enfants de la rue. En ce sens, dans le cadre de notre étude nous sommes intéressés à comprendre les interventions réalisées auprès des enfants de la rue à Port-au-Prince par les institutions de prise en charge des enfants de la rue et de voir comment elles interviennent auprès de cette catégorie d'enfants à partir du point de vue des intervenants.

- Comment les institutions de prise en charge interviennent-elles auprès des enfants de la rue ?
- Quelles sont les stratégies mise en œuvre afin de répondre aux buts qu'elles se sont fixées ?

Ainsi, dans le cadre de ce travail, notre objectif général est de dégager une compréhension globale au sujet des modèles d'interventions réalisées par des institutions sociales auprès des enfants de la rue à Port-au-Prince.

De manière spécifique, nous cherchons à :

- Comprendre les représentations sociales des intervenants de la problématique des enfants de la rue à Port-au-Prince.
- Comprendre les stratégies d'interventions des institutions de prise en charge
- Saisir le sens et l'orientation de ces pratiques d'intervention

## CHAPITRE 2

### CADRE THÉORIQUE- MÉTHODOLOGIQUE

Comme nous venons de le voir, le premier chapitre dresse le portrait des études sur les enfants des rues et les réponses sociales développées pour faire face à ce phénomène tant au plan international que pour la situation spécifique d'Haïti. Ce portrait nous a permis d'introduire notre question de recherche et nos objectifs. Le présent chapitre se veut une description de notre cadre théorique-méthodologique. Ainsi, ce chapitre sera divisé en deux grandes parties : la première présentera le cadre théorique sur lequel notre étude s'appuiera et dans un second temps notre cadre méthodologique.

## **2. Le cadre théorique**

En s'intéressant aux représentations sociales d'un phénomène et aux stratégies d'intervention mises en œuvre pour y répondre notre projet de recherche s'inscrit directement dans un paradigme constructiviste. Il postule ainsi que la réalité tant d'un phénomène que d'une intervention ne peut se comprendre qu'à travers la dimension subjective des acteurs.

### **2.1. Perspective épistémologique et théorique**

Cette étude s'appuie sur la théorie des représentations sociales, ce qui nous renvoie à la perspective constructiviste. Pour les tenants de la perspective constructiviste, il n'existe pas de réalité objective, celle-ci est plutôt un construit à partir des interactions entre les individus (Dorvil et Mayer, 2001). Donc, le chercheur qui se donne pour mission d'étudier un phénomène social participe aussi à cette construction. Il n'est pas extérieur à la réalité comme le prétendent les tenants de la perspective objectiviste. Ce paradigme accorde la priorité aux sujets (participants), puisque ce sont les sujets qui donnent sens à la réalité. Étant donné que c'est le sens que les individus donnent à la réalité qui construit la connaissance, les tenants de ce paradigme s'intéressent aux représentations de la réalité chez les individus.

En fait, la problématique des enfants et/ou jeunes de la rue trouve un sens auprès des personnes qui s'intéressent à eux. La problématique des enfants vivant dans les rues est alors définie selon la vision de la société, des institutions et des intervenants. En ce sens, toute intervention sur un problème social dépend de la vision que les acteurs s'en font.

La recherche se basant sur la perspective constructiviste est un processus dynamique visant la construction d'une connaissance d'un objet social à partir des points de vue des personnes

impliquées. En ce sens, le point de vue des intervenants est important pour comprendre la manière dont ils définissent la problématique et les stratégies de mise en œuvre.

De cette manière, cette étude s'appuie sur la théorie de la représentation sociale. Cette dernière est utilisée dans l'analyse de nos données afin de mieux comprendre la problématique des enfants de la rue et les stratégies d'intervention des institutions de prise en charge auprès de ces jeunes en tant que catégorie sociale de la société haïtienne. En ce sens Jodelet (1988 :41) avance que les « représentations sociales se doivent alors d'être étudiées en fonction des rapports sociaux qui affectent les représentations et la réalité matérielle, sociale et idéale sur laquelle elles ont à intervenir ».

## **2.2. Définition du concept “représentations sociales”**

La représentation sociale est un terme polysémique et complexe à définir. Selon Seca (2001), les représentations sociales peuvent être définies en fonction du chercheur et de la perspective adoptée par celui-ci. Ainsi, divers auteurs s'attachent à définir les représentations sociales. Pour Herzlich (1972), la représentation sociale est une « construction mentale de l'objet, conçu comme non séparable de l'activité symbolique d'un sujet qui est elle-même solidaire de son insertion dans le champ social » (P : 306). Ainsi, on peut voir qu'il existe une étroite relation entre l'individuel et le collectif. Jodelet (1989) rejoint cette auteure en disant que la représentation sociale se situe à l'interface du psychologique et du social.

Abric (1994) de son côté définit la représentation sociale comme « une forme de vision globale et unitaire d'un objet, mais aussi d'un sujet ». Cela met en exergue les expériences du sujet, les valeurs et les normes partagées par le sujet ainsi que les conditions objectives. L'auteur continue en disant que ces différents éléments permettent à l'individu ou au groupe de se positionner, de donner un sens à leur conduite, de comprendre la réalité afin de s'adapter. Toujours pour cet auteur, il nous dit que nous pouvons comprendre la représentation comme « un système d'interprétation de la réalité qui régit les relations des individus à leur environnement physique et social, elle va déterminer leur comportement ou leur pratique » (Abric, 1994 : 13). En ce sens, ne pourrions-nous pas dire que la représentation qu'un acteur fait d'un problème ou d'une situation va déterminer les actions qu'il souhaite entreprendre ou mener en vue de trouver une solution à ce problème ?

Mercier (2001) préfère parler des « représentations sociales » en lieu et place de « représentation sociale » qui pourrait traduire selon cet auteur qu'il n'existe pas une « représentation sociale », mais des « représentations sociales ». Pour cet auteur, « les représentations sociales sont des images qui structurent notre manière d'appréhender la réalité et les acteurs sociaux. Elles sont tributaires de nos croyances, de nos valeurs, de nos idéologies, de notre culture, mais aussi des discours véhiculés » (Mercier, 2001 : 169). Pour cet auteur, les représentations sociales s'insèrent dans le système social qui à son tour façonnera notre manière de penser.

Jodelet (1989 : 36) de son côté nous dit que « la représentation sociale est une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. Appeler également « savoir de sens commun », naïf ou naturel ». L'auteure mentionne que cette définition est reconnue et acceptée par la communauté scientifique. Cette forme de connaissance permet aux sujets de saisir et d'appréhender les événements et les objets dans leur réalité. Cette représentation qui est fondée sur les expériences personnelles du sujet, sur un ensemble d'informations, de connaissances, des modèles cognitifs que les sujets reçoivent et qu'ils transmettent par la tradition, l'éducation et les communications existantes dans la société.

Comme nous venons de le voir, tous les auteurs retenus définissent la représentation sociale de manière différente. Mais, ils s'entendent sur certains points comme la représentation sociale est une construction qui se fait en fonction de nos croyances, des normes et des valeurs partagées par une société. En ce sens, n'est-il pas nécessaire de voir comment s'élabore le processus de représentations ?

Les représentations sociales s'élaborent selon deux processus distincts qui sont liés et interreliés. C'est l'objectivation et l'ancrage.

Le premier processus qu'est l'objectivation permet de « rendre concret et matériel ce qui est abstrait et impalpable » (Moliner, 2001 :19). L'auteur continue pour expliquer que les connaissances de l'objet représenté n'apparaissent pas comme des constructions intellectuelles, mais plutôt comme une réalité concrète et tangible de cet objet. Pour Mannoni (2010: 47-48), ce processus met en forme les notions abstraites que constitue l'activité mentale et matérialisant les idées en leur fournissant un contour ou une image. Selon Jodelet (1984 : 367), le processus

d'objectivation c'est « une mise en images des notions abstraites, donne une texture matérielle aux idées, fait correspondre des choses aux mots, donne corps à des schémas conceptuels ». Ainsi, cette auteure croit que le vécu quotidien paraît être la meilleure façon de réaliser ce processus. L'ancrage est considéré comme le second processus (Jodelet, 1984) qui selon Mannoni (2010) assure « l'enracinement social de la représentation, avec les valeurs cognitives particulières qu'elle revêt dans le groupe de référence » et il se situe en continuation du premier processus. Pour Seca (2001 : 65), il assure sa prolongation dans l'intégration de la nouveauté, d'interprétation du réel et d'orientation des conduites. De plus, il se retrouve en amont et en aval de la formation des représentations (Jodelet, 1989 et Valence, 2010). Pour Mannoni (2010), en amont il renvoie à un univers de sens et de savoir. Valence (2010 : 36) rejoint Mannoni en disant qu'il « enracine la représentation et son objet dans un réseau de significations préexistant qui permet de les situer au regard des valeurs sociales et de leur donner cohérence ». Tandis qu'en aval, il permet l'intégration des savoirs et confère également une valeur fonctionnelle pour l'interprétation et la gestion de l'environnement. Cela veut dire en rendant le savoir familier en vue de mieux permettre l'incorporation de ce savoir.

Après avoir fait un tour d'horizon du concept de la représentation sociale, la manière dont il est défini et surtout son processus d'élaboration dans la réalité, nous allons en dégager les fonctions.

### **2.1.2. Caractéristiques et fonctions de la représentation sociale**

Comme nous venons de le voir, la représentation sociale est polysémique et complexe à saisir dans toute son essence, mais c'est également un concept très riche. Ainsi, pour le cerner nous allons dans un premier temps présenter les principales caractéristiques de la représentation sociale et dans un second temps ses fonctions.

Selon Jodelet (1984), de la représentation sociale, nous pouvons dégager cinq caractères fondamentaux dans l'analyse des faits sociaux.

D'abord, **elle est toujours représentation d'un objet**. Cela veut dire que sans l'objet il ne peut pas y avoir de représentation. Ainsi, étudier la représentation s'est également s'intéresser à l'interaction existante entre le sujet et l'objet. Pour Jodelet (1984), « l'acte de représentation est

un acte de pensée par lequel le sujet se rapporte à l'objet ». C'est ainsi que cet objet peut-être un phénomène, une personne, un groupe ou une communauté, un problème, un événement, etc.

Ensuite, **elle a un caractère imageant et la propriété de rendre interchangeable le sensible et l'idée, le percept et le concept.** L'image permet à l'individu de construire son objet et de le représenter. Cette image n'est pas le reflet de la réalité, mais elle renvoie à l'imaginaire social et individuel. Elle nous aide dans la compréhension des notions abstraites et le rendant présent quand il est absent (Jodelet, 1989).

Pour continuer, **elle a un caractère symbolique et signifiant.** La représentation est traversée par nos croyances, nos expériences qui ne sont autres que des représentations mentales de l'objet. Ainsi, l'individu qui représente l'objet lui confère une signification. Et cette dernière revêt également un caractère symbolique. C'est ainsi que Jodelet (1984 : 362) explique que « la représentation est un acte mental concret d'un acte de pensée qui restitue symboliquement quelque chose d'absent, qui rapproche quelque chose de lointain ».

**La représentation sociale a un caractère constructif.** La représentation est une activité de construction et de re-construction de la réalité. C'est dans ce contexte qu'Abrie (1994 : P12) pose l'hypothèse qu'il n'existe pas de réalité objective et que toute réalité est un construit. Par ailleurs, une réalité ne peut pas exister en dehors de son contexte, de l'histoire et de l'expérience de l'individu. Dans cet ordre d'idée, Jodelet (1989) nous dit que cette construction porte la marque du sujet et de son activité. Ainsi, selon Abrie (1994) c'est par son système cognitif que le sujet approprie la réalité tout en la construisant en vue de l'intégrer dans son système de valeur et de référence.

**Enfin, la représentation sociale a un caractère autonome et créatif.** La représentation sociale influence le comportement et les attitudes des individus. Dans ce cas, la personne se sert des éléments descriptifs et symboliques (Jodelet, 1984 : 364). C'est dans ce contexte qu'Abrie (1984 : 13) avance que « la représentation sociale fonctionne comme un système d'interprétation de la réalité qui régit les relations des individus à leur environnement physique et social, elle va déterminer leur comportement ou leurs pratiques ».

Ainsi, après avoir présenté les cinq caractères fondamentaux de la représentation sociale, il est nécessaire de présenter ses principales fonctions. En considérant que les représentations sociales

jouent un rôle essentiel dans la dynamique des relations sociales et dans les pratiques (Abric, 1994 : 15), ainsi, elles répondent également à un ensemble de fonctions.

Selon certains auteurs, les représentations sociales possèdent un ensemble de fonctions comme le savoir, l'orientation, l'identité et la justification (Abric, 1994 ; Valence, 2010).

D'abord, en considérant le **savoir** comme pratique et de sens commun, les représentations sociales permettent aux individus d'intégrer et d'incorporer un ensemble de connaissances tout en les rendant familier en vue de les partager dans une communauté donnée. Ce partage de connaissance se fera en lien avec les valeurs auxquelles le groupe ou la communauté adhère. De plus, elles permettent d'expliquer la réalité puisqu'elles guident et orientent la communication, mais également les pratiques sociales. Selon Seca (2001), les médias et les contenus qu'ils diffusent participent à la construction et au renouvellement du savoir ou des connaissances qui seront diffusés et renouvelés au sein de la société. Ainsi, les médias haïtiens ne participent-ils pas à la manière et aux représentations que les intervenants ont de la problématique des enfants de la rue en Haïti ?

Ensuite, les représentations sociales participent à l'**orientation** et au guidage des comportements ainsi que des pratiques, c'est ce que certains auteurs appellent la fonction d'orientation (Abric, 1994 ; Valence, 2001). Selon Abric (1994), ce guide d'orientations des comportements se réalise en trois phases qui sont : la définition de la finalité de la situation, la sélection et le filtrage de l'information et la prescription de comportement ou de pratiques obligées. Dans ce contexte, les représentations sociales participent à la détermination de la manière dont les individus ou le groupe structurent et communiquent entre eux. De plus, elles dictent les comportements qui sont acceptés et tolérés non seulement dans un contexte donné, mais également dans la communauté.

Aussi, les représentations sociales ont une fonction **identitaire**. Les représentations servent à façonner le comportement des individus et elles définissent également leur identité tout en permettant la sauvegarde de cette identité qui peut-être positive ou négative. Selon Valence (2010 : 35), les représentations sociales dans cette fonction « génèrent un ensemble d'attentes normatives qui vont asseoir la spécificité et la cohésion du groupe ». Tandis qu'Abric (1994) de son côté nous dit que les représentations sociales définissent l'identité du groupe, mais elles

jouent également un rôle important dans le contrôle que la collectivité va exercer sur les différents membres et particulièrement dans le processus de socialisation de ces individus.

En dernier lieu, les représentations sociales ont une fonction **justificative**. Cette fonction permet aux sujets de justifier leurs prises de position ainsi que leurs comportements dans une situation donnée ou à l'égard des autres. Ainsi, les représentations sociales agissent comme un système d'interprétation qui dirige les actions des individus, oriente et organise les comportements des sujets. C'est ainsi que Valence (2010 : 28) souligne que les représentations sont une façon de voir le monde qui va se traduire dans nos actions ainsi que dans nos jugements des autres.

## **2.2. Apports de la théorie de la représentation sociale à la compréhension de notre objet d'étude**

Selon Herzlich (1972), quelle que soit la nature d'une représentation sociale, celle-ci doit être analysée en fonction de plusieurs dimensions. Ainsi, pour celle-ci, Moscovici (1976) et Jodelet et al. (1989) la représentation sociale doit être analysée par trois éléments clés que sont l'information, l'attitude et le champ de représentation ou l'image. Pour mieux comprendre la problématique des enfants de la rue à Port-au-Prince et les stratégies mis en œuvre, il est indispensable de connaître les représentations des personnes qui se donnent pour mission d'intervenir auprès de ces enfants. En effet, selon certains auteurs (Abric, 1994, Campos, 1998), les représentations déterminent les pratiques. De plus, Moscovici croit qu'à l'intérieur d'une institution ou d'un organisme, il existe « un processus de construction de la perception qui conduit à quelque événement correspondant à la prise de conscience de l'objet, de la réalité en tant que perçue » (p : 55).

D'abord, le sujet doit posséder un ensemble d'information concernant l'objet qui fait la représentation afin de donner un sens à son objet. Ainsi, selon Herzlich (1972 :310), « L'information renvoie à la somme des connaissances possédées par une personne à propos d'un objet social donné, à sa quantité et à sa qualité ». Cependant, cette somme de connaissance peut être variée d'un individu à un autre, d'un groupe à un autre, elle peut être également stéréotypée, banale ou originale. En ce sens, les personnes qui interviennent directement auprès des enfants et jeunes de la rue doivent posséder un ensemble d'informations concernant la problématique et éventuellement pourraient influencer la manière dont les institutions vont intervenir.

Le champ de la représentation, ou l'image, renvoie à l'organisation des connaissances acquises par les individus à propos d'un objet et à la hiérarchisation de ces informations. Cette hiérarchisation se fait par rapport aux propriétés qualitatives et imageantes. Dans un tel contexte, le champ de la représentation ou l'image « suppose un minimum d'information qu'il intègre à un niveau imageant et qu'en retour, il contribue à l'organiser » (Herzlich, 1972 : 310). Tout comme l'information peut-être variante, stéréotypée d'un individu à un autre, d'un groupe à un autre, il en est de même pour le champ de la représentation.

En outre, il y a l'attitude qui selon Herzlich (1972 : 311) « exprime l'orientation générale, positive ou négative, vis-à-vis de l'objet de la représentation ». Pour Mugny et Papastamou (1984 : 392), « l'attitude peut-être définie comme une structure cognitive relativement stable chez les individus comme une orientation plus ou moins favorable envers un objet ». En ce sens, l'attitude permet d'orienter ou d'influencer les comportements des individus et ceci par nos expériences. Toujours selon Herzlich (1972), l'attitude peut exister même si le sujet possède une faible connaissance de l'objet qu'il se crée en une représentation. De plus, l'auteure considère celles-ci comme une dimension primitive.

Ces trois dimensions forment la structure de la représentation sociale. D'après nous, ces dimensions semblent liées et interreliées. Dans le cadre de ce travail, les différentes dimensions sont explorées de façon multidirectionnelle. Comme nous cherchons à comprendre les stratégies d'interventions des institutions de prise en charge pour enfants et la représentation sociale que nous considérons comme une construction et que cette dernière se fait aussi en fonction de croyances et de valeurs, nous considérons alors que les acteurs n'interviennent pas toujours en fonction des connaissances objectives qu'ils ont d'une situation, d'un phénomène ou d'un problème, mais également selon la représentation qu'ils ont de ce phénomène ou du problème. En considérant que les représentations vont influencer le comportement des sujets vis-à-vis de l'objet qu'ils se représentent, les représentations des intervenants ont-elles une influence quelconque sur la manière dont les institutions interviennent auprès des enfants ? Cela veut dire, est-ce que la manière dont les intervenants se représentent les enfants influence les stratégies d'intervention des institutions de prise en charge ?

## **II. Méthodologie de la recherche**

Le cadre méthodologique vise à décrire le cheminement du travail puisque la méthodologie est considérée comme un ensemble de règles, étapes et procédures auxquelles un chercheur a recours en vue d'étudier un objet (Delpeteau, 2010 :6). En ce sens, nous pouvons dire que notre cadre méthodologique sert à préciser et à décrire le choix méthodologique retenu, les différents outils utilisés, l'échantillon de notre étude, les stratégies de recrutements, les enjeux éthiques ainsi que les stratégies d'analyse reliées à notre recherche. Ainsi, cette partie décrit les différentes étapes qui nous permettraient de recueillir les informations pertinentes de notre recherche.

### **2.1. Stratégies méthodologiques et justifications**

Notre recherche est une recherche qualitative de type exploratoire et descriptif. La recherche qualitative selon Anadón (2006) privilégie d'une façon ou d'une autre l'expérience et les points de vue des acteurs sociaux sur un sujet précis. Ainsi, le point de vue des acteurs est valorisé à travers l'interprétation qu'ils accordent à leur vécu quotidien (Deslauriers et Kérisit, 1997). En ce sens, Deslauriers (1991 :6) décrit « la recherche qualitative comme une analyse qui se concentre sur les processus sociaux, sur le sens que les personnes et les collectivités donnent à l'action, sur la vie quotidienne, sur la construction de la réalité sociale ». Donc, la recherche qualitative permet de comprendre le sens que les acteurs sociaux accordent à un phénomène social. Dans le cadre de notre travail, nous privilégions cette démarche méthodologique parce qu'elle nous permet de comprendre et de saisir le point de vue des intervenants concernant la problématique des enfants de la rue.

De ce fait, notre recherche vise à comprendre les représentations du phénomène des enfants des rues et les modèles d'intervention utilisés auprès des enfants de la rue, mais particulièrement les stratégies employées par les institutions pour intervenir auprès de ces jeunes à travers le discours des intervenants.

### **2.2. Choix du terrain de recherche**

Les recherches réalisées sur la situation des enfants de la rue en Haïti montrent que Port-au-Prince représente le lieu où il existe le plus grand nombre d'enfants vivant partiellement ou en

totale rupture avec leur famille (Lubin, 2007 ; François, 2009; AMI, UNICEF et Haïti protection Cluster, 2011). En effet, Port-au-Prince est la capitale d'Haïti où il y a une forte concentration des services sociaux de base. Elle est aussi le centre administratif, politique et économique du pays, ce qui entraîne une migration accélérée des familles vers cette ville. De plus, la majorité des centres de prise en charge pour enfants en situation difficile se retrouve à Port-au-Prince (IBESR, 2012). En ce sens, cette ville paraît incontournable si nous voulons comprendre les stratégies d'interventions réalisées auprès des jeunes de la rue. Puisqu'il existe une variété de modèles et que nous cherchons à comprendre les modèles d'intervention des institutions de prise en charge pour les enfants de la rue, cette ville nous offre beaucoup plus d'opportunités pour mener une telle recherche que n'importe quel autre endroit en Haïti.

### **2.3. Mode de cueillette des données ou les techniques utilisées et justifications**

Pour la cueillette des données de notre recherche, nous avons priorisé un ensemble de méthodes qui nous permettra d'atteindre nos objectifs. Selon Fortin (2010 : 281-282), les méthodes de cueillette de données principalement ceux en recherche qualitative nous permettent de découvrir les phénomènes complexes et l'approfondissement de phénomènes peu connus. En ce sens, pour comprendre les modèles d'intervention des institutions de prise en charge pour enfants de la rue à Port-au-Prince en lien avec la représentation du problème, nous avons choisi un ensemble d'outils nous permettant d'atteindre nos objectifs. En ce sens, nous ferons : des entretiens semi-dirigés individuels avec les intervenants et intervenantes des institutions, de l'observation lors des séances de travail des intervenants et une recherche documentaire.

#### **2.3.1. L'entretien semi-dirigé**

L'entretien semi-dirigé, selon Fortin (2010), est une interaction verbale animée par un chercheur à partir d'une liste de thèmes qu'il souhaite aborder avec une personne sur un sujet précis. Dans ce type d'entrevue, le participant est libre de s'exprimer. En ce sens, Poupart (1997) croit que cette méthode permet d'explorer en profondeur les différentes facettes de l'expérience de la personne interviewée. De plus, Mucchielli (2009) croit qu'elle permet au chercheur de mettre l'accent également sur les non-dits tels que les mimiques, les gestes, bref le non-verbal.

Dans le cadre de ce travail, nous avons fait le choix de l'entretien semi-dirigé parce qu'il nous apparaît être l'un des meilleurs outils en vue de recueillir les points de vue des intervenants sur leurs pratiques d'intervention auprès des enfants de la rue à Port-au-Prince. Cette méthode nous permet d'expliquer, de comprendre, d'apprendre et d'approfondir l'univers de l'autre (Savoie-Zajc, 2010). C'est en ce sens que Patton (1980) cité par Deslauriers (1991) nous dit qu'on :

Se sert des entrevues semi-dirigées avec un guide d'entrevue comportant un certain nombre de questions principales qui servent de grands points de repère; l'intervieweur peut aller au-delà des questions posées, en même temps qu'il s'assure d'obtenir à peu près les mêmes renseignements des différentes personnes interrogées (Patton, 1980 cité dans Deslauriers, 1991 : 36).

Ainsi, à travers l'entretien semi-dirigé nous aurons la chance de pénétrer l'univers des personnes qui interviennent directement auprès des enfants de la rue, afin de mieux comprendre les stratégies d'interventions.

### **2.2.3. La recherche documentaire**

La recherche documentaire joue un rôle extrêmement important dans une recherche. En effet, dans ce travail nous avons considéré deux types de documents : public et privé (Cellard, 1997). Le premier que l'on peut consulter dans les bibliothèques publiques, nationales et universitaires qui nous ont permis de voir ce qui existe sur le sujet à l'étude. Le deuxième constitue les archives des institutions et qui pourrait éventuellement nous éclairer sur certains points comme : la philosophie de l'institution, les services offerts, les projets ainsi que les différents types d'activités mis en place pour intervenir auprès des enfants de la rue à Port-au-Prince.

### **2.4. L'échantillonnage**

Notre échantillon est de type non probabiliste, c'est-à-dire nos personnes ressources n'ont pas été choisies par hasard, mais en fonction de notre connaissance du milieu (Ouellet et Saint-Jacques, 2000). Considérant qu'à Port-au-Prince les institutions de prise en charge pour enfants de la rue réalisent les interventions auprès des enfants dans des structures fermées, semi-fermées et ouvertes, en ce sens, nous avons choisi une institution de chaque catégorie. Ce choix a été fait dans un objectif de diversification puisque les différentes structures déterminent les modalités de prise en charge et la manière de définir la problématique. D'abord, la première catégorie offre une assistance avec hébergement (internat). On leur offre un toit, de la nourriture, des vêtements

et le processus de réinsertion se fait par l'éducation formelle et informelle en permettant aux enfants d'apprendre un métier. La deuxième catégorie donne les mêmes services que la première catégorie, mais sans héberger les enfants. Ces derniers passent leur journée dans le centre, mais n'y dorment pas. La dernière catégorie va vers les enfants dans son milieu naturel, c'est-à-dire les enfants qui restent dans la rue. Les intervenants vont vers eux en leur offrant certains services sans toutefois les forcer à intégrer une structure.

À l'intérieur de ces institutions, nous chercherons à voir la définition sociale des intervenantes et intervenants au sujet des enfants de la rue et les stratégies d'interventions qui y sont associées. À travers ces trois structures, nous tenterons d'identifier les différents modèles d'intervention utilisés ainsi que les stratégies de leurs actions afin d'atteindre les objectifs qu'elles se sont fixés.

#### **2.4.1. Description des organismes étudiés**

Dans le cadre de notre travail, nous avons étudié trois organismes de prise en charge qui interviennent auprès des enfants de la rue. Dans cette section, nous allons faire une brève présentation de ces trois organismes locaux. En ce sens, nous devrions passer en revue, leur histoire, c'est-à-dire leur contexte d'apparition, les objectifs poursuivis, les services offerts et les catégories d'enfants pris en charge.

- **Institution 1**

Cette institution a pris naissance avec le mouvement populaire de 1986, date qui a marqué la fin de la dictature des Duvalier (père et fils). Une dictature qui a duré plus de vingt-neuf ans dans le pays. À cette époque, le modèle dominant était l'enfermement de tous les enfants qui étaient jugés ou pris comme des délinquants. Ainsi, pour mettre un terme à la pratique dominante, cette institution a choisi d'intervenir différemment. Pour les responsables de cette dernière, son approche est basée sur la théorie de Paolo Freire, et en tant que telle elle se dit être une alternative par rapport aux institutions de prise en charge pour les enfants de la rue dans le pays. Par ailleurs, cette institution est à but non lucratif et elle s'intéresse à la problématique de l'enfance en général. C'est en ce sens qu'elle inscrit ses interventions. En effet, ce centre fait des interventions psycho-éducatives en milieu ouvert. En outre, ces différentes interventions s'inscrivent selon les besoins des enfants et des jeunes en difficulté, ceux ayant des déficits

d'habiletés sociales, des problèmes de délinquance et de déscolarisation, la prostitution juvénile et les maladies sexuellement transmissibles (MST). Il faut souligner que toutes les interventions de cette institution sont financées par des ONG et institutions internationales travaillant dans la problématique des enfants en situation difficile à travers le monde et ces bailleurs de fonds se trouvent généralement dans les pays occidentaux.

### **Objectifs poursuivis par cet organisme**

Fournir aux enfants et jeunes en situation difficile et ceux de la communauté d'intervention du centre de prise en charge, un milieu d'appartenance et de référence où ils pourront trouver l'appui et la formation nécessaire à leur insertion sociale afin de devenir des citoyens à part entière.

### **Services offerts**

Le centre offre différents services à la population de sa zone d'intervention et particulièrement aux enfants et jeunes en situation de vulnérabilité. L'institution offre des activités ludiques. Cette forme d'activité a pour but d'assimiler les enfants et les jeunes afin de leur permettre d'avoir un équilibre affectif et intellectuel. On offre aussi de l'appui pédagogique aux enfants ayant des difficultés d'apprentissage, de l'intervention psychosociale aux enfants traumatisés par n'importe quel événement, de la recherche d'emploi pour les jeunes en phase de réinsertion sociale, l'apprentissage d'un métier (école professionnelle) aux jeunes ainsi que des prêts aux artisans et en dernier lieu l'accès à une clinique médico-sociale ouverte aux gens de la communauté avec laquelle l'institution intervient.

### **Population cible**

- 1) Enfants et jeunes qui n'ont jamais fréquenté l'école
- 2) Enfant et jeunes en situation de rue
- 3) Jeunes en difficulté dans sa zone d'intervention

### **Institution 2**

Ce centre fut fondé en 1998 sous la direction d'un prêtre qui voulait secourir et aider certains enfants et parents d'un vaste bidonville de la capitale haïtienne. Ce projet a pris naissance avec

un championnat de football durant les vacances d'été afin d'aider les enfants de ce bidonville à avoir un lieu de divertissement. Ce projet de football de quartier a vite été transformé en un centre ouvert pour enfants de la rue de la région métropolitaine et les enfants en situation difficile de ce vaste bidonville. Cependant, face à la demande de plus en plus grandissante des employés de ce centre et des bénévoles, il s'est transformé en un centre fermé pour accueillir des enfants de 7 à 18 ans vivant dans la rue depuis une période allant d'une à trois années. Ce centre reçoit une vingtaine d'enfants de sexe masculin en internat. Cependant, le tremblement de terre du 12 janvier 2010 a modifié un peu les projets du centre, car ce dernier n'accepte plus les enfants qui n'ont pas de liens avec leur famille. Cela veut dire que le centre accepte seulement ceux qui ont été séparés de manière volontaire ou de force de leur famille.

### **Objectifs poursuivis par le centre**

Améliorer les conditions de vie des enfants et jeunes dans et de la rue, en particulier ceux qui sont les plus exposés à la consommation de drogues, à la délinquance, à l'insécurité, à la violence et aux maladies transmissibles sexuellement telle que le VIH-SIDA.

### **Services offerts**

Les services offerts par le centre aux enfants de la rue qui n'ont pas intégré le centre sont les séances de formation sur les maladies sexuellement transmissibles, la drogue, la réintégration scolaire. Ceux qui acceptent de réintégrer le centre sont hébergés, nourris, en un mot ils sont pris en charge totalement par le centre. De plus, ils bénéficient d'un suivi scolaire avant d'être intégrés ou réintégrés et en dernier ils seront réintégrés dans leur famille après une année ou plus. Cette dernière bénéficiera d'une aide financière visant à soutenir et à maintenir l'enfant dans sa famille et sa communauté.

### **Population cible**

Les enfants et les jeunes de la rue ayant de la famille.

#### **• Institution 3**

Cette institution a pris naissance en 1994 dans un contexte politique difficile puisque le pays se trouvait sous un embargo économique suite au coup d'État militaire de 1991 qui aboutira à l'occupation militaire en 1994. Cette initiative est venue suite à une série de rencontres qu'ont eue certaines personnes sur la dégradation familiale haïtienne, la situation sociale et économique du pays et leurs conséquences sur la société en général. C'est en ce sens qu'elles ont créé cette

institution en vue d'aider les filles de la rue. En outre, cette institution a choisi d'intervenir sur trois grands axes : 1) la prévention qui a deux volets : d'abord faire pression sur les institutions étatiques en vue de prendre les mesures nécessaires pour protéger les enfants en situation difficile, ensuite, conscientiser les parents et la société pour qu'ils puissent prendre leur responsabilité vis-à-vis des enfants ; 2) de l'encadrement psychosocial ; et 3) la réinsertion et l'appui à la réinsertion des enfants de la rue. Ainsi, c'est l'un des rares centres ayant choisi de travailler avec les fillettes et les filles de rue seulement parce qu'on estime que leur réalité est différente de celle des garçons de la rue et de ce fait mérite une approche différente.

### **Objectifs poursuivis**

Apporter à ces fillettes et jeunes filles l'encadrement nécessaire dont elles ont besoin. Cheminer avec elles en vue de consolider la réinsertion familiale et sociale ce qui accroîtra leur chance d'un meilleur avenir et à une certaine autonomie.

### **Services offerts**

L'institution offre différents services aux enfants et jeunes filles de la rue de la région métropolitaine. D'abord, la réinsertion scolaire en passant par une mise à niveau en vue de les réintégrer à l'école. L'apprentissage d'un métier (intégration socioprofessionnelle), d'autres ont pu bénéficier des soins de santé, ces différents services varient selon l'âge de la personne, parce que certaines jeunes filles qui ont des enfants ont pu obtenir de l'institution une aide financière pour intégrer le marché informel.

### **Population cible**

- 1) Les fillettes et les jeunes filles en domesticité
- 2) Les filles en situation difficile dans sa zone d'intervention
- 3) Les fillettes et les jeunes filles de la rue

#### **2.4.2. Les premiers contacts**

Pour faire le recrutement de nos participants, nous avons entrepris différentes démarches dès le mois de mai 2012, alors que nous commençons à identifier les institutions à travers lesquelles nous pourrions effectuer nos recrutements d'intervenants. C'est ainsi que nous avons identifié les trois institutions avec l'aide de certains camarades et anciens étudiants de la Faculté des Sciences Humaines (FASCH). Après avoir identifié les institutions, nous avons trouvé les numéros de téléphone de certains responsables et leur adresse électronique. Ainsi, nous leur

avons envoyé des courriels et dans d'autres cas c'est l'utilisation du téléphone pour présenter notre projet de recherche.

### 2.4.2.1. Le recrutement

Le recrutement a été réalisé par la chercheuse elle-même en collaboration avec les responsables des institutions. Une fois sur le terrain (Haïti), nous avons visité les institutions afin d'établir les premiers contacts avec les responsables de ces centres. Par la suite, nous leur expliquons le but ainsi que les objectifs de la recherche. En dernier lieu, nous avons sollicité leur collaboration, ce qui nous a permis de recruter nos participants. Au total, nous avons recruté 9 participants.

### 2.4.3. Description des personnes interviewées

Dans le cadre de ce travail, nous avons interviewé des personnes qui interviennent directement auprès des enfants de la rue. Ainsi, nous avons rencontré une quinzaine de personnes, mais nous avons réussi à interviewer 9 intervenants et intervenantes seulement, pour un total de cinq femmes et quatre hommes, les autres ayant décliné l'invitation à participer à notre recherche. Les intervenants interviewés avaient un minimum de deux ans et un maximum de vingt ans d'expérience d'intervention auprès des enfants de la rue.

#### Profils des intervenants interviewés au moment de la cueillette des données

	Rôle des intervenants	Année d'expérience	Niveau d'études	Domaine d'études
Inst1	Int1 : intervenant de rue	2	Universitaire	Sociologie
	Int2 : intervenante de rue	2	Universitaire	Psychologie
	Int3 : intervenant de rue et superviseur des	3	Universitaire	Travail social

	travailleurs de rue Int4 : intervenante de rue et éducateur spécialisé	20		Professionnelle	Éducation spécialisée
Inst2	Int1 : responsable du centre et éducatrice Int2 : éducatrice Int3 : animateur	14  9  9		Universitaire  Professionnelle  Niveau primaire	Sciences de l'éducation  Garderie  -----
Inst3	Int1 : intervenante de rue Int2 : éducatrice	13  7		Professionnelle  Niveau primaire	École fondamentale  ----- (ancienne jeune de la rue)

**Source : enquête réalisée par la chercheuse**

## 2.5. Le déroulement des entretiens semi-dirigés

Les entretiens ont été réalisés en Haïti particulièrement à Port-au-Prince. Les endroits et les dates ont été choisis par nos participants. Toutes les entretiens se sont déroulées dans les trois institutions de prises en charge durant les heures de travail des participants à l'exception d'une seule personne qui préférait qu'on le fasse un dimanche, en dehors du cadre institutionnel (en dehors du regard des responsables et des autres intervenants). Cependant, le lieu de l'entretien a été choisi par l'intervenant et pour lui c'était plus sûr et plus sécuritaire.

Un formulaire de consentement a été signé par chaque participant et une fois que la signature a été obtenue, nous expliquons le but, les objectifs et surtout nous les assurons de la confidentialité des informations recueillies et de l'anonymat de tous les participants à l'étude. Durant les entrevues, un ensemble de thématiques liées à la problématique des enfants de la rue a été abordé et les stratégies d'intervention des institutions intervenantes. Ces entrevues ont été réalisées à l'aide d'une grille d'entrevue qui nous a servi de guide (voir en annexe). Toutefois, certaines questions ont été ajoutées à la suite des réponses données par les participants.

La participation des intervenants à l'étude était volontaire et ils avaient le choix de choisir entre le créole qui est la langue parlée par la majorité de la population et le français. Tous nos participants voulaient que nous réalisions les entrevues en créole. En ce sens, toutes les entrevues ont été réalisées dans notre langue maternelle à savoir le créole. Après les entrevues, nous demandions toujours aux participants s'ils veulent ajouter quelque chose sur le déroulement de l'entrevue et s'ils veulent dire un dernier mot sur tout ce qui a été dit. De plus, nous prenions le soin de les remercier pour leur support et leur collaboration après les entrevues. Étant donné que la participation était volontaire, en ce sens, aucune compensation financière ou autre n'a été donnée.

#### **2.3.1.1. Thèmes d'entrevues**

Au cours de nos entrevues, divers thèmes ont été abordés afin de nous permettre d'atteindre les objectifs fixés.

- Discours et perceptions des intervenants sur les enfants de la rue
- Les facteurs et causes du phénomène
- Les problèmes rencontrés par les enfants
- Les stratégies d'intervention des institutions
- Les objectifs des interventions
- Services offerts aux enfants
- Modes de financement

## **2.6. Contraintes méthodologiques et difficultés rencontrées lors de la cueillette des données**

Lors de la cueillette des données, nous avons fait face à de nombreuses difficultés et contraintes qui nous ont obligés à prendre d'autres dispositifs afin de recueillir les données dans le temps qui nous étaient imparti. Après l'obtention du certificat d'éthique, nous avons contacté les responsables des centres une fois de plus pour qu'ils puissent nous aider à faire le recrutement de nos participants. Cependant, dans l'une des institutions contactées, les responsables croyaient que nous faisions partie d'un organisme étranger et éventuellement nous pouvions financer des projets au sein de cette institution puisque les premiers échanges téléphoniques étaient réalisés dans une langue étrangère à celle utilisée par la majorité de la population haïtienne. De ce fait, ils ont motivé les intervenants, mais en voyant que c'était un projet d'étude, il y a eu un désintéressement chez les intervenants ainsi que les responsables. Comme le temps passait et les responsables ne pouvaient pas nous dire quand nous pourrions débiter avec les entrevues, nous avons pris l'initiative de contacter directement les intervenants. Mais ces derniers étaient un peu réticents et nous avons essayé de contacter d'autres institutions puisque notre temps de séjour en Haïti était très circonscrit dans le temps. Malheureusement, toutes les institutions contactées nous ont demandé de leur donner encore du temps, ce que nous ne pouvions pas nous permettre. Durant cet intervalle, nous avons recontacté l'institution et les intervenants et nous avons proposé à ces derniers une petite gratification pouvant les aider à couvrir les frais de transport puisque nous leur avons demandé de nous accorder les entrevues en dehors des heures de leur travail et à l'extérieur de l'institution. Malgré tout, ils préféraient rester à l'institution et ainsi nous leur avons donné une petite compensation. De plus, nous avons pu relever une sorte de méfiance de la part de certaines personnes intervenantes à accorder les entrevues et face à certaines questions, nous demandaient d'aller voir les responsables pour avoir les informations pertinentes en lien avec ces questions.

En outre, dans le cadre de ce travail nous avons prévu de faire une recherche documentaire dans les institutions afin de corroborer certaines informations obtenues dans les entretiens avec les intervenants. Cependant, il y a très peu de documentation écrite disponible qui puisse nous renseigner sur les institutions (philosophie, mission et problème des enfants de la rue). En questionnant les responsables à ce sujet et selon les réponses obtenues on peut les regrouper en trois catégories : 1) certaines documentations ont disparu avec le tremblement de terre du 12

janvier 2010 ; 2) c'étaient des documents électroniques et on a piraté le courriel de l'institution et on n'a pu les récupérer et 3) il n'y avait pas de brochures disponibles et les documents sont presque inexistantes.

De plus, nous devons réaliser des observations dans les centres de prise en charge pour comprendre les gestes et les non-dits des intervenants lorsqu'ils interviennent auprès des enfants. Cependant, toutes les institutions avaient des difficultés à nous recevoir. De ce fait, les observations n'ont pas pu être réalisées. Pourquoi toutes les institutions nous ont refusé de suivre les intervenants pendant qu'ils travaillent avec les enfants ? Cherchant à comprendre le refus des institutions de prise en charge, nous nous demandons si cela est dû à la méfiance observée chez certains intervenants ?

### **2.2.7. Les limites de l'étude**

La première limite que nous pouvons relever est liée à la question des organismes étudiés. Ces derniers sont des institutions à but non lucratif où les employés sont soumis dans bon nombre de cas à des règlements stricts concernant la divulgation des informations. Dans ce cas, nous étions obligés de passer par les employeurs pour recruter nos sujets et ce sont les employeurs qui nous ont suggéré les intervenants. De plus, ce sont les employeurs qui décidaient de leur participation ou non à notre étude. Dans ces conditions, certaines informations peuvent être biaisées. De plus, toutes nos entrevues ont été réalisées dans les institutions pendant les heures de bureau, ce qui limitait le temps alloué aux entrevues, à l'exception d'un intervenant qui préférait nous donner l'entrevue à l'extérieur de l'institution et en dehors de ses heures de travail.

Deuxièmement, le nombre de personnes interviewées pose également des limites en ce qui a trait à la question de saturation et la question de la diversité. Lors de notre recherche empirique, certaines institutions qui composent notre échantillon avaient un personnel limité. En ce sens, pour ne pas retarder notre recherche, nous avons dû prendre ceux qui étaient disponibles. Dans un tel contexte, il nous manque de la diversité des points de vue, ce qui entraîne certaines limites à notre recherche.

Troisièmement, notre recherche se porte uniquement sur une région du pays, la capitale d'Haïti, Port-au-Prince. La problématique des enfants de la rue bien que présente dans plusieurs villes du pays, nous avons dû limiter notre recherche dans cette région pour des raisons pratiques et

économiques, mais c'est tout de même dans cette partie du pays que nous rencontrons le plus grand nombre d'institutions de prise en charge pour enfants de la rue.

### **2.2.8. Enjeux éthiques**

Dans le cadre de cette étude, nous avons été confrontés à une importante préoccupation concernant la liberté de parole. Comme nous cherchons à comprendre les stratégies d'interventions des institutions de prise en charge pour les enfants de la rue où les intervenants sont appelés à parler de leurs pratiques d'interventions, certains d'entre eux/elles avaient beaucoup de difficultés à parler de certains aspects de leurs pratiques, tombant alors dans l'autocensure, malgré toutes nos précautions et dispositions strictes afin que nos participants ne puissent pas être identifiés. Malgré le fait que nous leur garantissions une stricte confidentialité des données et que personne d'autre que la chercheuse n'aurait accès aux données personnelles/institutionnelles permettant de les identifier et que pour l'analyse des données, seules les informations pertinentes les concernant en lien avec les thématiques des entrevues et que toutes celles susceptibles de les identifier seraient écartées, nous avons le sentiment que les intervenants ne nous ont pas fait confiance comme cela aurait été souhaité et qu'ils ne se sont pas sentis pleinement libres dans leurs réponses à nos questions.

### **2.2.9. Stratégies d'analyse**

L'analyse des données en recherches qualitatives est très importante et c'est le moment le plus crucial puisque c'est dans cette partie que les résultats vont émerger. Ainsi, pour procéder à l'analyse des entrevues que nous avons réalisées, nous avons fait la retranscription intégrale de tous nos enregistrements, dans un premier temps. Après avoir fait la retranscription, nous avons fait un résumé de chaque entrevue en essayant de retracer le comportement de chaque personne interviewée.

Dans un second temps, nous avons lu et relu nos verbatims, nous avons codifié les verbatims. Ce processus, selon Deslauriers (1991), consiste à « découper les informations obtenues par des observations, entrevue ou tout autre moyen, et leur enregistrement ». Après avoir codifié notre matériel, nous avons procédé à la catégorisation afin de regrouper les thèmes abordés au cours des entrevues par les intervenants tout en tenant compte des objectifs de la recherche.

En dernier lieu, pour procéder à l'interprétation de notre matériel proprement dit, nous avons regroupé nos codes en catégorie. Ainsi, nous avons établi les liens existant entre les termes et la hiérarchisation aussi afin d'établir les thèmes de découpages. Ces derniers se regroupent en deux catégories : les représentations des intervenants et les stratégies d'interventions mise en place.

1) Les représentations des intervenants

- Les enfants de la rue : victimes de leur situation
- Les enfants de la rue considérés comme des « délinquants »
- Les enfants de la rue considérés comme des « acteurs »

1.1. Les raisons de l'arrivée dans la rue

1.2. L'expérience de vie dans les rues

- La vie dans les *baz*
- Les activités réalisées par les enfants
- Les activités de loisirs
- La sexualité des enfants de la rue

2) Les stratégies d'intervention mises en œuvre

- La rencontre des intervenants et des enfants de la rue

2.1. Les actions réalisées auprès des enfants de la rue

- Les activités récréatives
- Les activités de sensibilisation et d'éducation

2.2. L'accueil dans un centre

2.3. La vie dans les centres

2.4. Les relations entre les intervenants et les enfants de la rue

2.5. Les objectifs poursuivis par les institutions

- Réinsertion familiale
- La réinsertion dans la société
- La réinsertion scolaire
- La réinsertion professionnelle

CHAPITRE 3  
PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNÉES

### **3.1. L'ANALYSE DE LA REPRÉSENTATION DES INTERVENANTS AUPRÈS DES ENFANTS DE LA RUE**

Après avoir présenté la problématique de la recherche, le cadre de référence ainsi que la méthodologie, c'est le moment de présenter les résultats de la recherche. L'analyse de la méthodologie qualitative est la phase ultime et la plus ardue de la recherche. Les différentes démarches étant déjà réalisées et décrites dans le chapitre précédent. Il est important maintenant de faire parler nos matériels, c'est-à-dire procéder à une analyse soutenue des entrevues réalisées. Comme l'a souligné Bellot (2001), faire parler le matériel n'est pas que le fruit de la retranscription des données recueillies lors de nos entrevues, mais c'est un processus beaucoup plus complexe qui consiste en un processus de traitement, d'organisation, et de classement. Pour l'approche qualitative, il s'agit d'un processus de compréhension de la réalité décrite par les intervenants rencontrés. Ainsi, cette partie vise à présenter les points de vue des neuf intervenants interviewés dans le cadre de cette étude portant sur la problématique des enfants de la rue à Port-au-Prince et les stratégies d'intervention des institutions de prise en charge. Ces neuf intervenants travaillent dans différentes institutions de prise en charge auprès des enfants de la rue. L'analyse a porté d'une part sur les représentations sociales des intervenants du phénomène des enfants de la rue et d'autre part sur les stratégies d'intervention mises en œuvre à travers le discours des intervenants d'institutions de prise en charge.

L'analyse des représentations sociales des intervenants à l'égard du phénomène des enfants de la rue nous a permis de dégager à la fois différentes représentations des enfants des rues, mais aussi les raisons qui les conduisent à la rue et comment ils vivent la rue selon la perception qu'en ont les intervenants.

La première partie vise à présenter l'analyse des représentations des intervenants sur la problématique des enfants de la rue et les stratégies d'interventions des institutions de prise en charge. Nous présenterons dans un premier temps la perception des intervenants concernant les enfants de la rue, c'est-à-dire la manière dont ils sont compris et décrits, ensuite la perception des problèmes qui y sont associés (cette partie consiste à décrire les éléments déclencheurs c'est-à-dire les facteurs qui les conduisent à élire domicile dans les rues) et en dernier lieu leur expérience de vie dans la rue c'est-à-dire leurs conditions de vie qui permettra de mettre en lumière les stratégies d'intervention qui sera analysée dans la seconde partie. Dans la seconde

partie seront présentées les différentes activités réalisées auprès des enfants, autrement dit les activités éducatives et les activités récréatives. Ensuite seront présentées les relations existantes entre les intervenants et les enfants de la rue, les difficultés rencontrées, les objectifs de leurs interventions ainsi que leurs limites.

Les enfants de la rue font l'objet d'un ensemble d'images qui, d'une façon ou d'une autre, renvoie à la manière dont les intervenants perçoivent leur réalité. Les représentations sociales qui nous permettent de comprendre et de saisir la perception d'une personne par rapport à un objet donné se font en fonction des expériences, des croyances, des valeurs et des normes généralement partagées dans une société. Ainsi, notre analyse a permis de dégager trois figures ou visions de la représentation des enfants de la rue à Port-au-Prince.

D'abord, pour certains intervenants, les enfants de la rue sont perçus comme des victimes tantôt des conditions socio-économiques de leur famille tantôt de la société, mais aussi des problèmes qu'ils vivent dans la rue comme la violence, les manques et les agressions physiques et sexuelles, voire de l'exploitation.

D'autres intervenants par contre, perçoivent les enfants comme des délinquants. Ces intervenants vont alors mettre de l'avant les différentes activités légales et illégales qu'ils réalisent dans la rue afin d'assurer leur survie.

Enfin, d'autres intervenants vont davantage s'attarder à définir les enfants comme des acteurs. Ils sont considérés comme tel parce qu'ils développent diverses compétences et stratégies leur permettant de survivre dans les rues.

### **3.1.1. Les enfants de la rue : victimes de leur situation**

Les enfants de la rue à Port-au-Prince font l'objet d'un ensemble de représentations dans la société. Parmi ces représentations, le terme de « victime » est l'une des caractéristiques qui apparaît dans le discours des intervenants qui interviennent auprès de ces enfants. En fait, ce terme peut être considéré de manière générale comme une personne ou un groupe de personnes faisant face à des situations de souffrance psychologique, morale, sociale et physique. Pour les intervenants, considérer les enfants de la rue comme des victimes, c'est de rappeler qu'ils ne sont pas responsables de leur situation sociale. Les enfants vivent diverses situations de victimisations

selon les intervenants. Certains vont évoquer par exemple, des événements de victimisation dans leur famille. Ainsi, une intervenante témoigne :

*Je suis venu vivre dans la rue parce mon beau-père me maltraitait et il ne m'envoyait pas à l'école. Il m'a dit quand son beau-père le battait il ne le fait pas comme on devrait fouetter un enfant, mais il le fait comme deux adultes qui sont en conflits et se battent entre eux. Quand il me battait ainsi et il ne donne pas à manger et ne m'envoie pas à l'école tandis que ses enfants vont à l'école. De plus, c'est moi qui dois faire tous les travaux ménagers et d'aller chercher de l'eau. (int2, inst1)*

La question de la maltraitance familiale pour positionner les enfants et les jeunes comme victime est largement traitée dans les écrits sur ce phénomène (Desquesnes, 2011 ; OMS, 2002). En effet, dans la littérature certains auteurs présentent les enfants victimes comme ceux qui vivent des mauvais traitements physiques et/ou affectifs, de maltraitance, de négligence, d'abus sexuels, etc. (Berger, 2005 ; OMS, 2002). Ainsi, le milieu familial est plutôt considéré comme un milieu toxique pour le bon développement physique, social et psychologique.

D'autres intervenants vont davantage voir les enfants et les jeunes comme des victimes des conditions socio-économiques de leur famille. En ce sens, un intervenant avance que :

*Les enfants de la rue sont les victimes de la société et surtout du système capitaliste où leurs parents (père et mère) n'ont pas les moyens de subvenir à leurs besoins et pour répondre à leurs besoins ils s'en vont dans la rue. (Int3, inst1).*

En fait, l'arrivée des enfants dans les rues est intrinsèquement liée au fonctionnement de la société actuelle qui priorise l'économie de marché. Ce système de l'économie de marché semble avoir des conséquences sur les conditions de vie de certaines familles et en ce sens, les enfants sont considérés comme les premières victimes puisque bon nombre d'entre elles n'arrivent pas à répondre aux besoins de bases de leur progéniture. On peut citer à cet égard, l'étude de Diop réalisée en 2010 sur le travail des adolescentes dans les marchés de Dakar. Cet auteur estime que les programmes d'ajustement structurel imposés par le FMI (Fonds monétaire International) et d'autres Organismes Internationaux contraignent l'État à ne pas investir dans les programmes sociaux de base. C'est ainsi que les familles doivent assumer toutes seules l'éducation et les soins de santé de leur enfant. N'ayant pu répondre adéquatement à leur responsabilité dans ce

sens, les enfants sont les principales victimes de la société et des mauvaises conditions sociales de leur famille. Dans ce même cas de figure, un autre intervenant décrit les conditions de ces familles et pourquoi elles ne peuvent pas répondre aux besoins de leur enfant :

*... ce sont des familles en situation de misère. Ce sont des familles précaires qui vivent dans des conditions de misère extrême. Ce sont des familles monoparentales (généralement la mère). Cette dernière n'a aucune activité économique, elles n'ont pas de logement, rien à manger, c'est-à-dire les conditions objectives sont réunies pour n'avoir personne à prendre en charge. C'est clair, une personne qui n'a pas un endroit où dormir, pas de nourriture, les conditions objectives ne sont pas réunies pour n'avoir personne à charge. C'est ce qui explique la normalité du comportement de la mère par rapport à son enfant. La mère ne peut en aucun cas répondre aux besoins de base de l'enfant, malgré les conditions affectives qui pourraient lier la mère à son enfant. (Int1, inst1).*

Ainsi, les enfants se trouvant dans les rues sont des victimes non seulement de la structure sociale du pays, mais, également des conditions de vie de leur famille. Lucchini (1996), pour sa part, voit plutôt les enfants de la rue comme des victimes des déterminants macroscopiques tels que les conditions socio-économiques de leur famille, les inégalités du système scolaire et de la rue.

D'autres intervenants vont mettre davantage l'accent sur des situations de victimisation que les enfants vivent dans les rues. Dans ce cas, les structures sociales ne sont pas questionnées par ces derniers, mais préfèrent avancer d'autres éléments qui sont plutôt liés à leur présence même dans les rues. En ce sens, la présence des enfants dans les espaces publics pourrait être mise en cause selon le discours de certains intervenants, puisque selon eux, les enfants sont victimes de la part de la population, des policiers, des pairs et parfois des étrangers.

*Ils sont victimes de violence de la part des pairs ou les autres enfants de la rue comme eux, mais aussi de la part des autres personnes de la société. Ils subissent des agressions sexuelles, physiques, verbales, etc. pour ce qui est du dernier type d'agressions, ils en subissent tous les jours. Puisque dès qu'on voit un enfant de la rue on pense qu'il est un délinquant, un voleur, un voyou, des vagabonds qui ne devraient pas être en circulation, mais en prison. En ce sens, les enfants de la rue sont victimes de discriminations. (int3, inst1)*

La rue est le lieu où les enfants de la rue sont victimes de multiples actes de violence. Puisque ces enfants représentent une source d'insécurité pour beaucoup de gens dans la population, la violence est un moyen pour lutter contre leur présence. La population a une image très négative des enfants de la rue. Cette image négative renvoie à la délinquance, en ce sens, la présence des enfants dans l'espace public est plutôt considérée comme un problème. En tant que, ils sont discriminés. Pour cette frange de la population, selon les intervenants, les enfants devraient être hors de l'espace public ; c'est ainsi que la question de nettoyage des lieux publics se pose. D'autres intervenants continuent de mettre en relief la société haïtienne au sujet de ces enfants.

*De manière générale, ce sont des enfants dont la société se méfie d'eux parce qu'elle croit qu'ils sont violents, agressifs, des délinquants, mais en réalité c'est faux. Cependant, certains d'entre eux sont effectivement violents, agressifs quand on les emmerde. Néanmoins, ils aiment qu'on leur écoute et ils aiment les personnes qui les aiment. Ils détestent les propos grossiers, ils aiment mentir aux gens cependant, ils n'aiment pas qu'on leur mente. Ils aiment qu'on leur écoute, qu'on leur enchérisse. En un mot, on peut dire que l'enfant souffre de troubles affectifs. (int1, inst2)*

Pour les intervenants, c'est la société qui construit une mauvaise image des enfants de la rue. Cependant, ces derniers sont sensibles et aimants. Ainsi, le comportement de la population détermine parfois des comportements que certains pourraient juger délinquant ou déviant chez les enfants. Mais, pour eux, ce sont des enfants qui sont à la recherche de ce qu'ils ne trouvent pas ou ils sont à la recherche d'une famille imaginaire. Dans ce sens, les intervenants en soulignant le fait que les enfants sont contraints de vivre dans la rue, seuls, livrés à eux-mêmes sont finalement victimes d'un isolement qui ne permet pas d'avoir l'affection, le support et le soutien d'une famille nécessaire au bon développement psychosocial d'un individu. Par ailleurs, d'autres intervenants soulignent les actes de violences que les enfants subissent dans les rues, comme témoignent ces intervenants.

*Les enfants de la rue sont battus par les policiers. Les filles sont victimes de violence de la part des garçons se trouvant dans les mêmes baz (groupes) qu'elles. Les vagabonds de la zone les battaient, elles reçoivent des coups de fer, etc. De temps en temps, on ne voit pas une, on apprend qu'elle se trouve à l'hôpital parce qu'elle est victime de violence. (Int1, inst3).*

*Ils sont battus par des policiers surtout ceux affectés au commissariat de Port-au-Prince (pompiers). Ils m'ont dit le soir quand ils dorment sur la place les policiers s'amuse à leur donner des coups de pieds et tant d'autres atrocités. Parfois, ils m'expliquent des atrocités qu'ils subissent de la part des étrangers qui les payent pour avoir des rapports sexuels avec eux. Ce sont des garçons comme eux. (int4, inst1)*

On le voit, les enfants sont victimes des actes de violence non seulement dans les groupes auxquels ils appartiennent, mais également de la part des policiers. Les filles sont agressées et battues par les jeunes garçons au niveau des zones où elles sont cantonnées. En plus de ces atrocités, ils sont exploités sexuellement par des étrangers. En un sens, les enfants sont doublement voire triplement victimes de leur situation.

### **3.1.2. Les enfants de la rue considérés comme des « délinquants »**

Pour d'autres intervenants, les enfants des rues sont perçus comme des délinquants. Face à certains problèmes rencontrés dans les rues, les enfants sont dans l'obligation de développer un ensemble d'actions visant à assurer leur survie. Pour certaines institutions, comme l'a souligné Pérez López (2009), c'est le manque de socialisation des enfants de la rue qui les poussent à commettre des actes de délinquance. C'est ainsi qu'ils arrivent à commettre des actions qualifiées de « délinquances » comme le vol, la consommation de la drogue, etc., et des actions violentes comme des assassinats, considérant la délinquance comme un ensemble d'actions qui vont à l'encontre des normes et des valeurs partagées par une société. Ainsi, certains intervenants représentent les enfants de la rue comme des délinquants.

*Les enfants de la rue sont agressifs, des retardés scolaires, comment pourrais-je dire cela..., agressifs, retardés scolaires, ensuite, ils sont très vulnérables. (int3, inst1)*

La représentation des enfants de la rue, selon les intervenants, c'est un mélange de violence et un manque d'éducation scolaire qui font d'eux des êtres vulnérables selon les intervenants. Agnelli (1986) considère que l'enseignement scolaire devrait être un moteur de progrès social servant à améliorer les conditions de vie des déshérités. En ce sens, un manque de scolarité peut entraîner des actes de violence chez l'enfant qui ferait de lui un délinquant. Tandis que pour d'autres intervenants c'est le système de rue qui occasionne la délinquance des enfants de la rue comme le témoigne cet intervenant.

*Les enfants de la rue ont tous les défauts du monde. Ils sont des voleurs, ils se battent constamment. Comme le système de rue est dangereux. De plus, ils sont des malades parce qu'ils veulent toujours avoir des rapports sexuels avec d'autres enfants de leur âge et de plus ce sont des hommes. (Int3, inst2)*

La rue symbolise le lieu où l'on apprend toutes les valeurs négatives de la vie sociale selon les intervenants. De plus, comme la sexualité est encore taboue dans la société haïtienne, ceux qui ont des rapports sexuels particulièrement avec d'autres hommes sont jugés comme étant des malades. Par ailleurs, pour d'autres intervenants, ce sont les actes de banditisme et vandalisme commis par les enfants qui font d'eux des délinquants. En ce sens, un intervenant décrit les actes de délinquance et de banditisme que les enfants ont commis dans les rues ainsi :

*Les enfants de la rue particulièrement les plus âgés me disent que les soirs, ils tentent de rançonner certains passants dans certaines zones. Ils utilisent la violence pour forcer les passants à vider leur portefeuille. Ils utilisent des fausses armes pour tromper et faire peur aux gens afin d'obtenir ce qu'ils cherchent. Ce sont les plus âgés qui ont cette pratique et souvent ils utilisent les plus petits pour commettre aussi ces actes de banditisme. Ils ordonnent aux enfants de commettre une action sans sa participation directe. En ce sens, ils utilisent les plus petits pour rançonner les passants. Ce ne sont pas tous les enfants qui participent à ces actions de banditisme et de délinquance, mais très peu y participent. (Int4, inst1).*

Ainsi, certaines stratégies utilisées par les enfants pour assurer leur survie prouvent selon les intervenants qu'ils sont des délinquants. En ce sens, l'utilisation de la violence et des fausses armes contribue à faire peur aux passants et les contraindre à donner tout ce qu'ils avaient en leur possession. Mais, il existe également une hiérarchisation dans les groupes ou les plus âgés contraignent les plus petits à commettre des actes de délinquance. Tandis que pour d'autres intervenants, ce sont les actes d'agressivités et de violences qu'exercent les enfants envers d'autres personnes extérieures à leur bande qui font croire qu'ils sont des délinquants.

*Généralement, ils se définissent en opposition à ceux qui sont extérieurs au groupe et ils sont très violents. Ils peuvent tuer, blesser pour la moindre des choses, ils sont très agressifs. Certains enfants avec qui je travaille possèdent des armes à feu, certains d'entre eux, m'ont déjà dit combien de personnes qu'ils ont déjà tuées. Ils décrivent comment ils volent les personnes et pourquoi ils tuent. Ils sont très, très violents, ils peuvent vous tuer pour un*

*rien et généralement, ils ont des rasoirs ou des petites lames de rasoir sur eux. (Int1, ins1).*

Par ailleurs, pour vivre dans la rue, les enfants ont tendance à se regrouper et vivre en bande. Or, pour les intervenants s'ils s'organisent ainsi c'est pour faire face à l'insécurité et la solitude. Ainsi, une étude réalisée par des Organisations travaillant auprès des enfants en situation difficile dans le pays confirme que le baz « se *bwadeyebanan tout negkiladann* » (« la base est le support de celui qui en fait partie ») (AMI, UNICEF et Haïti protection Cluster/Child protection, 2011 :10). C'est ainsi que ceux qui ne font pas partie de leur monde ne sont pas les bienvenus puisqu'ils peuvent être très violents envers eux. De plus, selon les intervenants, certains enfants ont des comportements meurtriers et se comportent comme des bandits puisqu'ils ont confirmé le nombre de personnes tuées. En ce sens, les intervenants se représentent les enfants de la rue comme des délinquants.

Par ailleurs, d'autres intervenants représentent les enfants comme des acteurs, mais pas comme des victimes ni comme des délinquants.

### **3.1.3. Les enfants de la rue considérés comme des « acteurs »**

La vie de rue demande des compétences et des stratégies. Les enfants se trouvant dans les rues doivent survivre et pour ce faire ils doivent développer un savoir-faire leur permettant d'assurer leur survie. Dans un tel contexte, l'enfant est considéré comme acteur de sa vie et l'enfant est considéré comme « sujet actif » qui agit sur son environnement comme le témoigne l'histoire que cet intervenant a vécu :

*...un jour dimanche je vais à la plage dans la zone de Mariani, pendant que je gare ma voiture, au bout d'une minute elle était couverte d'enfants de la rue et ils se crient « voilà notre ami rasta..... ». Je leur ai demandé : d'où venez-vous ? Et ils me répondirent tous « nou sot brase » qui signifie « (revenir de nos activités économiques) ». Comment est-ce que vous allez rentrer ? À pieds ? Ils me répondent oui. Donc, ils savent ou ils peuvent trouver les moyens de gagner de l'argent puis que les dimanches cette zone offre beaucoup d'activités économiques. Les dimanches ils savent qu'au bord de la mer, il y a plus d'activités qui sont susceptibles de les permettre d'avoir un peu d'argent. À ce moment, il est plus facile de les retrouver à Mariani, Gressier parce qu'ils savent que certaines personnes ayant un revenu moyen iront à la plage et certaines personnes de la diaspora également. Ils rencontreront beaucoup de personnes dans cette*

*zone et ils pourront quémander aux chauffeurs, faire le lavage et l'essuyage des voitures. (Int3, inst1).*

Les enfants de la rue, selon les intervenants, prennent des initiatives pouvant leur permettre de gagner un peu d'argent. D'abord, ces enfants cherchent à maîtriser l'environnement économique et ensuite pour l'exploiter en leur faveur. En ce sens, les enfants savent quand, où et comment ils peuvent gagner de l'argent. D'autres intervenants font ressortir leurs intelligences :

*Les enfants (filles) de la rue sont très intelligentes et intéressantes puis que c'est avec les filles de rue seulement que je travaille. Si elles s'intéressent à une activité récréative ou éducative, croyez-moi, elles feraient tout pour y arriver. Quant à leur comportement, elles s'irritent souvent et elles se battent toujours (entre elles). Cependant, malgré ce comportement, elles sont solidaires et se réconcilient facilement. (Int1, inst3).*

Les enfants de la rue, particulièrement les filles, sont valorisées pour leur dévouement et leur intelligence dont elles font preuve dans les apprentissages. Bien qu'il existe des moments d'agressivité chez les filles de rue qui les poussent souvent à se battre, elles font souvent preuve d'entraide. D'autres intervenants continuent de valoriser les enfants en faisant ressortir certaines activités qu'ils réalisent pour gagner leur vie. Ainsi, une autre intervenante témoigne :

*Ils sont très intelligents ces enfants (les enfants de la rue), ils aiment quand on leur félicite lorsqu'ils réalisent quelque chose de bien. Nos enfants sont très talentueux, certains d'entre eux jouent du théâtre, composent des chansons, dessinent. (Int1, inst2).*

Les enfants développent des compétences leur permettant de survivre dans les rues. C'est ainsi que Lucchini (1993) parle de système d'opportunités des enfants de la rue. Pour lui, les enfants savent comment exploiter la rue et ils choisissent toujours les bons moments. Cette intervenante fait ressortir les qualités des enfants et elle rejoint Agnelli (1986 : 39) parce que cette auteure disait que les enfants chantent, jouent de la musique dans les bus, les couloirs du métro ou les passages souterrains.

Ainsi, les visions des intervenants des enfants de la rue représentent d'une certaine façon la représentation que la société a de cette catégorie d'enfants (Costa Leite, 2003). De statuts d'enfants victimes, de délinquance ou d'acteurs, ces formes de représentations se sont intégrées dans l'imaginaire de la population. Une étude réalisée sur les enfants de la rue par Costa Leite (2003) fait ressortir les représentations des enfants de la rue dans la société brésilienne. Ainsi,

dans la société brésilienne, les familles sont vues comme les principales responsables de la situation de victimisation ou de délinquance des enfants de la rue.

Au-delà des grandes figures de représentations, des enfants des rues, les intervenants en décrivant la réalité des enfants, soutiennent aussi des manières d'expliquer l'arrivée dans la rue des enfants.

#### **3.1.4. Les raisons de l'arrivée dans la rue**

La réalité des enfants de la rue est complexe et selon certains auteurs un seul facteur ne peut pas expliquer les raisons qui poussent les enfants à élire domicile dans les rues. En effet, Tessier (1995) fait ressortir un ensemble de facteurs qui, selon lui, occasionne l'apparition du phénomène des enfants de la rue. Le cumul de ces facteurs peut être considéré comme élément déclencheur de l'arrivée des enfants dans les rues. Dans ce cumul de facteurs, on retrouverait les conditions socio-économiques macroscopiques, l'explosion urbaine, la paupérisation croissante et la déstabilisation des modèles familiaux traditionnels exprimée par l'accroissement de la monoparentalité, notamment. Ainsi, les intervenants proposent un ensemble d'éléments qui provoquent l'arrivée des enfants dans les rues de Port-au-Prince. Ainsi, un intervenant témoigne :

*Les enfants de la rue sont les victimes de la société et surtout du système capitaliste ou leurs parents (père et mère) n'ont pas les moyens de subvenir à leurs besoins et pour répondre à leurs besoins ils s'en vont dans la rue. La grande majorité des enfants de la rue viennent dans les milieux ruraux (nord, sud, Grand-Anse, etc.). La majorité des enfants de la rue ont leur origine dans le milieu rural et de la paysannerie. Actuellement, nous savons que l'intervention des ONG est considérée comme l'une des causes du déclin de la paysannerie... (int3, inst1)*

Ainsi, l'arrivée des enfants dans les rues peut s'expliquer par deux facteurs. D'abord, la structure sociale du pays et ensuite l'intervention des ONG. Le système politique actuel favorise l'investissement privé et le retrait de l'État dans le domaine social. Les familles sont livrées à elles-mêmes et devront assumer les coûts liés aux besoins de bases de leur enfant. En effet, le système capitaliste est considéré comme un système d'exploitation où le seul but est de faire du profit au détriment des travailleurs. C'est ainsi que bon nombre de familles se trouvent appauvries par ce système d'exploitation. Par ailleurs, pour dénoncer cette situation, de nombreuses ONG font leur apparition et travaillent dans de nombreux domaines : social,

économique et culturel (Louis juste, 2003). Cela a pour effet de créer une dépendance de la population spécialement celle des milieux ruraux vis-à-vis des projets de ces ONG. D'autres intervenantes avancent d'autres éléments pouvant justifier l'arrivée des enfants dans les rues.

*Certains (enfants de la rue) ont fui leurs maisons à cause d'un beau-père, d'une belle-mère, tandis que d'autres pour des raisons économiques. (Int1, inst2).*

*Certains me disent « c'est le problème d'un beau-père », parce que sa mère partage sa vie à un autre. Souvent, s'ils commettent des bêtises et le beau-père les a fouettés, ils s'enfuient. Pour l'enfant, le beau-père n'a aucun droit sur lui, il n'a nullement le droit de le frapper. Pour se révolter contre le beau-père, il fuyait la maison. D'autres vous diront qu'ils sont orphelins et ils habitaient avec une tante, si on perd quelque chose à la maison, on l'accuse. Ils vous disent qu'ils sont innocents de l'acte qu'on leur reproche. Ils trouvent cela injuste d'être accusé et de plus ils seront battus. D'autres vivaient avec leur belle-mère et cette dernière à des enfants aussi. Si ses enfants ont fait quelque chose mal, elle accuse l'autre qui n'est pas son enfant. Pour protester contre cette forme d'injustice et d'échapper aux punitions corporelles, ils s'enfuient. Pour ceux qui viennent des villes de province, ce sont les raisons socio-économiques qui les poussent à venir s'installer à Port-au-Prince, mais, une fois dans la capitale, ils n'ont pas d'autres choix que de vivre dans la rue. Certains surveillent quand leur parent est au jardin pour prendre les bus qui assurent le trajet Port-au-Prince et les villes de province. Comme ils n'ont pas d'argent pour payer les frais de transport, ils sont montés sur le dos du camion. (Int2, inst2).*

Ainsi, ce long extrait met d'abord en relief la question de la recomposition familiale et les châtiments corporels qui sont intimement liés. Dans certaines familles recomposées, le beau-père ou la belle-mère n'acceptent pas l'enfant de l'autre, ce faisant, il se fait violenter puisqu'il estime que le beau parent n'a aucun pouvoir sur lui. Ainsi, ce proverbe haïtien confirme cette situation « *bèlmè pa manman ou bopè pa papa* » (la belle-mère n'est pas la mère ou le beau-père n'est pas le père) cela traduit que l'enfant ne considère pas le beau-père ou la belle-mère comme un parent à qui celui-ci doit avoir le respect et l'obéissance. De plus, dans la société haïtienne l'obéissance est fondamentale. De ce fait, la non-reconnaissance de cette autorité peut conduire le beau parent à violenter l'enfant. Ces violences répétées conduisent l'enfant à élire domicile dans les rues. On retrouve aussi la situation de l'enfant orphelin habitant chez une personne où il est contraint de l'appeler « tante ». Cet enfant en domesticité vit souvent des situations

d'injustices où il est accusé et traité de voleur et est souvent battu par sa famille d'accueil. Lubin (2002) avait fait le même constat tout en décrivant les attitudes exigées de l'enfant :

L'enfant en domesticité est considéré au plus bas échelon dans cette demeure ; ses droits sont très limités pour ne pas dire inexistantes et ses devoirs sont énormes. Les deux principales attitudes exigées de lui sont la soumission et la serviabilité. Il est souvent victime d'actes de violence (verbale, physique, psychologique...) de la part de son supposé protecteur ou protectrice. (Pp 46).

D'autres enfants ont fui leur maison pour des raisons économiques où ils ont risqué leur vie pour venir dans la capitale et bon nombre d'entre eux viennent des milieux ruraux. Ces faits ne sont pas seulement relatés par ces intervenantes, une autre intervenante raconte des histoires de certains enfants qu'elle a rencontrés dans le cadre de son travail.

*Quand je rencontre un enfant de la rue, par exemple, je commence à lui parler, je leur ai demandé où est-ce qu'il habite. À ce moment, il me dit : madame, Manmi<sup>2</sup> (ma maman), j'habite dans la rue et c'est ici que je fais tout ce que je peux pour vivre, je mange, je bois et je dors également. Je lui ai demandé s'il se sent bien dans la rue et pourquoi tu te retrouves dans la rue. J'ai rencontré plusieurs cas et les histoires qui les amènent dans les rues ne sont pas les mêmes. J'avais rencontré un cas, un enfant de la rue il m'a dit qu'il s'appelait David. Quand je lui ai demandé son nom de famille, il m'a répondu madame je ne connais pas mon nom de famille, mais on m'appelle David. Ensuite, je lui ai demandé pourquoi il vit dans la rue. Manmi, je suis venu vivre dans la rue parce mon beau-père me maltraitait et il ne m'envoyait pas à l'école. J'ai dit David, quel âge as-tu. J'ai 14 ans. Il m'a dit quand son beau-père le battait il ne le fait pas comme on devrait fouetter un enfant, mais il le fait comme deux adultes qui sont en conflits et se battent entre eux. Ensuite, je lui ai dit ou est ta mère ? Il m'a dit que sa mère est là, mais elle ne peut rien faire parce que son beau-père battait également sa mère. Je n'avais pas le choix je préférerais venir vivre dans la rue. Manmi, quand il me battait ainsi et il ne donne pas à manger et ne m'envoie pas à l'école tandis que ses enfants vont à l'école. De plus, c'est moi qui dois faire tous les travaux ménagers et d'aller chercher de l'eau.*

*J'avais rencontré un autre, mais dans le cadre de mon travail, je n'ai jamais rencontré les filles de rue, mais les garçons. L'autre que j'avais rencontré s'appelle Franky. Ce dernier était originaire*

---

<sup>2</sup> Maman

*du Cap-Haïtien et sa famille vivait là-bas. Il laisse sa famille au Cap-Haïtien pour venir vivre au Champ-de-Mars et là il se sent bien. C'est dans la rue qu'il réalise tout ce dont il a besoin pour assurer sa survie. Les autres enfants que j'ai rencontrés David, Franky et je ne me rappelle pas les noms des autres enfants, mais je connais leur visage. Un autre enfant m'expliquait qu'il habitait avec une tante et un jour on a perdu une somme d'argent à la maison et sa tante a déclaré que c'est lui qui a pris l'argent et elle le met à la porte. En ce sens, je n'avais pas le choix que de vivre dans la rue. On l'a mis à la porte et on le déclare qu'il devrait se débrouiller pour assurer sa survie. (Int2, inst1).*

À travers ces histoires, on essaie de faire ressortir la question de la recomposition familiale et les violences, dont l'enfant qui est issu de l'union précédente, est victime. En plus de ces bastonnades, l'enfant ne reçoit pas à manger et il doit faire tous les travaux ménagers. De plus, on isole cet enfant puisqu'il ne fréquente pas un établissement scolaire pendant que ses frères et sœurs vont à l'école. De plus, nous pouvons remarquer le silence de la mère, qui risque elle-même aussi d'être violentée par son mari. L'enfant est alors exposé à la violence conjugale tout en étant lui-même victime de sévices physiques. D'autres intervenants font ressortir l'influence des jeunes de la rue sur les autres jeunes pour qu'ils puissent les rejoindre :

*..... Par exemple, une jeune fille se rend en province et en revenant elle s'est fait accompagner par deux autres jeunes filles. Ce qu'il faut retenir dans ce cas c'est que ces deux jeunes filles ont fui leur domicile avec l'aide de la première jeune fille pour venir vivre dans la rue. (Int1, inst3).*

La ville, principalement Port-au-Prince, est considérée comme un endroit privilégié dans l'imaginaire du paysan (Clerjuste, 2005 :19) puisqu'il existe une concentration des services sociaux de base. La ville dans ce cas de figure est souvent synonyme d'une vie meilleure, un lieu d'opportunités. En ce sens, certains jeunes de la rue peuvent influencer d'autres jeunes en les encourageant à les suivre dans les rues à Port-au-Prince.

Ainsi, les facteurs que les intervenants ont invoqués pour expliquer l'arrivée des enfants dans les rues rejoignent les conclusions de certains auteurs haïtiens et d'organismes qui ont travaillé sur la question des enfants de la rue. Ainsi, la domesticité a été retenue comme l'une des causes expliquant la présence des enfants de la rue. Cependant, ce problème est lié à la situation de misère des familles rurales pauvres qui ne peuvent s'occuper de leurs enfants et qui se voient

obligées de les envoyer à Port-au-Prince dans des familles d'accueil. Ils font face à une situation de misère, ils sont maltraités dans les familles où ils sont accueillis, et deviennent des enfants en grande difficulté. Ne pouvant plus supporter les violences physique et verbale, ils s'enfuient de leurs familles d'accueil et n'ayant pas d'autres alternatives, la rue devient le seul endroit pouvant les accueillir (COHADDE, 2002 et Lachaud, 2008). En outre, la recomposition familiale et la situation socio-économique des familles pauvres et particulièrement celles vivant dans les milieux ruraux contraignent certains enfants à aller vivre dans les rues (Lubin, 2007). Pour ces auteurs, tous ces facteurs sont liés et interreliés et trouvent leur origine dans la grande pauvreté que connaissent les familles haïtiennes, des couches défavorisées et plus particulièrement celles de la paysannerie.

### **3.1.5. L'expérience de vie dans les rues**

Les intervenants interviewés présentent l'expérience de vie des enfants dans la rue sous divers aspects : la manière dont ils vivent dans les groupes communément appelés *Baz*, les activités de survie qu'ils réalisent, en un mot, les actes de débrouillardises qu'ils entretiennent pour assurer leur survie (manger, boire et dormir et s'habiller), ensuite, leur sexualité et les activités de loisirs.

#### **3.1.5.1. La vie dans les *baz***

La rue est considérée comme le lieu de socialisation et de survie pour de nombreux enfants qui s'y trouvent. À travers les rues, les enfants se regroupent, en formant des bandes d'appartenance communément appelée « *baz* ».

*Les enfants sont très solidaires et ils s'entraident mutuellement. Par exemple, si l'un des membres du groupe travaille et un autre ne travaille pas et il ne peut pas trouver à manger ses camarades vont partager leur gain avec lui. Mais, tous les enfants devraient aller travailler (yo al brase). (Int2, inst2).*

Les *baz* sont le lieu de partage et de solidarité entre les enfants qui en sont membres. Ils partagent tous leurs gains bien que tous les membres doivent travailler afin de contribuer aussi. Ainsi, Lubin (2007) rapporte les propos d'un enfant membre d'un *baz* pour prouver leur solidarité.

Parfois, nous cotisons pour nous préparer à manger. Certains donnent 25 gourdes, 10 gourdes, nous mettons ensemble et nous

nous préparons une grosse casserole et tout le monde mange. Même si quelqu'un n'a pas contribué parce qu'il n'a pas d'argent, il trouvera une part. Personne ne connaît les parents des autres ici. Nous voici comme des amis, nous mangeons ensemble, nous dormons ensemble. (Lubin, 2007 : 165).

Une autre intervenante raconte les conditions de vie dans les *baz* avec l'histoire de ces deux *baz* composées de jeunes filles ainsi :

*Il y avait un groupe (baz) qui s'appelait BAZ WAWA composé de jeunes filles, mais qui n'existe plus, c'était une ancienne maison abandonnée ou il n'y a pas de confort. Elles couchent par terre sur des morceaux de carton, sans aucune précaution. Si quelqu'un est malade tout le monde peut-être contaminé puis que les conditions d'hygiène n'existent pas. Elles partageaient tout dans un souci de fraternité, mais n'importe qui peut attraper la maladie dans de telle condition. Ce que je constate dans le groupe (Baz simetyè a) qui se localisait dans le cimetière de Port-au-Prince, elles dorment sous les caveaux et elles sont très égoïstes. C'est tout ce que je peux constater lors de mes observations. (Int2, inst3).*

Les *baz* sont des endroits où les enfants mènent leurs activités (manger, dormir, etc.), elles se différencient les unes des autres et les membres partagent ou réclament un territoire comme les maisons abandonnées, les cimetières. Les conditions d'hygiène sont presque inexistantes au sein des groupes. De plus, c'est un mélange de solidarité et d'individualisme qui les caractérise. Pour d'autres intervenants ce qui caractérise la vie dans les *baz* c'est la consommation de la drogue et les manques d'hygiène corporelle, comme l'explique cet intervenant :

*Il y a des baz (groupes) dans lesquels vous devez travailler, HUMMM, c'est vraiment dur. Parce que les enfants fument et consomment beaucoup de drogues. Parfois, la personne vous touche et elle est en très mauvais états (hygiène corporelle). Puis que vous travaillez dans le domaine, vous ne pouvez pas les faire du mal. Ils envoient la fumée de la marijuana qu'ils consomment dans votre visage. C'est pour cette raison que j'ai dit souvent si on n'a pas la volonté et le courage et on ne travaillait jamais avec les enfants de la rue. Ils ne vous connaissent pas et ils ne connaissent pas votre opinion concernant la marijuana, mais ils vous envoient la fumée en plein visage. Le pire c'est qu'ils croient dès vous travaillez dans les baz vous leur apportez de l'argent. (Int3, inst2).*

Paradoxalement, les *baz* sont, à la fois, des endroits de partage et d'individualité et elles procurent également un lien de solidarité et de fraternité en étant très hostiles aux personnes

extérieures à leur *baz*. Mais les *baz* comportent aussi une part de risque en exposant les enfants à de nombreuses maladies par manque d'hygiène et en étant des lieux d'activités où les enfants consomment de la drogue comme la marijuana. Les *baz* sont également des lieux de méfiance comme le témoigne cet intervenant :

*De plus, il y a quelque chose qu'on appelle « sou maren » sous-marin. Cette pratique se fait surtout le soir dans les groupes communément appelés (baz). Celle-ci consiste à voler l'argent des autres lorsqu'ils dorment. Quand un jeune dort dans la rue, on le surveille et vole son pantalon parce qu'on sait que l'argent qu'il a gagné durant la journée est dans son pantalon. (Int3, inst2).*

Les *baz* sont pas seulement des lieux sécurisants, mais aussi un lieu où l'on apprend à ne pas faire confiance aux autres. Il faut toujours avoir un œil ouvert sur ces biens pour ne pas se faire voler la nuit surtout son argent. Il existe également des violences dans les *baz* comme le témoigne cet intervenant.

*On peut observer d'autres formes de violences qu'ils s'exercent entre eux, par exemple, on prend des bouteilles plastiques et on met feu et on fait dégouter, couler le liquide sur la peau des autres enfants ; on prend également des bouchons de gallons en plastiques et les places sur les genoux d'un autre enfant et on prend des pierres ou des briques et un autre enfant commence à frapper, ça, c'est très dur ; on met des glues sur les yeux des enfants qui dort dans les rues les soirs par exemple, il y a ce qu'on appelle « lagè dòmì » ou on surveille quand un enfant dort et on lui jette des grosses pierres et/ou des briques. (Int3, inst1).*

En somme, la vie dans les *baz* est faite de nombreuses difficultés et des actes de violence, mais les liens de solidarité sont réels. Les violences s'exercent entre les membres du groupe, mais les enfants sont quand même unis et s'organisent pour vivre ou survivre dans les rues.

### **3.1.5.2. Les activités réalisées par les enfants**

Les enfants vivant dans les rues entreprennent différentes activités leur permettant de survivre. Ils utilisent la rue selon les possibilités qui s'offrent à eux et selon leur âge parce que tous les enfants n'exercent pas les mêmes activités. Quelque soit les formes d'activités qu'ils réalisent, elles visent à générer de l'argent afin d'assurer leur survie. En effet, les personnes interviewées dans le cadre de cette étude font ressortir comment les enfants arrivent à trouver toutes sortes de

moyens leur permettant de s'habiller, de manger, boire, fumer, etc. Les enfants vivant dans les rues sont des personnes dont les conditions matérielles d'existence dépendent d'eux-mêmes contrairement aux autres enfants de leur âge vivant dans leur milieu familial. En effet, un intervenant explique les différentes activités réalisées par les enfants en vue de répondre à leurs besoins de base.

*Quelles sont les activités entreprises par ces derniers pour se reproduire ? Généralement, ils essuient les voitures, deuxièmement, ils quémandent aux passants, et troisièmement, ils réalisent une activité qu'on appelle généralement « Koubin », cela veut dire, ils mangent les restes de nourriture des gens, ou ils font les vaisselles pour les marchandes afin de trouver de quoi se nourrir. Ils ramassent « des fers » dans les décombres et les vendent à la livre qui se traduit en créole par « peze fè »<sup>3</sup>. Dès fois, ils volent aussi. Généralement, un jeune de la rue, la journée, il essuie les voitures et les soirs, il vole aussi. Cela veut dire, certains effectuent des vols à mains armés ; tandis que d'autres ne pointent pas leurs armes vers vous et ne vous contraignent pas de vider vos sacs, mais font le pic Pocket (pendant qu'un passager prend place à bord d'un tap-tap<sup>4</sup>, le jeune profite pour commettre l'acte, sans se rendre compte). (int1, inst1).*

Les enfants de la rue développent un ensemble de stratégies afin d'assurer leur subsistance. Ils mènent des activités génératrices de revenus comme bon nombre de personnes dans la société dans le secteur informel. En effet, l'essuyage des voitures et le vol semblent être les activités principales leur permettant de faire des rentrées d'argent. Aussi, ils se cantonnent près des restaurants ou des marchands en plein air rendant différents services aux propriétaires tels que faire les tables pour avoir un peu de nourriture. Suite au tremblement de terre du 12 janvier 2010, «le grand Goudou Goudou» qui a ravagé la capitale haïtienne et certaines villes environnantes, de nouvelles activités sont apparues ou ont augmenté en volume, notamment la vente de fer. Les enfants de la rue fouillent dans les décombres et en tirent toutes sortes d'objets en fer et vont les revendre afin de gagner un peu d'argent. Les enfants s'organisent en deux temps, la journée ils réalisent des activités que certains pourraient juger comme « légal » et les soirs, ils volent ce qui pourrait être considéré comme une activité « illégale » comme le pickpocket. Un autre

---

<sup>3</sup> Cette forme d'activité a été menée par un groupe d'individu marginalisé dans la société bien avant les événements du 12 janvier 2010 ou un puissant séisme a ravagé la capitale haïtienne et certaines villes environnantes. Après les événements l'activité s'est généralisée et elle est adoptée par les enfants de la rue.

<sup>4</sup> Le tap-tap est le moyen de transport le plus répandu en Haïti qui assure les trajets entre les différents quartiers de la capitale.

intervenant avance presque les mêmes causes citées ci-dessus, mais ajoute la manière dont ils arrivent à s'habiller.

*Dites-moi, comment est-ce que vous vivez quand vous étiez dans les rues ? Certains vous diront moi-même, j'essuyais les voitures, d'autres vous diront moi-même je lavais les voitures et d'autres diront qu'ils surveillaient certaines marchandes d'aliments ambulantes pour faire les vaisselles et jeter les poubelles pour avoir un peu d'aliments ou un peu d'argent. Cependant, pour qu'ils puissent s'habiller, ils vont en groupe au marché et volent des vêtements usagés. C'est la raison pour laquelle certains marchands les appellent « ti lapli<sup>5</sup> ». Cela veut dire pour tous les marchands de vêtements usagés en ville dès qu'ils voient arriver un groupe d'enfants en de très mauvaises conditions d'hygiène. Ils se mettent à crier voilà le groupe « ti lapli » qui arrive et vous devez être vigilants. D'autres vous disent quand ils voient arriver certaines voitures (pick-up), ils grimpent derrière le pick-up et volent tout ce qu'il peut. C'est ainsi qu'ils s'organisent pour manger et s'habiller. (int3, inst2).*

Pour répondre à leurs divers besoins, les enfants de la rue exercent des activités comme le vol. Cependant, pour les identifier, on se base sur leurs conditions tels que leur manière d'habiller, la vie en bande, etc. d'où leur surnom de « ti lapli ». Par ailleurs, d'autres intervenants avancent la prostitution des filles comme une forme d'activité comme cet intervenant affirme :

*.... Il existe des enfants en bas âge. Prenons le cas du bicentenaire, ces enfants mangent, dorment et font tout dans la rue. Ces enfants sont livrés à eux-mêmes puis qu'ils n'ont pas un adulte pour s'occuper d'eux. Cela veut dire, on peut retrouver des fillettes de 12-13 ans vivant au bord de la mer tout près le chemin du bicentenaire. On les retrouve également sur la place d'Italie. Ces enfants font de la prostitution. De très tôt le matin, quand je vais travailler au bicentenaire, je les trouve encore dans leur travail. Elles font de la prostitution. Toute personne n'ont pas accès à ces lieux, mais moi, elles me connaissent, je peux faire le va-et-vient dans cette zone. Dès fois, le soir elles vont dans le marché de la croix-des-bossales pour se prostituer. (Int1, inst2).*

Les filles de la rue vivent beaucoup de la prostitution et elles fréquentent des espaces géographiques sociaux marginalisés comme la croix-des-bossales, le bicentenaire, *anba kès*, etc. De plus, les filles ou les jeunes filles qui pratiquent la prostitution sont marginalisées tout comme

---

<sup>5</sup> « Ti lapli » qui signifie la pluie en français, mais est utilisée dans un sens péjoratif pour montrer la rapidité à laquelle les enfants commettent leurs actions.

la pratique l'est aussi par la société (Lubin, 2007). Bien que cette activité rapporte de l'argent aux filles de rue, on ne sait pas de combien d'argent il s'agit. D'autres intervenants soulignent la disponibilité aux pédophiles comme une autre forme d'activité génératrice de revenus pratiquée par les enfants :

*.... des personnes socialement bien positionnées offrent de l'argent à certains enfants pour avoir des rapports sexuels avec eux. (Int3, inst2).*

*Parfois, ils m'expliquent des atrocités qu'ils subissent de la part de certains étrangers qui les payent pour avoir des rapports sexuels avec eux. (Int4, inst1).*

Ainsi, les pédophiles sont des personnes socialement bien positionnées ou des étrangers qui exploitent les enfants de la rue. Ces gens proposent souvent de fortes sommes d'argent pour avoir des rapports sexuels avec les enfants particulièrement les garçons. Selon Lubin (2007), cette activité est très rentable pour les enfants, mais ils ne sont pas toujours fiers d'en parler. De plus, MAST et OIT/IPEC (2003) considèrent cette pratique comme une forme d'exploitation sexuelle que beaucoup de gens font sur les enfants. De par ces phénomènes de prostitution féminine et de pédophilie, on reconnaît que les enfants sont exposés à toutes sortes de maladies sexuellement transmissibles et l'ampleur et la diversité de ces MTS chez les enfants de la rue restent méconnues.

### **3.1.5.2. Les activités de loisirs**

Malgré les conditions de vie difficiles des enfants de la rue, ils exercent des activités récréatives. Ils jouent au football, aux billes, à des jeux de cartes, aux dominos, au jeu de dames, certains pratiquent la danse et le karaté. Ces différentes activités de loisirs auxquelles participent les enfants de la rue, leur permettent de se valoriser et de s'amuser (Wangre et al, 2008). Ainsi, un intervenant déclare :

*Quelles sont les activités de loisirs de ces jeunes ? Ces jeunes pour leur loisir jouent au football, ils jouent beaucoup au foot. De plus, ils attendent les grandes périodes de festivité dans le pays comme les fêtes de fin d'années, les périodes carnavalesques pour s'amuser. (Int1, inst1).*

Le pays a deux grandes périodes de festivité en dehors des fêtes champêtres qui attire non seulement les haïtiens vivant à l'intérieur et à l'extérieur, mais également des touristes. Durant

cette période, toutes les couches de la société sont confondues. Les enfants vivant dans les rues en profitent pour s'amuser et c'est aussi une période de gains importants pour eux.

### **3.1.5.3. La sexualité des enfants de la rue**

Les enfants de la rue ont souvent des comportements sexuels à risques. Cependant, certains d'entre eux choisissent comment ils vont gérer ou avoir leur relation sexuelle. Ainsi, ils fréquentent des endroits bien spécifiques comme le souligne cet intervenant :

*Maintenant leur rapport avec les filles, généralement, ils n'ont pas de partenaires fixes, cela est dû aux différents préjugés qu'ils connaissent. Ce qui les pousse à ne pas avoir de bon rapport avec les filles, mais ils fréquentent des travailleuses de sexe ou les prostituées. Cependant, ils ont leur propre espace géographique pour fréquenter ces femmes, c'est un lieu qui s'appelle « anba kès » qui se trouve dans un marché public (marché Hippolyte). (Int1, inst1).*

Ainsi, les enfants de la rue sont très actifs sexuellement et dans leur rapport, ils sont très instables. Pour ce faire, ils fréquentent des prostituées dans des espaces géographiques spécifiques où ils se sentent en sécurité. En ce sens, il semble exister une étroite relation entre les enfants de la rue et les prostituées. Par ailleurs, d'autres intervenants parlent de la prostitution des filles comme pratique sexuelle, mais une pratique à risque, comme témoigne cette intervenante :

*On peut retrouver des fillettes de 12-13 ans vivant au bord de la mer tout près le chemin du bicentenaire. On les retrouve également sur la place d'Italie. Ces enfants font de la prostitution... (Int1, inst3).*

Les fillettes et les jeunes filles de rue font de la prostitution, mais c'est une pratique très risquée puisqu'elles sont souvent battues par d'autres jeunes de la rue selon les intervenants. Par ailleurs, l'homosexualité fait partie des pratiques sexuelles des enfants de la rue, comme le témoignent ces intervenants :

*Cependant, ils s'expliquent que pour avoir des rapports sexuels avec d'autres jeunes, certains utilisent des rasoirs pour enlever une partie du pantalon en arrière juste pour avoir son anus. De plus, les plus âgés peuvent offrir de l'argent ou souvent*

*contraindre les plus petits à avoir des rapports sexuels avec eux. Vous vous imaginez, deux garçons ! (int3, inst2).*

*... ils ont des « gestes malades » qu'ils ont l'habitude de faire dans les rues. Les gestes malades ce sont des pratiques sexuelles qu'ils ont eues parce qu'ils ont des rapports sexuels avec d'autres jeunes garçons comme eux (les pratiques d'homosexualité). (Int2, inst2).*

*... il existe des pratiques d'homosexualité entre eux qui est jugée comme malsaine, mais c'est surtout la violence qui accompagne cette pratique. (Int3, inst1).*

Ainsi, l'homosexualité est très mal vue dans la société haïtienne. Certains intervenants le considèrent comme une forme de déviance. Les enfants de la rue qui s'adonnent à une telle pratique sont jugés comme déviant. Parfois, certains enfants ont même recours à la violence pour forcer d'autres enfants à adhérer à cette pratique. De plus, selon certains intervenants, la manière dont certains essaient de le faire ressemble au viol « on utilise des rasoirs pour avoir l'anus de l'autre » et elle est souvent accompagnée de violence.

### **3.2. Les stratégies d'intervention mises en œuvre**

Après avoir présenté les grandes figures de la représentation des intervenants au sujet des enfants de la rue, les motifs qui les ont amenés dans les rues ainsi que les expériences de rue de ces enfants, lesquelles sont faites de déboires et des moments de plaisir. Maintenant, nous allons présenter les stratégies d'interventions mises en œuvre par les institutions pour répondre aux besoins de ces jeunes, en considérant la stratégie comme un ensemble d'actions mise en œuvre par quelqu'un ou une institution en vue de réaliser quelque chose ou afin d'atteindre des objectifs fixés. En ce sens, cette partie vise à mettre en lumière les moyens et les actions utilisés par les intervenants pour agir auprès des enfants de la rue à partir du point de vue des intervenants eux-mêmes.

L'analyse des stratégies d'intervention mises en œuvre nous a permis de faire ressortir comment les premiers contacts entre les enfants et les intervenants se font, les différents types d'activités réalisées, l'accueil des enfants dans les institutions, la vie des enfants dans les institutions, les relations existantes entre les enfants, les intervenants ainsi que les objectifs poursuivis. En somme, cette partie permet de mieux saisir comment les intervenants expriment le sens de leur travail et la nature des activités et des relations qu'ils établissent avec les jeunes.

La description du processus d'intervention montre bien qu'il existe différentes étapes qui débutent dans la rue. En effet, c'est dans la rue que s'établit la première rencontre dans un cadre informel puisque les intervenants ne cherchent pas nécessairement à indiquer leur rôle d'intervenant mais se positionnent comme des adultes désireux d'établir un lien avec l'enfant ou les enfants.

Ensuite, les intervenants commencent à organiser des rencontres dans les rues avec les enfants. Ils réalisent également un ensemble d'activités avec eux telles que les activités récréatives, les activités de sensibilisation et d'éducation.

Les activités récréatives offrent la possibilité aux enfants de la rue de se divertir tout en apprenant à faire confiance aux autres. Parce que certaines activités comme les sports collectifs (le football) se réalisent en groupe, donc il faut faire appel à ses coéquipiers.

Tandis que les activités de sensibilisation et d'éducation visent à sensibiliser et à former les enfants sur un ensemble de problèmes jugés mauvais pour le bon développement de ces enfants. Ces activités initient les enfants également aux techniques d'apprentissages de base.

Par ailleurs, une fois que les premières étapes ont été franchies, les enfants commencent à prendre part régulièrement aux différents programmes dans les centres. Ensuite, certains d'entre eux vont intégrer une structure et c'est ainsi qu'ils devront suivre un ensemble de règles et de principes régissant l'institution et sa vie durant son passage.

En somme, les entrevues ont permis d'établir l'existence d'une diversité de situations, de moments, de rôles, de situations qui encadre les stratégies d'intervention mises en œuvre par les institutions que nous avons étudiés d'après le récit des

En travaillant avec les enfants de la rue, les intervenants jouent un ensemble de rôles leur permettant d'établir des relations avec les enfants. En effet, les relations existantes entre eux sont des relations professionnelles, familiales, etc.

Enfin, les activités que les intervenants réalisent auprès des enfants ont pour objectifs de les réintégrer soit dans leur famille, soit dans le système éducatif et l'apprentissage d'une profession.

### **3.2.1. La rencontre des intervenants et des enfants de la rue**

Les premiers contacts des intervenants avec les enfants de la rue semblent difficiles parce que les enfants se méfient toujours des personnes. En ce sens, pour établir un lien avec eux d'une part et de gagner leur confiance d'autre part les intervenants les rencontrent de manière informelle, comme certains intervenants nous en ont fait part.

*....comme vous le savez les enfants de la rue n'ont personne pour leur parler et en réalité n'ont personne pour penser à eux et on les maltraite dans les rues. Quand je leur ai rencontré, je me présente et je leur ai dit que je me nomme Manoucheca, et vous comment vous appelez-vous ? J'aimerais vous parler et j'aimerais devenir votre ami. Je ne dis jamais aux enfants que je suis travailleuse*

*sociale ou psychologue. Dans ce cas, les enfants ne voudront jamais être votre ami. En ce sens, ils penseront que vous êtes là pour la question politique. C'est pour cette raison que je ne présente jamais comme une travailleuse sociale, mais après avoir établi un lien d'amitié avec l'enfant, je peux, lui ai expliqué, la raison de ma présence dans la rue. Je me présente aux enfants comme étant moi-même, c'est-à-dire je m'appelle Manoucheca, j'aime travailler avec les enfants et à l'avenir je pourrais leur dire que je suis travailleuse sociale. (int2, inst1).*

*....généralement, je ne vais pas vers eux en leur disant que je suis venu faire une activité avec vous. Mais, j'essaye de les intégrer d'abord, par exemple, si je me retrouve dans l'espace, ils jouent aux billes, je joue avec eux. Étant un élément extérieur à leur catégorie, j'intègre l'ensemble des activités qu'ils réalisent et ensuite j'intègre le groupe et je commence à travailler avec eux. Je ne viens pas vers eux en leur disant que je suis un mobilisateur de rues, non, mais je suis la dynamique qu'ils développent afin de gagner leur confiance, ensuite je leur ai expliqué mes activités, cela veut dire que de façon latence je les contraints de participer à mes activités sans rien comprendre. (int1, inst1).*

Face à de nombreuses discriminations que subissent les enfants de la rue, les intervenants ne se présentent pas à eux comme des professionnels, mais comme des simples citoyens. Cette prise de contact vise à créer une relation de confiance avec les enfants de la rue afin de les présenter les différents services offerts par leur institution. En ce sens, ce ne sont pas les enfants qui font la demande des services auprès des institutions, mais ces dernières les offrent par le biais des intervenants présents sur le terrain. Par ailleurs, certains enfants de la rue ont une perception négative des intervenants. Ainsi, certains enfants estiment que les intervenants se servent de leur situation de « misère » pour augmenter leur capital économique, comme le témoigne cette intervenante :

*....Je vais sur le terrain, on voit un groupe s'asseoir et en train de discuter, j'intègre leur discussion et ensuite pour les parler. Avant même d'intégrer la discussion, on les salue et on les demande la permission de rester quelques minutes auprès d'elles (les filles de rue). Cependant, certaines sont très réticentes et repoussent toutes les intervenantes parce qu'elles disent qu'on vient toujours les parler et les demander ce qu'on peut faire pour elles, mais leurs situations restent inchangés. Vous êtes là parce que vous voulez nous utiliser pour obtenir de l'argent, nous représentons votre gagne-pain. (int1, inst3).*

Les enfants de la rue font l'objet d'un ensemble d'interventions (Rivard, 2004 ; Pérez López, 2009). Mais, la situation de ces enfants semble ne connaître aucun changement et c'est la raison pour laquelle qu'ils se méfient de tout le monde. Cependant, pour Combier (1994 : 82), les enfants de la rue sont méfiants vis-à-vis des intervenants (ou un personnage de confiance présent dans la rue) parce qu'ils sont des victimes de la répression (policiers), de pédophiles, de trafiquants et des voleurs. Par ailleurs, une fois que les premiers contacts établit et que les enfants finissent par accepter les intervenants, ils vont devenir des amis. Ainsi, ils peuvent rendre visite aux institutions.

*Après plusieurs visites dans les rues, on finit par être ami et une fois que je les invite quelque part, ils sont toujours heureux de m'accompagner. (int3, inst1).*

*... Par exemple, pour que les enfants puissent venir dans le centre, ils devraient être des amis à moi, s'ils ne sont pas des amis à moi, ils ne voudront pas se déplacer. En ce sens, pour que les enfants puissent se déplacer, vous devriez vous familiariser avec eux. (int2, inst1).*

Lorsque les liens de confiance sont créés, les intervenants lancent une invitation aux enfants pour qu'ils puissent visiter les institutions. Après plusieurs visites dans les centres, les enfants finissent par se familiariser avec les institutions et intervenants et ces derniers vont réaliser un ensemble d'activités avec eux.

En somme, les premiers contacts semblent viser la reconstruction d'un lien social, qui vraisemblablement constituerait le premier pas vers l'insertion ou la réinsertion des enfants dans la société.

### **3.2.2. Les actions réalisées auprès des enfants de la rue**

Les intervenants réalisent un ensemble d'actions auprès des enfants de la rue. Ces différentes activités visent à les recréer, les sensibiliser sur les dangers de vivre dans la rue et à les éduquer.

#### **3.2.2.1. Les activités récréatives**

Les activités récréatives permettent d'amuser et d'égayer les enfants. En effet, les jeux jouent un rôle essentiel dans le bon développement des enfants, bien qu'ils connaissent des situations difficiles, mais les jeux peuvent avoir un effet positif dans leur vie.

*De manière générale, je réalise toujours des activités de loisirs et ils participent toujours. Mais, le football est leur activité favorite. Pour ce faire, je constitue diverses équipes qui devraient s'affronter. Après, ils jouent aux jeux de cartes et au domino entre eux. (int1, inst1).*

*.... je fais différents types d'activités avec eux. On joue au football, dominos, cartes, etc. Ces jeux nous aident à nous familiariser et ainsi quand les enfants auront des besoins, ce serait plus facile de les accompagner. C'est ainsi que je travaille avec eux. De plus, je fais des accompagnements individuels qui peuvent être médicaux, juridiques et scolaires. (Int4, int1).*

Ainsi, le football est le jeu favori de tous les petits garçons en Haïti, ceux de la rue ne font pas exception. Étant donné qu'il existe des rivalités entre les différents *baz*, ce jeu permet de les regrouper et de se familiariser avec eux en vue de les accompagner tant sur le plan juridique, médical et scolaire. Par ailleurs, pour d'autres intervenants les jeux aident à l'apprentissage de certaines notions de base de l'éducation, comme le soutient le discours de cet intervenant.

*....n'oubliez pas que les enfants de la rue sont différents des enfants qui fréquentent les écoles. Avec ces enfants, on devrait réaliser beaucoup plus des jeux et des activités qui peuvent les distraire. Par exemple, il y a les dominos, on joue avec eux. Quand je joue avec eux, s'ils ne savent pas conter à travers le jeu des dominos, je les apprends à conter. Il y a également les jeux de cartes qui peuvent aider à apprendre les enfants à conter. C'est ainsi que je les apprends conter. (Int2, inst1).*

Ainsi, en considérant les différences existant entre les enfants fréquentant un établissement scolaire et ceux qui n'ont pas eu la chance de le faire, les jeux constituent des moyens de les éduquer selon les intervenants. Pour d'autres intervenants, le jeu est un moyen d'enrayer la violence chez les jeunes de rue comme l'affirme cet intervenant :

*Après 45 à 60 mn de football, on fait d'autres activités. Il faut souligner qu'ils sont très instables parce qu'on ne trouve pas toujours les mêmes enfants et le même nombre pour la réalisation de certaines activités. Cependant, quel que soit leur nombre, on est obligé de faire une activité juste pour les aider à arrêter la violence existant chez eux. Ils se battent constamment entre eux, le jeu est un moyen qui puisse les aider à ne plus se battre. Il faut dire que je joue le rôle d'arbitre. Avant de débiter les activités, on établit certains principes comme n'importe qui a frappé un autre ou à lancer des propos injurieux à l'égard d'un autre sera expulsé*

*et ne pourra plus réintégrer notre espace. Mais, ils respectent toujours les principes. (Int4, inst1).*

Face à la violence qui caractérise les modes de vie des enfants et des jeunes de la rue, certains intervenants utilisent le sport particulièrement le soccer pour les porter à changer de comportement. Cette stratégie vise à favoriser le respect de l'autre et le respect des principes.

### **3.2.2.2. Les activités de sensibilisation et d'éducation**

Les intervenants pour réaliser les activités de sensibilisation et d'éducation se présentent dans les différents *baz* dans l'aire métropolitaine. Ces activités ont pour objectif de conscientiser les enfants de la rue sur les différents problèmes qu'ils rencontrent dans la rue et leur comportement, les dangers de vivre dans la rue, les maladies sexuellement transmissibles, etc. Éventuellement, les porter à changer de comportement ou à laisser la rue en vue d'intégrer ou de réintégrer des espaces plus appropriés et conformes à leur vie d'enfants.

*Par ailleurs, on a les gens du service social qui effectuent des visites régulières dans les différents baz (groupes) et dans les différentes zones de la région métropolitaine. On fait beaucoup de formation dans les baz, les sensibiliser sur les dangers de vivre dans la rue. On fait beaucoup de formation et de sensibilisation sur les maladies sexuellement transmissibles, sur les drogues parce qu'ils en consomment beaucoup. À travers ces formations, nous les demandons qui d'entre eux souhaitent laisser la rue, s'ils veulent nous rejoindre dans le centre. (Int1, ints2).*

Les activités réalisées dans les rues visent d'abord à éduquer les enfants sur un ensemble de problématiques liées à leurs conditions de vie telle que les MST, la drogue, ensuite, dans une éventuelle possibilité de laisser la rue afin d'intégrer les centres de prise en charge. Par ailleurs, d'autres intervenants utilisent les méthodes scolaires pour faire passer leur message. Ils leur apprennent à lire et à écrire tout en inculquant à ces enfants les normes et les valeurs partagées par la société haïtienne, comme l'affirme le discours de cet intervenant.

*De manière générale ce que je fais comme activité : je constitue des groupes de parole. Je les ai réunis en groupe et je leur donne des informations sur la santé, comment se comporter par rapport aux autres, de plus, je les aide avoir les notions de base en calcul parce que je rencontre des jeunes qui ne savent pas compter ou faire des calculs et je leur apprend également l'alphabet à ceux qui ne le savent pas. Mais, ce sont les informations sur la santé*

*que je leur donne le plus souvent. Comment se comporter par rapport aux autres ? J'essaie également de les transmettre des normes et des valeurs propres à moi-même (je suis un agent de socialisation et mes valeurs sont en accord avec celles partagées par la société). De plus, je les pousse à me raconter tout ce qu'ils ont fait (les actions délinquantes et déviantes), ensuite, j'essaie de réfléchir avec eux sur les enjeux, et les conséquences que leurs actions ont sur eux. (int1, inst1).*

En fait, les enfants de la rue sont souvent considérés comme des personnes vivant en marge de la société. En ce sens, un ensemble d'acteurs se donne pour mission de les rééduquer. En effet, les activités éducatives visent également à un réapprentissage d'une vie sociale, d'une sociabilité corrompue par la violence de la vie dans la rue. Pour d'autres intervenants, l'éducation ne vise pas seulement à inculquer aux enfants les notions de base, mais aussi à les outiller sur le comportement qu'ils doivent adopter face à certains symboles de notre vie de peuple comme le drapeau comme l'affirme cet intervenant :

*Il y a une activité très importante que je réalisais avec eux qui s'appellent « jeux de société ». Par exemple, on fait des tests pour connaître leur niveau d'apprentissage de connaissance générale. Je les aide à comprendre certains aspects très importants de la vie. De plus, je fais des activités sur les comportements sociaux. Je leur enseigne beaucoup de choses sur la question de l'hygiène corporelle, je leur demande de se laver les mains avant de manger, par exemple pour ne pas attraper certaines maladies comme le choléra qui a déjà tué un nombre important de personnes dans la population haïtienne. Je leur enseigne comment ils devraient se tenir à table avec d'autres personnes pour manger. J'en fais beaucoup d'autres activités avec eux. Je fais également un peu d'histoire et de géographie, mais de manière pratique. Ensuite, je leur ai expliqué le rôle de notre drapeau, sa signification et le sens qu'il devrait y avoir pour tous les Haïtiens. (Int4, inst1).*

Certains intervenants basent leur intervention sur le savoir-vivre, le civisme et l'hygiène corporelle. Vu que les enfants de la rue ont des pratiques de vie jugées différentes de celles des autres membres de la société haïtienne, ces intervenants proposent un ensemble de modèles, de règles et de conduites adaptées aux différentes situations de la vie courante. L'année 2010 a été très meurtrière pour le peuple haïtien, après le tremblement de terre du 12 janvier, en octobre le pays connaît une autre tragédie, le choléra. Cette maladie a tué plus de cinq mille (5000) personnes et en a infectée plus de 647 000 (Alter presse, 2013). Les intervenants en profitent

pour sensibiliser et éduquer les enfants de la rue sur les moyens à adopter pour ne pas attraper cette maladie et d'autres qui sont liées aux manques de conditions d'hygiène. De plus, les intervenants essaient de leur fournir certaines notions en histoire et en géographie.

Par ailleurs, certains décident de laisser la rue et d'intégrer les institutions ou de garder des contacts réguliers avec les centres.

### **3.2.3. L'accueil dans un centre**

Certains enfants et jeunes de la rue après avoir établi des liens de confiance avec les intervenants décident de s'insérer dans un centre ou gardent des contacts réguliers avec les centres en question. Cependant, les enfants fréquentent les centres pour différentes raisons. Certains vont juste pour prendre leur douche comme l'affirment ces intervenants :

*... comme je travaille avec les enfants dans les rues, après certaines activités physiques comme le football, on peut passer dans le centre pour les faire prendre une douche ou bien je leur demande de passer pour prendre des informations concernant l'intégration scolaire. (Int3, inst1).*

*.... certains enfants avec qui je travaille me disent qu'ils doivent payer pour prendre leur douche par contre ici au centre, nous avons des douches à leur disposition. Je viens avec eux dans le centre, ils prendront leur douche et les 5 gourdes qu'ils devront payer pour prendre leurs douches serviront à d'autres fins. À ce moment, je profite pour les expliquer les autres services qui sont disponibles pour eux. (Int2, inst1).*

L'eau à une valeur commerciale dans le pays, pour se laver, les enfants sont obligés de payer. Ainsi, les intervenants en profitent pour les inviter à venir prendre leur douche à l'institution, qui n'est qu'une manière de les faire prendre connaissance des différents services disponibles au sein de l'institution. L'enfant se familiarisera avec le centre qui peut-être considéré comme un lieu de refuge et de sécurité. Par ailleurs, d'autres intervenants avancent que les enfants fréquentent leur institution la journée, mais les soirs, ils retournent dans leur *baz*. Quand ils viennent dans le centre tous les jours, ils ont droit à un plat chaud, à des séances de formation également comme l'affirme ces intervenants :

*Quand, ils viennent dans le centre les matins, on leur donne à manger et après avoir mangé on commence avec les activités routinières et quotidiennes (comme les séances d'animations et de formations) et dans l'après-midi, elles retournent dans leur baz. Par exemple, les enfants viennent dans le centre tous les matins et nous avons tous les matériels didactiques à donner à l'enfant. On peut passer entre 90 à 120 minutes avec l'enfant. On effectue des mises à niveau pour elles parce qu'au moment où elles doivent réintégrer le système scolaire « normal » pour qu'elles puissent le faire sans problème. Le travail que je fais est plutôt informel, je dois l'avouer. (Int2, inst3).*

*De plus, on avait une activité qui s'appelait mardi Show. On recevait les enfants vers les 9 h, on fait couper leurs cheveux et ensuite on met de l'animation. C'est ainsi qu'on avait débuté nos activités. On avait laissé tomber cette activité parce que lors des altercations entre eux ce sont les animateurs qui sont victimes. Actuellement, on a une activité « drop in center » qu'on réalise au niveau de la Lalue où l'on réunit tous les enfants de la rue. On fait des séances de sensibilisation et de formation. Le but de cette activité est d'empêcher aux enfants de consommer de la drogue. Tous les matins, on les réunit et on leur offre le petit déjeuner. Ensuite, vers les 12-13h, on leur donne un plat chaud ensuite ils retournent dans leur activité quotidienne. Ainsi, on était sûr qu'ils ne vont pas consommer de la drogue et qu'ils auraient le désir de laisser la rue. (Int1, inst2).*

Une fois que les contacts se font régulièrement dans les institutions de prise en charge, les intervenants utilisent diverses stratégies comme l'animation, les séances d'information et de formation, en plus de leur offrir des plats chauds afin d'inciter les enfants à continuer de suivre les programmes. Ces stratégies ont pour but en outre de les faire changer de comportement d'une part et de susciter en eux le désir de laisser définitivement la rue d'autre part.

Par ailleurs, d'autres intervenants affirment que certains enfants fréquentent les institutions de prise en charge pour des raisons de santé. En ce sens, les soins de santé constituent un axe d'intervention pour bon nombre d'entre elles. Ainsi, le discours de cette intervenante le soutient :

*....Si quelqu'un ne sent pas bien, il vient me voir et m'explique le problème et moi je vais voir Magalie qui est là et j'apporte les doléances. C'est à elle de me donner l'autorisation d'emmenner les enfants à l'hôpital. Vous imaginez, j'avais l'habitude de voir des enfants atteints de la syphilis et c'est dur le traitement puis que l'enfant doit prendre trois injections. C'est tellement dur pour eux*

*et parfois c'est moi qui suis obligé d'entrer dans la salle où l'on pratique les injections en signe de support. Je rencontre d'autres cas comme la tuberculose et c'est à moi de faire le nécessaire pour eux. C'est moi qui assure les suivis médicaux au niveau des baz et je devais m'assurer qu'ils prennent les médicaments. (Int2. Inst3).*

Les enfants de la rue sont considérés comme des personnes vulnérables sur le plan sanitaire. Ainsi, les viols, les rapports sexuels non protégés, etc., font de ces enfants des candidats potentiels pour les maladies sexuellement transmissibles. De ce fait, les institutions de prise en charge les soutiennent lorsque leur condition de vie nécessite l'assistance d'un professionnel de la santé. En Haïti, le système de santé est privatisé, par conséquent, les frais seront à la charge des institutions. Pour d'autres intervenants, dès qu'un enfant accepte de côtoyer les institutions, il est pris en charge totalement comme le témoigne cette intervenante :

*En effet, quand ils acceptent et viennent dans le centre, ils sont nourris, logés et on effectue la mise à niveau pour qu'on puisse les réintégrer à l'école ou dans leur famille. (Int1, inst2).*

Pour les intervenants, dès que les contacts entre les enfants et les institutions se font sur une base régulière, ils ont droit à un logement, à un plat chaud et à l'éducation. En effet, l'accueil des enfants de la rue dans les institutions de prise en charge doit représenter pour eux, un lieu protecteur et sécurisant où ils peuvent trouver un endroit pour passer la nuit, de la nourriture, des soins de santé, etc., (<http://portailenfantsdesrues.org/>, 2011). Mais, toujours avec le souci de leur faire intégrer les institutions de prise en charge où ils peuvent faire des projets de vie, en un mot les faire sortir de la rue.

Par ailleurs, quand les enfants commencent à fréquenter les centres ils sont soumis aux règlements régissant le bon fonctionnement des institutions. En ce sens, la vie dans les centres est réglementée par un ensemble de valeurs et de normes.

#### **3.2.4. La vie dans les centres**

Les enfants qui acceptent d'intégrer les centres de prise en charge se voient obliger de réorienter leur mode de vie. En fait, une fois arrivés, ils sont tenus de respecter les règles et les principes de l'institution d'accueil, qui le plus souvent sont contraires à leur façon de vivre dans la rue. Quelles que soient les structures qu'ils choisissent d'intégrer, ils sont soumis à de nombreuses contraintes. En effet, le bon fonctionnement des institutions est régi par un ensemble de règles et

de principes qui permettent les interactions entre les personnes. Ainsi, les enfants sont tenus de se conformer aux règlements internes en fréquentant ces espaces. Selon les intervenants, dès que les enfants viennent dans le centre ils sont dans l'obligation de se conformer aux disciplines comme l'affirment ces intervenants :

*On a établi un ensemble de règles et de principes leur disant ce qu'ils peuvent faire et ne pas faire. Dans le cas où un enfant persiste, on le contraint de laisser le centre. (Int3, inst1).*

*On a des principes dans le centre parce que sans les principes il n'existe pas de vie dans un espace. On les forces ne pas y rester parce qu'elles sont libres. (Int2, inst3).*

Les institutions qui ont des structures ouvertes et semi-ouvertes reçoivent les enfants de jour et les soirs, ils retournent dans leur *baz*. Dans ce cas de figure, les enfants sont libres de faire des va-et-vient entre la rue et les centres. Mais, ils doivent respecter les principes et la discipline établis pour qu'ils puissent bénéficier de certains services, en cas de non-respect ils seront expulsés. En ce sens, en fréquentant ces espaces, leur liberté est plutôt restreinte contrairement à leur manière de vivre dans les rues. Par ailleurs, ceux qui choisissent d'intégrer une structure fermée perdent totalement leur liberté puisque la vie dans le centre est réglementée et chronométrée. Les institutions qui ont des structures fermées ressemblent beaucoup plus aux structures familiales. Certains intervenants expliquent la vie dans les centres fermés ainsi :

*Tous les matins, ils doivent faire leur lit bien qu'il y a une ménagère. Ils doivent participer dans les tâches ménagères, c'est le principe du centre. On croit à la méthode participative. Ce sont les enfants qui font les vaisselles, nettoient les cours, les chambres à coucher, les salles de bain, etc. Cependant, ils les ont faits par équipe, il y a diverses équipes et chaque semaine une équipe à la responsabilité des tâches domestiques. (Int1, inst2).*

La participation des enfants dans les tâches ménagères est nécessaire. Ainsi, les enfants intégrant les structures fermées doivent participer à tous les travaux dans les centres. Ces structures exercent un contrôle systématique sur les enfants comme le soulignent ces intervenants :

*...ils reviennent de l'école à 13 h. Entre 13 h et 14 h, ils mangent après, ils doivent être dans la salle du suivi scolaire. Madame Manuela et moi, nous devrions vérifier s'ils ont des devoirs, des leçons afin d'assurer le suivi. Les leçons doivent être sues et les*

*devoirs faits, avant de rentrer chez nous vers les 16 ou 16 h 30. (int1, inst2).*

*...vers les 16 h, c'est moi qui suis responsable et c'est aussi mon problème. C'est moi qui suis responsable de l'animation. Je dois jouer avec eux, on fait toutes sortes de jeux : dominos, cartes, etc. On joue également au football. Ensuite, vers 19-20 h après le souper, je dois prier avec eux. Parce que vers les 20 h, ils doivent être au lit. (Int3, inst2).*

La vie dans le centre est réglementée par un ensemble d'activités visant à modeler le comportement des enfants. Ces derniers ne sont pas libres puisque le temps du coucher, des repas et du réveil est réglementé. Par ailleurs, les enfants doivent aller à l'église tous les dimanches comme le témoigne cette intervenante :

*Tous les dimanches, ils doivent aller à l'église. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous réalisons des entretiens tous les samedis parce que nous voulons savoir ce qu'ils n'aiment pas dans le foyer et à l'école. Après avoir expliqué ce qu'ils aiment et ce qu'ils voulaient avoir. On leur demande de préparer leurs chaussettes parce qu'on demande à la lessiveuse de ne pas laver leurs chaussettes et leurs slips (sous-vêtements). (Int1, inst2).*

Les responsables de cette institution emmènent tous les enfants à l'église. Alors, aller à l'église fait partie des règles des institutions à vocation religieuse. Ces institutions enseignent aux enfants qu'ils sont les enfants de Dieu et en tant que tels ils doivent régulièrement aller à l'église. En effet, elles se servent de la religion pour socialiser les enfants. Par conséquent, tous les enfants qui refusent de respecter les règles établies seront punis selon cette intervenante :

*... on ne peut pas donner deux punitions à l'enfant, le fouetter et le mettre à genou en même temps. Je vais vous donner un exemple, si l'enfant devait nettoyer la salle de bain et qu'il a fait quelques choses de grave je vais ajouter les vaisselles. C'est ainsi qu'on les punit. (Int1, inst2).*

Dans la société haïtienne les châtiments corporels sont très présents. Pour punir un enfant, on utilise généralement le fouet. Ainsi, les institutions veulent dépasser cette tradition faisant croire que seuls les châtiments corporels peuvent porter un enfant à changer son comportement. Donc, l'augmentation des tâches ménagères est priorisée par les institutions. Dans un tel contexte,

Lubin (2007) semble avoir raison quand elle affirme que bon nombre de ces enfants laissent les centres pour retourner dans la rue.

En effet, lorsque l'enfant manifeste la volonté d'intégrer une structure quelle soit fermée, ouverte ou mixte, l'enfant doit se sentir en sécurité et prêt à développer des relations durables avec les intervenants qui l'encadrent. Les enfants qui ont fui leur foyer pour des raisons cherchent quelqu'un à se confier. C'est en ce sens que les structures institutionnelles doivent permettre aux enfants de construire des liens interpersonnels forts et durables, fait d'affection, de confiance et d'estime réciproques durables (<http://portailenfantsdesrues.org/>, 2011).

### **3.2.5. Les relations entre les intervenants et les enfants de la rue**

Pour analyser les relations existantes entre les intervenants et les enfants de la rue, il faut d'abord cerner le rôle de ces intervenants. De manière générale, les intervenants jouent le rôle de conseiller, d'éducateur, défenseur des droits des enfants, etc.

Les relations ce sont les liens qui unissent des personnes, des groupes, ou une communauté. Les relations permettent à un individu de jouer différents rôles dans des contextes donnés. En fait, entre les enfants de la rue et les intervenants, les relations existantes entre eux peuvent prendre différentes formes, tantôt l'intervenant joue le rôle d'un professionnel ou d'un expert qui a pour but d'éduquer et de socialiser les enfants de la rue d'une part, tantôt, l'intervenant joue le rôle d'un conseiller parent. Pour certains intervenants, ce sont des relations professionnelles ou expertes qu'ils développent auprès des enfants de la rue, comme le témoigne cet intervenant :

*« ... en travaillant avec les enfants des rues, notre méthode de travail nous dit qu'il ne devrait pas avoir la domination du travailleur sur le jeune, mais la domination n'est pas visible. En ce sens, quand vous travaillez avec ces catégories d'enfants, il faut chercher toujours à vous imposer sur eux. Ceux âgés entre 9 et 15 ans, vous avez plus de possibilités à imposer votre autorité que sur les autres qui sont âgés entre 16 et 18 ans. Généralement, je leur ai imposé mon autorité avec mes discours seulement, je leur ai fait comprendre que je ne suis pas d'accord. Je ne veux pas que cela se reproduise en ma présence ou en mon absence, bien que je sache qu'en mon absence, ils s'affrontent. Je fais des efforts pour être le symbole d'autorité et en ma présence, ils n'oseront pas s'affronter. L'une des façons de faire respecter mon autorité et les principes établis, c'est la sanction. Si quelqu'un ne respecte pas les principes du groupe, il est automatiquement exclu du groupe.*

En Haïti, les enfants doivent obéissance et soumission aux adultes. Dans ce sens, les enfants de la rue doivent se soumettre aux autorités des intervenants. Pour cet intervenant, il existe une relation de domination sur les enfants. Dans ce contexte, l'enfant de la rue est considéré comme un dominé.

Tandis que pour d'autres intervenants c'est la relation amicale qui domine dans les liens existants entre eux et les enfants. Ainsi, ils considèrent les enfants comme des amis, comme l'explique cette intervenante :

*.... Madame Erica, je voulais faire telle ou telle chose, que pensez-vous ? » À ce moment, je leur ai dit ce que je pensais. Par exemple, il y a un jeune qui a été aux examens officiels de première partie (rétho), mais il n'a pas réussi et il voulait abandonner pour aller dans une école professionnelle. Je lui ai dit si j'étais à ta place j'allais refaire la classe et il m'a répondu OK. Jusqu'à présent, ils me considèrent comme une conseillère. Ils demandent toujours des conseils sur tout ce qu'ils veulent entreprendre. Je suis une amie pour eux. (Int1, inst2).*

Ainsi, les intervenants jouent le rôle de conseiller pour les enfants de la rue. Tandis que pour d'autres intervenants c'est la relation mère/enfant qui existe, comme l'explique cette intervenante :

*...quand ils me voient, ils courent vers moi pour me toucher, m'embrasser, me câliner comme si j'étais leur propre mère. Ainsi, ils se sentent bien dans leur peau parce qu'ils sont à la recherche d'un peu d'amour familial. (Int1, inst2).*

De manière générale, les enfants de rue souffrent d'un manque d'amour familial puisqu'ils ont fui leur foyer. Pour cet intervenant, les marques d'attention et d'affection que témoignent les enfants envers les intervenants signifient qu'il existe une relation de parenté entre eux.

En effet, selon Campos (1998), que les relations entre les enfants et les intervenants soient positives ou négatives, les intervenants ont pour mission d'aider les enfants à laisser la rue, à réintégrer les espaces de socialisation telle que la famille.

### **3.2.6. Les objectifs poursuivis par les institutions**

Dans la rue, les enfants sont éloignés de leur famille, des institutions scolaires et professionnelles. En un mot, ils sont éloignés des institutions de socialisation et de normalisation

de la société, puisque la rue est considérée comme un espace hors-norme. En ce sens, ils méritent un endroit pouvant les protéger et les resocialiser. Les institutions veulent le retour de l'enfant dans sa famille, l'insérer ou le réinsérer dans le système scolaire ou vers l'apprentissage d'une profession qui dans le futur assurera leur autonomie. En effet, la réinsertion est le processus par lequel on vise à insérer une personne qui a été considérée comme exclue de la sphère sociale. Les enfants de la rue, souvent considérés comme des mineurs vivants en marge de la société, les institutions par leurs objectifs visent à les insérer dans la société.

### **3.2.6.1. Réinsertion familiale**

La réinsertion familiale est l'une des priorités des institutions de prise en charge en Haïti. En effet, les intervenants cherchent à convaincre les enfants que la rue est un espace hors-norme pour leur épanouissement et leur sécurité. De plus, les lois haïtiennes ont reconnu que la famille est le meilleur endroit pour le bon développement des enfants. De ce fait, les institutions veulent réinsérer les enfants qui fréquentent leur espace, comme le témoignent ces intervenants :

*Nous, dans le centre, on fait de la réinsertion familiale pour eux, on les accompagne chez eux. ....c'est de faire connaître aux enfants de la rue qu'ils sont importants et ils peuvent retourner dans leur famille qu'ils avaient laissée. Ce serait mieux s'ils retournent dans leur foyer (int2, inst3).*

*Vous voyez les enfants qui sont dans le centre, ils vont être réinsérés dans leur famille au cours du mois de juin. Ils vont être réinsérés dans leur famille. (Int2, ints2).*

La rue est considérée comme un espace non conventionnel pour le bon développement des enfants. En ce sens, la famille est le meilleur endroit pour l'épanouissement des enfants. Il paraît favorable que les enfants retournent dans leur foyer. Ainsi, les institutions font de la réinsertion familiale l'une de leurs priorités. Le processus de réinsertion consiste d'abord à identifier les parents des enfants et ensuite entamer le processus de réintégration de l'enfant comme le soutient le discours de ces intervenantes :

*D'abord, on cherche à identifier les parents. Certains parents vivent dans les villes de province, le centre envoie deux agents pour accompagner l'enfant dans sa ville natale. Ensuite, on cherche à comprendre la situation socio-économique de cette*

*famille, comprendre les motifs qui ont poussé l'enfant à fuir le toit familial, pour voir si c'est le parent qui est le coupable ou l'enfant. Si le parent ne peut pas répondre aux besoins de base de l'enfant, le centre peut offrir une aide à cette famille, par un petit commerce, ou le centre envoie quelque chose tous les mois pour qu'il puisse répondre aux besoins de base de l'enfant. (Int1, inst3).*

*... le processus de réinsertion des enfants, on donne de l'argent à ses parents pour réaliser un petit commerce, lorsque cet enfant sera à la charge de cette famille, il n'aura pas à souffrir. (Int1, inst2).*

Certaines familles des enfants qui se trouvent dans la rue font aussi l'objet de l'intervention des institutions de prise en charge. En Haïti, certaines familles connaissent des situations difficiles. Cette situation de pauvreté a fait fuir certains enfants de leur foyer. Les institutions de prise en charge, avant d'entamer leur processus de réinsertion familiale, offrent à ces familles une activité génératrice de revenus. Ce sont des micros commerce comme la vente de sachet d'eau en détails, la vente de cartes de recharge téléphonique ou des minutes, des restaurateurs en plein-air. Cette activité génératrice de revenus permettra aux parents de répondre aux besoins de base des enfants. En ce sens, ces familles devront intégrer le secteur informel. Paul (2002) a souligné que ce secteur est peu productif et peut-être considéré comme une forme de chômage déguisée pour ceux et celles qui s'adonnent à de telles activités.

Par ailleurs, les institutions continuent à superviser l'activité, même après avoir réinséré les enfants dans leur famille, cet intervenant explique bien ce point de vue :

*La famille commence l'activité, mais une fois la réinsertion est faite, on continue à suivre l'évolution de cet enfant dans sa famille, ainsi que l'activité. (Int1, inst2).*

En somme, le retour des enfants dans leur famille et l'activité génératrice de revenus suscite en nous un ensemble de questionnements en considérant la situation socio-économique du pays. De manière générale, les familles pauvres ont en moyenne 4 enfants, l'activité peut-elle répondre au besoin d'une famille ? Bien qu'au regard de la loi haïtienne, les conventions ratifiées et signées par le pays ainsi que les organisations internationales travaillant dans le domaine, le retour dans la famille est la meilleure solution. Comment devrait faire cette réinsertion dans un pays comme Haïti ?

### 3.2.6.2. La réinsertion dans la société

La réinsertion des enfants de la rue dans la société consiste à les faire sortir de leur situation de marginalisation et d'exclusion et de les permettre d'intégrer les structures jugées normales pour leur développement social. En ce sens, les institutions se donnent pour mission de les intégrer dans le système d'éducation classique ou de leur permettre d'apprendre une profession.

#### 3.2.6.2.1. La réinsertion scolaire

L'éducation est reconnue par de nombreuses organisations comme étant le meilleur moyen de sortir les enfants de leur situation de pauvreté, de vulnérabilité et de leur ignorance (UNESCO, 1995). Ainsi, les institutions de prise en charge en Haïti font de l'insertion ou de la réinsertion des enfants de la rue dans le système scolaire l'une de leurs priorités pour permettre à l'enfant d'être éduqué. Les intervenants font des activités d'éducation non formelle pour permettre aux enfants d'intégrer le système scolaire, comme l'explique cette intervenante :

*Par exemple Patrick et moi nous travaillons plus sur les apprentissages, ensuite nous faisons des activités pédagogiques, par exemple à travers des ouvrages nous faisons des séances de lecture, si l'enfant ne sait ni lire ni écrire nous utilisons l'alphabet pour apprendre d'abord les lettres et ensuite l'aider à lire. Ensuite, selon l'âge de l'enfant si l'année suivante on peut l'intégrer à l'école, on le ferait. Cependant, après avoir intégré une école, l'enfant garde encore des contacts avec le centre pour les suivis scolaires. Au centre, on offre aux enfants la possibilité de venir et des personnes compétentes vont aider l'enfant à faire ses devoirs et à apprendre ses leçons. (Int2, inst1).*

Les intervenants organisent des activités comme l'apprentissage de l'alphabet pour permettre aux enfants non scolarisés de connaître les notions de base pour ensuite les intégrer à l'école formelle. Même après avoir intégré le système scolaire, l'enfant garde encore des contacts réguliers avec les institutions. Par ailleurs, selon certains intervenants le processus d'intégration dans les écoles n'est pas compliqué, bien que certains enfants n'aient pas de pièces d'identité, comme l'explique cette intervenante :

*...on nous reconnaît en tant qu'institution de prise en charge pour enfants de la rue, ce n'est pas trop compliqué, puis que les écoles se trouvent au niveau de la zone. Dès qu'on leur dit que nous*

*sommes une institution et on leur explique le travail qu'on réalise au niveau de la communauté, elles vont accepter les enfants sans se plaindre. Il faut souligner que ces écoles les acceptent sans acte de naissance. Ensuite, nous, nous achetons les matériels scolaires (livres, cahiers, crayons et uniformes) nécessaires pour qu'ils puissent intégrer ou réintégrer les écoles. Mais, les responsables de ces écoles considèrent nos enfants comme tous les autres*

Les enfants fréquentant les espaces scolaires sont considérés comme tous les autres, bien qu'ils soient souvent acceptés sans des pièces d'identification, ils ont les mêmes traitements que les autres enfants. De plus, le système scolaire haïtien est privé, donc, on doit payer pour y avoir accès. Ce sont les institutions de prise en charge qui paient les frais de scolarité de ces enfants, comme l'explique cette intervenante :

*...nous avons décidé de payer les frais par trimestre. Quand les responsables décident de faire retourner chez eux ceux qui n'ont pas encore acquitté de leur dette, mais, vous cela ne vous arrive jamais. (Int2, inst3).*

La réinsertion des enfants dans le système scolaire est l'un des moyens de les faire sortir de leur situation de vie difficile. C'est en sens que l'UNESCO (1995) avait reconnu que l'éducation est indispensable pour tous ceux qui veulent sortir les enfants de la rue dans le cycle infernal que constitue la pauvreté, la survie dans la rue ou le travail de servitude et l'ignorance.

### **3.2.6.2.3. La réinsertion professionnelle**

Les institutions de prise en charge veulent réinsérer les enfants en leur permettant d'apprendre une profession. Cette profession assurerait l'insertion du jeune dans la société, mais en même temps le rendrait autonome comme le témoignent ces intervenants :

*Le centre a un programme d'orientation professionnelle pour les enfants de la rue, ou on les apprend l'ébénisterie, la plomberie, l'électricité, etc. pour une période de 6 mois environ. (Int3, inst1).*

*On offre des programmes de réinsertion scolaire, apprentissage de certains métiers manuels. Certaines jeunes filles peuvent apprendre la cosmétologie (esthétique) au complexe éducatif du Bel-Air ou Coscomart également. On fait également un ensemble d'activités manuelles avec eux comme « l'art floral, la broderie, dès fois, on fait de la pâtisserie aussi. (Int1, inst3).*

*Ça dépend de ce qu'ils aiment, s'ils veulent continuer à l'école classique on va les accompagner et si c'est l'apprentissage d'un*

*métier on les accompagne également. Par exemple, on a des anciens jeunes qui étaient dans le centre qui effectue le trajet Poste Marchand/Nazon, Pétion-ville/centre-ville. Nous voulons que les enfants soient autonomes et après leur réinsertion pour qu'ils ne dépendent pas de l'institution. Vous comprenez ! Ainsi, ils peuvent continuer leur vie sans l'aide du centre, ils pourraient prendre soin de leur famille et ils seront des personnes utiles à leur communauté. Parce que certains enfants apprennent l'ébénisterie, la ferronnerie, le tailleur, etc. (int1, inst2).*

L'autonomie d'une personne passe par l'exercice d'une activité génératrice de revenus permettant à cette personne de répondre à ses besoins. En considérant la situation socio-économique du pays, les enfants de la rue réussiront-ils à se réintégrer dans la société réellement ? Lubin (2007) avance qu'il est très difficile pour les enfants de la rue d'intégrer la société. D'une part, le passé de ces enfants constitue un facteur de blocage et le manque d'emploi dans le pays d'autre part.

En considérant la représentation comme la manière de se représenter un phénomène, elle se fait aussi en fonction des normes et des valeurs partagées par la société. Vu ainsi, la représentation d'un phénomène renvoie nécessairement à une vision globale du problème (Abric et Campos, 2003).

En somme, la représentation sociale des intervenants nous renvoie à la situation de pauvreté que connaissent certaines familles en Haïti. La problématique des enfants de la rue est ainsi enracinée dans la situation socio-économique de ces familles. En ce sens, les enfants vivant dans les rues ont rompu les liens avec leur famille, leur communauté, donc, ils sont exclus des normes en vigueur dans la société haïtienne. Ainsi, l'enfant est représenté tantôt comme une victime des conditions de misère et d'exclusion dans la société, tantôt comme un délinquant, mais ce dernier est plutôt lié à ces activités de débrouillardises, ou l'enfant peut saisir les opportunités qui se présentent à lui.

Face à la manière dont les intervenants représentent les enfants, il semblerait que ces représentations détermineraient les plans ou les pratiques d'interventions des institutions qui permettraient aux enfants d'améliorer leur condition de vie. Dans un tel contexte, nous pouvons avancer comme Campos (1998) que les institutions à travers les intervenants mettent l'accent sur deux principaux éléments pour justifier leur intervention à savoir la rupture des liens familiaux et

le temps passé dans les rues. Cependant, le premier élément est le plus important parce que dès que l'enfant perd son lien d'appartenance à sa famille ou sa communauté, il devient automatiquement exclu. En ce sens, les programmes d'intervention des centres de prise en charge doivent permettre à l'enfant de renouer avec les institutions de socialisation.

## CONCLUSION

Toutes les grandes villes du monde font face au phénomène des enfants de la rue. Cependant, ce phénomène qui était considéré comme un problème lié aux grandes agglomérations se propage dans les petites villes. De jour en jour, beaucoup d'enfants occupent les rues de manière partielle ou permanente afin de se procurer les moyens de subsistance. Ils utilisent plusieurs stratégies légales ou illégales pour assurer leur survie. Par ailleurs, ces enfants sont aussi victimes de violence et d'exploitation. Ils sont souvent exploités par des truands, des malfaiteurs, des commerçants malhonnêtes, des pédophiles et sont maltraités par des policiers. En outre, leurs conditions d'hygiène et sanitaire demeurent problématiques. En ce sens, de nombreux acteurs sociaux dont les institutions de prise en charge développent un ensemble de programmes cherchant à répondre aux besoins de ces enfants. Les différents acteurs impliqués auprès des enfants de la rue se donnent pour mission principale d'extirper ces derniers de la rue et de les placer dans un espace assurant leur sécurité. Haïti n'est pas exempt de ce grave problème social.

Ainsi, dans le cadre de ce mémoire, notre objectif était de dégager une compréhension globale des modèles d'intervention des institutions de prise en charge pour les enfants de la rue à Port-au-Prince. Notre étude a été structurée de manière à appréhender la représentation des intervenants au sujet des enfants de la rue et les stratégies mises en œuvre par les institutions. Cette approche nous a permis de comprendre non seulement les représentations que les intervenants se font du phénomène des enfants de la rue, mais en même temps des raisons qui les amènent dans les rues, de la manière dont ils s'organisent dans les rues ainsi que des interventions réalisées par les institutions de prise en charge.

En effet, les enfants vivant dans les rues de Port-au-Prince ne se sont pas toujours trouvés dans la rue, ils appartenaient à une famille, une communauté ou un village. Cependant, diverses circonstances les ont contraints d'élire domicile dans les rues de la capitale. La situation de misère dans laquelle se trouvent de nombreuses familles, la violence dont ils sont l'objet dans leur propre famille, le système « restavèk » sont autant d'éléments avancés par les personnes rencontrées dans le cadre de cette recherche. Les enfants, une fois à la rue sont en quête de moyens de subsistance. Ainsi, une société qui devrait les protéger et les mettre à l'abri contre tous les dangers, s'est transformée en espace d'insécurité et d'individualisme (Wangre et Maiga, 2008). La vie de rue offre d'une certaine manière des opportunités aux enfants leur permettant d'assurer leur survie. Cette vie leur procure également une grande liberté. Par ailleurs, les enfants

adoptent un style de vie différent des autres membres de la société. Cette vie que certains auteurs (Lucchini, 1993) associent à une sous-culture est régie par ses normes et ses valeurs. Elle permet aussi aux enfants de vaincre l'isolement et les stigmatisations dont ils sont l'objet de la part de la population.

En outre, les intervenants associent la rue à un espace de dangerosité puisque les enfants sont en contact permanent avec la drogue, le vol, la prostitution. La rue les oblige parfois à commettre certains actes de délinquance pour assurer leur survie. En considérant que les représentations sociales déterminent l'organisation des pratiques perçues autour d'un phénomène ou d'un problème social donné (Campos, 1998), nous avons pu établir que les intervenants ont une vision négative de la rue et dès lors, il devient évident que la plupart des stratégies des institutions visent le plus souvent à sortir les enfants des rues pour les placer dans des espaces de socialisation plus adéquats comme la famille, l'école et les centres d'apprentissage des professions. Ce faisant, ils jugent que la présence d'adultes est nécessaire pour conseiller et éduquer les enfants et que les stratégies d'intervention ne peuvent se faire autrement que dans un cadre rééducatif plus ou moins rigide dans un objectif de réinsertion.

Selon les discours des intervenants, les enfants ne viennent pas demander des services disponibles dans les institutions de prise en charge. Ce sont les intervenants eux-mêmes qui vont vers les enfants de la rue pour les mettre au courant des services offerts par leur institution. En effet, les intervenants établissent des contacts avec les enfants afin d'assurer des liens de confiance pour, ensuite, les sensibiliser et les éduquer sur les dangers de la rue. Une fois cette étape franchie, les enfants sont accueillis dans les centres et c'est ainsi que le processus de réinsertion ou d'insertion va débiter.

Par ailleurs, bien que les trois institutions étudiées aient des structures différentes, elles partagent une même vision de la problématique puisque les actions qu'elles mènent sont sensiblement les mêmes. Ces institutions ont également les mêmes objectifs à savoir l'insertion ou la réinsertion des enfants dans des espaces conventionnels voire conservateurs qui leur sont réservés.

Pour favoriser le retour de certains enfants dans leur milieu familial, les institutions de prise en charge donnent un support financier à des familles. Ces familles reçoivent une petite somme d'argent leur permettant de développer une activité génératrice de revenus. Bien qu'une telle

intervention paraisse nécessaire à bien des égards, elle ne semble pas suffisante pour enrayer les différents problèmes que connaissent les familles défavorisées. De plus, la problématique des enfants de la rue est beaucoup plus complexe que la simple condition de défavorisation des familles et intervenir sur une telle problématique nécessiterait un programme plus structurant. Bien que certains intervenants reconnaissent que la situation socioéconomique des familles ne soit pas le seul facteur expliquant la présence des enfants dans les rues, leurs interventions restent centrées sur celle-ci. Outre l'aide financière, les institutions font l'intégration ou la réintégration scolaire selon l'âge de l'enfant. En ce qui a trait aux jeunes qui dépassent l'âge scolaire, elles leur donnent la possibilité d'apprendre un métier. En effet, ces interventions ne visent pas une remise en question des structures sociales de la société haïtienne responsables des inégalités sociales selon certains intervenants. L'objectif principal de ces interventions est de rendre les enfants et/ou les jeunes de la rue conformes aux normes de la société. D'ailleurs, les centres ayant des structures fermées le démontrent assez bien. Les enfants qui y adhèrent ont tellement de règles à respecter qu'on pourrait considérer qu'ils sont comme dans une institution carcérale totale pour paraphraser Goffman (1968) dans son fameux texte intitulé asiles. Même si certains discours des intervenants laissent croire que les enfants de la rue sont des victimes leurs interventions s'inscrivent tout de même dans la recherche d'un changement de comportement de la part du jeune. Si ces enfants sont vraiment des victimes pourquoi doivent-ils changer de comportement ? En fait, bien que les neuf intervenants rencontrés viennent de trois structures différentes : ouverte, fermée et mixte (semi-ouverte ou semi-fermée), et que certains voient en ces enfants davantage des victimes que des délinquants et quelquefois des acteurs, ils se placent tous dans une position d'intervenants dans un esprit rééducatif. Cela implique de voir à ce que les comportements de l'enfant soit conforme aux règles et aux valeurs de la société haïtienne. Ainsi, on aurait pu croire que l'enfant serait considéré d'une manière différente selon l'institution qu'il sollicite, mais les services offerts par celles-ci ne laisseraient pas trop de pouvoir aux enfants. Ces institutions leur laissent peu de choix : retourner dans leur famille, accepter d'aller à l'école ou apprendre une profession et vivre dans le centre en acceptant d'obéir aux règles établies.

Par ailleurs, intervenir auprès d'un groupe social assez complexe et multiforme comme les enfants en situation de rue exige une bonne maîtrise de la problématique. Or, il a été difficile de saisir jusqu'à quel point les intervenants rencontrés étaient outillés pour faire face à cette

complexité puisque nous avons été à même de constater que le niveau d'études de certains intervenants laissait à désirer.

Cette étude nous a permis de dégager une certaine compréhension des représentations sociales des intervenants au sujet des enfants de la rue à Port-au-Prince et les stratégies mises en œuvre par les institutions. Cependant, elle contient certaines limites puisque Port-au-Prince n'est pas le seul espace géographique qui connaît une telle problématique. De ce fait, il serait intéressant de mener la même étude dans une autre ville du pays afin de saisir les représentations sociales et les stratégies d'intervention d'autres institutions de prise en charge. De plus, elle ne nous permet pas de saisir la représentation des enfants au sujet des services qu'ils reçoivent des institutions. À travers le discours des intervenants nous nous faisons une idée de la situation des enfants dans les rues, mais nous n'avons pas accès à leur vision de leur réalité. Donc, connaître le point de vue des enfants sur leur expérience de rue peut être une piste de recherche intéressante à mener par d'autres chercheurs. D'autres chercheurs pourraient mener une étude afin de voir comment ces enfants arrivent à s'insérer ou se réinsérer socialement et si l'aide financière des institutions à certaines familles contribue réellement ou non au retour des enfants dans leur milieu familial. Finalement, comme dans beaucoup de recherches de cette nature, le peu de personnes interrogées constitue aussi une limite.

Par ailleurs, on constate en Haïti que les responsables étatiques n'ont presque rien fait pour prendre en charge les enfants de la rue. L'État ne dispose de presque plus rien comme structure d'accueil pour les enfants en situation difficile et plus particulièrement les enfants de la rue. La protection des enfants vulnérables ne semble plus être de la responsabilité ou de la volonté de l'État Haïtien dans ces politiques sociales. Ses institutions offrent des services limités et c'est à elles qu'il revient de déterminer la qualité des services offerts. La charge de l'élaboration des programmes et politiques pouvant réinsérer les enfants en difficulté dans leur famille a été confié à L'IBESR. Cependant, cette institution paraît presque absente dans le domaine. De plus, ces institutions de l'État Haïtien dépendent beaucoup financièrement des bailleurs de fond internationaux, ce qui pourrait pousser les institutions de l'État à définir la problématique selon la logique de ceux-ci, sans tenir compte des aspects concomitants à la réalité haïtienne. Ce problème s'ajoute à la complexité du phénomène des enfants en situation de rue en Haïti, mais

ne constitue en rien une raison pour baisser les bras et laisser ces enfants à la rue. Haïti a besoin de tous ses enfants pour son avenir.

## RÉFÉRENCES

Abric J-C. et Campos P. H.F. (2003). « Les éducateurs et leur représentation sociale de l'enfant de rue au Brésil », dans Abric J-C (eds). *Exclusion sociale, insertion et prévention* Paris, ERES « Hors collection », p.139-150.

Abric, J-C. (1989). *Pratiques sociales et représentations*. Paris, Presses de l'Université de France.

Agnelli, S. (1986). *Les enfants de la rue : l'autre visage de la ville : rapport à la commission indépendantes sur les questions humanitaires internationales*. Paris, Berger-Levrault.

Alter presse. (2013). « Haïti-Choléra : Tentative de l'ONU d'échapper à sa responsabilité d'indemniser les victimes, au mépris de ses principes » dans [www.alterpresse.org](http://www.alterpresse.org), disponible le 6 mars 2013, consulté le 26 juillet 2013.

Alter Presse. (2006). « Haïti - Enfants des rues : Il n'y a pas qu'à Port-au-Prince... », dans [www.alterpresse.org](http://www.alterpresse.org), disponible le 12 avril 2006, consulté le 16 mars 2012.

Anadón, M. (2006). La recherche dite « qualitative » : de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents. *Recherches qualitatives*, vol. 26, (1), p5-31.

Anglade, G. (2005). « La ville où l'enfant devrait être roi. Réponses à deux libels diffamatoires », in *Le nouvelliste*, Haïti.

Balaam, Y. (1997). *Enfants de la rue et de la prison dans une ville africaine (1975-1992)*. Yaoundé, Presses de l'université catholique d'Afrique centrale.

Barudy, J. (2007). *De la bienveillance infantile*. Paris, Éditions Fabert.

Beaulière, A (2007). « Haïti dans l'impasse économique et sociale : une analyse en terme de gouvernabilité » Pp 63-81. In Pierre, L.N. (ed). *Haïti : les recherches en sciences sociales et les mutations sociopolitiques et économiques*. Paris, Harmattan.

Bellot, C. (2001). *Le monde social de la rue : Expériences des jeunes et pratiques d'intervention à Montréal*. Thèse de doctorat, école de criminologie, Montréal.

Bellot, C. (2000) Les enjeux de l'intervention à l'endroit des jeunes de la rue. Dans Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Actes du Colloque *Que signifie les droits et libertés pour les jeunes de la rue?*, Québec, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, p17-28.

Berger, M. (2005). *Ces enfants qu'on sacrifie... au nom de la protection de l'enfance*. Paris, Dunod.

Brannigan, A. ; Caputo, T. (1993). *Étude sur les fagueurs et les jeunes de la rue au Canada : problèmes conceptuels et méthodologiques*, Ottawa, Solliciteur général Canada.

CAFA (CENTRE D'APPUI FAMILIAL/Save the Children/Fonds Kore Fanm). (2003). *Défis du Présent et Rêves d'Avenir : Plaidoyer pour une Responsabilité Sociale/Étude sur la Situation et la Condition des filles de la rue et des filles dans la Rue de la zone métropolitaine de Port-au-Prince*, Haïti, HSI

Campos, P. H. F. (1998). *Pratiques, représentations et exclusion sociale : le cas des éducateurs des enfants de rue au Brésil*, Thèses de doctorat, Université de Provence (Aix-Marseille I), France.

Cellard, A. (1997). *L'analyse documentaire*. In Poupart, J., Deslauriers, J.P., Groulx, L.H., Laperrière, A., Mayer, R. et Pires, A.P. (eds). La recherche qualitative : Enjeux épistémologique et méthodologiques. Montréal: Gaëtan Morin Éditeur, p 201-243

Chiera, R. (1998). *Les enfants de la rue : dans les favelas contre les escadrons de la mort*. Paris, éd Saint-Augustin.

Childs Rights. (2008). *Life on the Streets. Children and adolescents on the Streets: Inevitable Trajectories?*. Genève, Institut pour les droits des enfants.

Clerjuste, K. (2005). *La protection sociale et juridique des enfants travailleurs en Haïti : le cas des 'restavèk'*, Mémoire de maîtrise en droit social, UQAM.

Combié, A. (1994). *Les enfants de la rue en Mauritanie : l'initiative de Nouakchott*. Paris, Harmattan.

Coalition Haïtienne pour la Défense des Droits de l'Enfant (COHADDE). (2002). *Rapport Alternatif au Comité des Droits de l'Enfant*. Haïti.

Costa Leite, L. (2003). *Les enfants des rues du Brésil , XVIème-XXème siècles*. Paris, L'Harmattan

Dallais, J. ; Fischer, E. (1989). *Philippines : les enfants du mépris*. Paris, Fayard.

Deslauriers, J-P. (1991). *Recherche qualitative. Guide pratique*, Montreal, McGraw-Hill,

Deslauriers, J.P. et Hurtubise, Y. (2000). *Introduction au travail social*, Québec, Université Laval.

Deslauriers, J.P. et Kérisit, M. (1997). *Le devis de la recherche qualitative*. In Poupart, J., Deslauriers, J.P., Groulx, L.H., Laperrière, A., Mayer, R. et Pires, A.P. (eds). La recherche qualitative : Enjeux épistémologique et méthodologiques. Montréal: Gaëtan Morin Éditeur, p<sub>2</sub> 85-111.

Desquesnes, G. (2011). *Pauvreté des familles et maltraitance à enfants : un état des lieux de la recherche, une question non tranchée*, *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, Vol. 44, p.11-34.

Dewind, J. et Kinley III. D. 1988. Aide à la migration: l'impact de l'assistance internationale à Haïti, Montréal, CIDIHCA.

Dorvil, H.; Mayer, R. (2001). *Les approches théoriques* dans H. Dorvil et R. Mayer (eds), Problèmes sociaux. Tome I. Théories et méthodologies. Québec: Les Presses de l'Université du Québec, 2001, p. 15-29.

Doura, F. (2001). *Economie d'Haïti : dépendance, crises et développement*. Montréal, DAMI.

Fioffi-Kpadonou, É. et Agossou, T. (2000). *Réalités et vérités de la maltraitance des mineurs au Bénin. La mise en mots des maux et des chiffres*. dans Agossou, T. (ed). Regards d'Afrique sur la maltraitance, Paris, Karthala.

Fortier, J.; Roy, S. (1996). Les jeunes de la rue et l'intervention: Quelques repères théoriques, in *Cahiers de recherche sociologique*, n° 27, p23-42.

Fortin, M-F. (2010). *Fondements et étapes du processus de recherche. Méthodes quantitatives et qualitatives*. Québec, Chenelière.

François, P. E. (2009). *Système éducatif et abandon social en Haïti. Cas des enfants et des jeunes de la rue*. Thèse de doctorat en sociologie. Université Paris 10.

Gaity, D. (2009). *Formation de la personnalité des enfants de la rue à Port-au-Prince*. Mémoire de licence, Haïti, Université d'Etat d'Haïti.

Gilbert, S. (2004). *L'Idéal du moi comme point de mire et le social en toile de fond. Une compréhension de la dynamique sociopsychique de l'itinérance des jeunes adultes*, Thèse de doctorat en psychologie, Montréal, Université du Québec à Montréal.

Girault, C. (1993). *La crise économique*. dans Barthelemy, G. et Girault, C. (eds). La République d'Haïti : État des lieux et perspectives. Paris, Karthala, p23-35.

Goffman, E. (1968). *Asiles : études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*. Paris, Éditions minuit.

Goyette, M. ; Bellot, C. ; Panet-Raymond, J. (2006). *Le Projet Solidarité Jeunesse : dynamiques partenariales et insertion des jeunes en difficulté*. St-Foy, Presses de l'Université de Québec.

Grégoire, M. (1995). *Enfants de, à, dans la rue*. dans Tessier, S.(ed). Langages et cultures des enfants de la rue. Paris, Karthala.

Herzlich, C. (1972). *La représentation sociale*. dans Moscovici S. (ed). Introduction à la psychologie sociale. Paris, Librairie Larousse, p.303-325,

Jodelet, D. (1984). *Représentation sociale : phénomène, concept et théorie*. dans Moscovici, S. (ed). Psychologie sociale. Paris, Presses Université de France, p.357-373.

- Jodelet, D. (1989). *Les représentations sociales*. Paris, Presses Université de France.
- Joseph, G. (2006). *Les pauvres d'Haïti, à quand leurs chances*, [www.carai-beeexpress.com](http://www.carai-beeexpress.com), disponible en 2006 et consulté le 21 septembre 2010.
- Jarvis, J. (2008). *Cornered Street Society : l'adaptation des jeunes en contexte de rue à Niterói, Rio de Janeiro, Brésil*. Mémoire de criminologie, Université de Montréal.
- Joyal, R. (ed.) (2000). *L'évolution de la protection de l'enfance au Québec*. St-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- Kouakou, F.P. (2006). *Les organismes d'intervention auprès des enfants de la rue à ABIDJAN (Côte d'Ivoire)*. Mémoire de maîtrise en intervention sociale, UQAM.
- Lachaud, J-P. (2008). *Le travail des enfants et le revenu des ménages à Madagascar : dépendance spatiale et non-linéarité*, Lare-Efi (GED), Université Montesquieu-Bordeaux IV, Document de travail n°143, <http://ged.u-bordeaux4.fr>.
- Le Blanc, M. (2002). *Intervenir autrement : un modèle différentiel pour les adolescents en difficulté*. Québec, Gaëtan Morin.
- Lubin, I. (2007). *Trajectoires d'enfants de la rue d'Haïti ayant bénéficié d'une intervention d'une ONG visant l'insertion sociale. Que sont devenus ces enfants?* Thèse de doctorat en sociologie, Québec, Université Laval.
- Lucchini, R. (1993). *Enfant de la rue : identité, sociabilité, drogue*. Genève-Paris, Librairie DROZ.
- Lucchini, R. (1996). *Sociologie de la survie : l'enfant dans la rue*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Lucchini, R. (1998). L'enfant de la rue: réalité complexe et discours réducteurs. *Déviance et société*, vol22, (4), p.347-366. 275
- Lucchini, R. (1998). *Images de l'enfant en situation de rue et interventions*. dans Tessier, S. (ed). À la recherche des enfants des rues, Paris, Karthala, p.259-275.
- Lutte, G. (1997). *Les enfants de la rue au Guatemala : princesses et rêveurs*. Paris, Harmattan.
- Mannoni, P. (2010). *Les représentations sociales*. Paris, Presses de l'Université de France.
- MARNDR. (2011). *Plan de contingence agricole pour la saison cyclonique 2011*, <http://haiti.humanitarianresponse.info/Portals/0/Agriculture%20Cluster/MARNDR%20-%20Plan%20Contingence%20Agricole%20Saison%20Cyclonique%202011.pdf>, Haïti.
- Maricel, M. S.(1995). *Violence et tendresse les enfants de la rue à Bogota*. Paris, Harmattan.

MAST, OIT/IPEC. 2003. *Étude sur l'exploitation sexuelle des mineurs à des fins commerciales : enfants, exploitation sexuelle, étude de recherche, aspect juridique.* [http://white.oit.org.pe/ipec/documentos/libro\\_haiti\\_contenido.pdf](http://white.oit.org.pe/ipec/documentos/libro_haiti_contenido.pdf). Haïti.

Mayer, R. (2001). *Le constructivisme et les problèmes sociaux*. dans Dorvil, H. et Mayer, R. (eds). *Problèmes sociaux : théories et méthodologies*, tome I. St-Foy, Presses de l'université du Québec, p 111-134.

Mercier, M. (2001). *Représentations sociales de la sexualité chez la personne déficiente mentale* dans Lebrun, M. (ed). *Les représentations sociales : des méthodes de recherche aux problèmes de société*, Québec, éd. Logiques, p.167-181, .

Moliner, P. (2001). *Formation et stabilisation des représentations sociales*. dans P. Moliner. (ed) *La dynamique des représentations sociales. Pourquoi et comment les représentations se transforment-elles ?* Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, p.15-41.

Moscovici, S. (1976). *La psychanalyse : son image et son public*, Paris, Presses Universitaires de France.

Mucchielli, A. (2009). *Dictionnaire des méthodes qualitatives*. Paris, Armand Colin.

Mugny, G. et Papastamou, S. (1984). *Les styles de comportement et leur représentation sociale*. dans Moscovici, S. (ed). *Psychologie sociale*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 391-414

Nouvelliste. (2013). *Nouveaux et anciens visages du secteur informel en Haïti : le cas de la ville de Saint-Marc*, dans <http://lenouvelliste.com/article4.php?newsid=116426>, consulté le 22 aout 2013, Haïti.

Nouvelliste. (2006). *Haïti: Nippes: peu de chance pour les enfants de rue*. dans [www.lenouvelliste.com](http://www.lenouvelliste.com), consulté le 10fev 2012

OMS. Organisation mondiale de la santé (2002). *Rapport mondial sur la violence et la santé*. Genève, OMS.

Osako, H. O. (2007). *Quels intervenants pour les enfants de la rue ? Le cas de la république démocratique du Congo*. VST, n° 93, (2), p65-78.

Palazzolo, J. ; Bedwani, M. et Tassiba, M. E. (2008). *Les exclus de la cité : regard anthropologique et psychopathologique sur les enfants des rues*. Paris, Riveneuve.

Parazelli, M. (2002). *La rue attractive : parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue* Québec, Presses de l'Université du Québec.

Parazelli, M. (2000). *L'imaginaire familialiste et l'intervention sociale auprès des jeunes de la rue : une piste d'intervention collective à Montréal*. *Santé mentale au Québec*, vol. 25, n° 2, p. 40-66.

Paul, E. (2002). *Etude des causes et conséquences socio-économiques de l'expansion des bidonvilles dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince*. Mémoire en DESS, CTPEA, Port-au-Prince.

Pérez López, R. (2009). *Vivre et survivre à Mexico : enfants et jeunes de la rue*. Paris, Karthala.

Pierre-Noël, M-M. (2007). *Plaidoyer en faveur des enfants de rues...*, dans le Nouvelliste, [www.lenouvelliste.com](http://www.lenouvelliste.com), mise en ligne le 15 juin, consulté le 3 mars 2012.

Poupart, J. (1997). *L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques*. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx (eds). La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques. Montréal : Gaëtan Morin éditeur, p. 173 à 209.

Portail des enfants des rues (2011). *D'abord connaître les enfants que l'on veut aider*. dans <http://portailenfantsdesrues.org/>. Consulté le 03 août 2013.

Renois, G. (2007). *État des lieux en matière de prévention de la drogue auprès des enfants de la rue de Port-au-Prince*, mémoire de maîtrise en intervention sociale, UQAM.

Rivard, J. (2004). Des pratiques autour des jeunes\ enfants de la rue: une perspective internationale”, *Nouvelles pratiques sociales*, vol17, (1), p.126-148.

Roy, S. et Hurtubise, R. (2007). *L'itinérance en questions*. Québec, Presses de l'Université du Québec.

Savoie-Zajc, L. (2010). Les dynamiques d'accompagnement dans la mise en place de communautés d'apprentissage de personnels scolaires. *Éducation-Formation*, 293, p21-34

Seca, J.M. (2001). *Les représentations sociales*, Paris, Armand Colin.

Schäppi, P. (2008). *Intervenir auprès des jeunes au Québec : sociologies implicites*. Mémoire de maîtrise en sociologie, Université de Montréal.

Stoecklin, D. (2000). *Enfants des rues en Chine*. Paris, Karthala.

Tercier, A. S. (2003). *Les enfants des rues de Bombay : Snehasadan, la maison de l'amitié*. Paris, Karthala.

Tessier, S. (1995). *L'enfant et la rue*. dans Tessier, S. (ed). L'enfant des rues et son univers, ville, socialisation et marginalité, Paris, Syros, p. 9-14.

Tessier, S. (1995). *Éléments introductifs de réflexion*. dans Tessier, S. (ed). *L'enfant des rues et son univers : ville, socialisation et marginalité*, Paris, Syros, p19-29.

Trouillot, E. (2001). *Restituer l'enfance : État de droit et Enfance en Haïti*, Port-au-Prince, HSI.

UNESCO. (1995). *Dans la rue, avec les enfants : programmes pour la réinsertion des enfants de la rue*. Paris, UNESCO/BICE.

UNESCO. (1999). *Les enfants de la rue : programme d'éducation des enfants en situation difficile : enfants de la rue, enfants travailleurs ...* Unesco Publications

UNICEF. (2011). *Brésil : une enfance dans la rue*. UNICEF Publications.

UNICEF. (2010). *Les enfants en situation spécialement difficile en Haïti*. UNICEF Publications.

USAID. (2004). *Analyse des besoins essentiels en santé et services sociaux des enfants et jeunes vivant dans les orphelinats en Haïti : orientations stratégiques vers un modèle de prise en charge optimale*. Haïti, USAID.

Valence, A. (2010). *Les représentations sociales*. Bruxelles, De Boeck B.

Van De Sande, A. (2011). *Le travail social : Théories et pratiques*, Québec, Gaëtan Morin.

Vélis, J.P. (1993). *Fleurs de Poussière : Enfants de la rue en Afrique*, Paris, UNESCO.

Wangre, N.J. et Maiga A. (2008). *Les enfants de la rue en Afrique : le cas de Burkina Faso*. Paris, Harmattan.

Wright, J. ; Rubin, B. (1998). Les sans-domiciles aux États-Unis : Leçons tirées de quinze années de recherche. *Sociétés contemporaines*, volume 30, (30), p.35-66

ANNEXE 1

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

## **Formulaire de consentement**

**Titre de la recherche :** la problématique des enfants de la rue à Port-au-Prince et les stratégies d'intervention des institutions de prises en charge.

**Chercheure :** Chrismène EUGENE, étudiante à la maîtrise en service Social, Université de Montréal

**Directeurs (es) de la recherche :** Jacques Moreau et Codirectrice Céline Bellot

### **A. RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS**

#### **1. Objectifs de la recherche.**

Dans le cadre de ce travail notre Objectif est de mieux comprendre les stratégies d'interventions utilisées par les institutions de prise en charge pour enfants de la rue.

#### **2. Participation à la recherche**

Votre participation à cette recherche consiste à accorder une entrevue enregistrée de 60 à 90 mn à travers laquelle vous aurez à parler de votre travail et surtout à donner votre impression sur les enfants de la rue.

#### **3. Confidentialité**

Les informations que vous allez nous fournir resteront confidentielles. Durant tout le processus de la cueillette des données, nous serons dans l'obligation d'utiliser des codes pour pouvoir identifier les différents intervenants et les institutions de prise en charge. Après l'étude certaines informations vont être conservées pour une durée de sept ans mais toutes celles qui peuvent servir à identifier un ou une participant (e) seront détruites.

#### **4. Avantages et inconvénient**

En participant à cette étude vous allez contribuer à non seulement de faire avancer la connaissance dans le domaine de la protection des enfants de la rue à Port-au-Prince mais également à mieux les prendre en charge. À la fin de la rédaction du travail nous pouvons vous envoyer une copie du document qui pourrait éventuellement vous guider dans vos interventions auprès de ces enfants.

En ce qui a trait aux inconvénients, vous n'avez aucun risque à participer à notre étude sur la prise en charge des enfants de la rue.

#### **5. Droit de retrait**

Etant donné que votre participation est volontaire vous pouvez vous retirez quand vous voulez et ceci vous n'avez pas besoin de vous justifier. Pour le faire, il suffit de nous le communiquer aux numéros qui seront indiqués au-bas de la page.

#### **6. Indemnité**

Aucune indemnité ne sera remise pour votre participation à l'étude.

### **B. Formulaire de consentement**

Je déclare avoir pris connaissance des informations fournies ci-dessus par la chercheuse et ayant obtenu les réponses nécessaires suites aux questions sur ma participation à la recherche. De plus, j'ai compris la nature, le but, les avantages, les risques ainsi que les inconvénients de la recherche.

Après réflexion, je consens librement à prendre part à cette recherche. Je sais que je peux me retirer en tout temps sans préjudice et sans devoir justifier ma décision.

Signature: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature de la chercheuse : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Pour toutes questions supplémentaires relatives à la recherche ou pour se retirer de l'étude, je vous prie de me contacter. Dans le cas échéant, vous pouvez contacter les professeurs Jacques Moreau et Céline Bellot.

Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal.

**Un exemplaire du formulaire de consentement signé doit être remis au participant.**

ANNEXE 2  
GRILLE D'ENTREVUE

**A. Discours et perceptions des intervenants des institutions de prise en charge**

1. Que faites-vous en tant qu'intervenant ?
2. Depuis combien de temps travaillez-vous avec les enfants de la rue ?
3. Quelle est votre formation ?
4. pouvez-vous faire une comparaison entre les deux structures ou les deux institutions ?
5. Pouvez-vous nous décrire les enfants/jeunes que vous côtoiez dans le cadre de votre travail ?
6. Pouvez-vous me raconter une journée de travail (ordinaire)?
7. Avec quels types d'enfants ou jeunes, vous vous sentez le mieux, le plus à l'aise dans le cadre de votre travail ?
8. Comment se comportent les enfants au sein de l'institution ?
9. Existe-t-il des punitions au sein du centre ? si oui quels genres ? si non pourquoi ?
10. Quels sont les plus grandes difficultés auxquelles vous faites face dans le cadre de votre travail ? les grandes réussites ?

**A. Stratégies d'intervention**

1. Comment les enfants sont-ils informés de l'existence des programmes que vous offrez ?
2. Quels genres d'activités avez-vous réalisées pour eux et avec eux ?
3. Participent-ils aux activités ? Si oui, selon vous, comment ? Si non, pourquoi, selon vous ?
4. Enregistrez-vous des cas d'abandon ou des pertes de liens? si oui, quels sont les motifs ?

**B. Contexte et histoire de l'institution**

1. Date de fondation et contexte d'apparition
2. Quels sont les objectifs et les buts visés par l'institution ?
3. Quels sont les Services offerts et programmes de l'institution ?
4. Quels sont les catégories d'enfants visés par l'institution?
5. Financements et partenaires

**C. Questionnement sur l'institution de prise en charge**

1. Nom de l'institution .....
2. Responsable de l'institution .....
3. Nom de l'intervenant ou de l'intervenante .....